

L'ASSASSINAT EST A L'ORDRE DU JOUR

Le chef de la Sûreté de Moscou a été mis à mort hier

PAR LES TERRORISTES

La révolution perd du terrain partout, excepté dans les provinces de la Baltique.

LES REPRESENTANTS

Moscou, 29 — Tous les directeurs du parti révolutionnaire ont été arrêtés hier soir. La police a saisi tous les dépôts de bombes, explosifs, munitions et armes des révolutionnaires. On en avait saisi le cabinet du chef de la Sûreté et l'ont assassiné, hier.

DERNIERS COUPS DE FEU

Moscou, 29 — La révolution a maintenant perdu toutes ses forces vives, elle se disloque en tronçons impuissants. Les manifestants ne peuvent plus conduire de mouvements d'ensemble, mais la facilité avec laquelle ils se meuvent par toute la région rend la tâche de la suppression des troubles longue et ennuyeuse. Les organisateurs de la révolution ont abandonné le quartier de Brunnala pour se transporter dans celui de Tverskaia, où ils se contentent de tirer sur les troupes, du toit des maisons, ou de lancer quelques bombes, pour prendre la fuite à la vue de l'artillerie. Toutes les troupes de Moscou, y compris le fameux régiment de Rostoff, qui s'est un instant soulevé, sont insuffisantes pour couvrir le terrain conquis sur les manifestants. Ces derniers en profitent pour s'enfuir dans d'autres quartiers dès qu'ils voient paraître les soldats.

La plupart des attaques contre les patrouilles ne sont que pures bravades, ou elles ne valent absolument rien au point de vue stratégique.

Ce qui reste encore de la Révolution manque de chef et de cohésion.

La ville de Moscou a tout l'aspect d'un champ de bataille. De tous côtés on voit des officiers galopant par les rues, ou se dirigeant au galop de rapides équipages dans diverses directions, escortés par des cosaques ou des dragons. Dans les quartiers du centre, hier matin, quelques magasins ont rouverts leurs portes, qui étaient fermées depuis cinq jours. Les troupes ont inauguré la journée hier en bombardant une immense barricade érigée près des usines de la Compagnie Beige. Elles se sont ensuite attaquées au quartier de Tverskaia et au nord du Boulevard, qui sépare le quartier de bataille du centre de la ville. Elles ont rencontré moins d'opposition que mercredi.

LES RIGUEURS DE L'AUTORITE

Saint-Petersbourg, 29 — Les mesures extrêmement énergiques prises par le gouvernement ont rendu à peu près impossible la mise en œuvre des plans des révolutionnaires. Pratiquement tous les chefs de la révolution ont été arrêtés. Ceux qui sont encore en liberté se cachent. La police considère qu'elle a saisi la plus grande quantité de fusils, des revolvers que les révolutionnaires tenaient en réserve.

Le gouvernement a pris les plus grandes précautions en vue d'empêcher les révolutionnaires de réaliser la menace de faire sauter les ponts sur lesquels passent les trains pour le soir de Saint-Petersbourg. Des canons ont été mis en batteries aux approches des ponts de Volga et de ceux de la ligne de Varsovie.

DANS LES PROVINCES

Les révolutionnaires des provinces de la Baltique ont pris une précaution effroyable en vue d'empêcher l'arrivée des renforts. Ils ont scié les poutres de soutènement du pont de bois de Kaunas. Le pont s'est effondré au passage d'un train de voyageurs qui a été précipité dans la rivière.

On ne peut encore dresser la liste des blessés et des morts. Un train militaire transportant un escadron de la garde à cheval arrivant immédiatement après le premier train a également été précipité dans la rivière. Les révolutionnaires ont fait dérailler deux trains près de Narva.

Un escadron de la garde à cheval est parti d'ici aujourd'hui pour Moscou. Trente wagons de munitions ont également été expédiés à Moscou hier soir.

Le général Mischenko qui avait reçu mission d'organiser la révolution dans les provinces de la Baltique a été temporairement désigné au commandement des grenadiers de Moscou.

Les rapports de la situation en Pologne indiquent que la grève perd du terrain à Varsovie, mais en gagne rapidement dans la province. La police a procédé à des arrestations en masse. A Sovie, près du pavillon de chasse de l'empereur, on a tenté de faire sauter des barriques à la dynamite.

NOUVELLE GREVE

Les employés du chemin de fer Riga-Orel viennent à nouveau de déclarer la grève.

Le "Novor Vremya" annonce que les employés du chemin de fer à Rostoff sur le Don, réunis en assemblée générale, ont été dispersés à coups de canon. Huit cents hommes ont été tués ou blessés. Le journal annonce de plus que tous les fonctionnaires du duché de Courlande, excepté ceux de Mittau et de Libau ont été classés par les révolutionnaires.

LA REACTION

Des rapports des provinces mandent que le peuple commence à manifester une grande fureur contre les grévistes et les révolutionnaires. Ces derniers peuvent être massacrés par le peuple d'un moment à l'autre. La guerre civile est à craindre. A Moscou les partisans de l'honneur, le parti modéré ont publié une proclamation dénonçant les grévistes, les ennemis de l'empereur et de la patrie. Le manifeste se termine par un vibrant appel aux patriotes de tous les partis de se joindre aux troupes du gouvernement, pour maintenir l'intégrité de l'empire, un et indivisible, conformément au manifeste du 6 octobre.

A suivre sur la page 7

LE DEFENSEUR DE LATIMER

Mtre Maitland S. McCarthy, M. P., demande conseil à son collègue,

MRE HONORE GERVAIS.

Manque de juridiction du commissaire d'extradition nommé par la province de Québec.

LATIMER NE VIENDRA PAS

L'affaire W. H. Latimer fournit aujourd'hui matière à des sensations nouvelles qui trouvent un écho jusqu'à Montréal. Il s'agit, cette fois de savoir si le mandat d'extradition signé par le commissaire Lafontaine, pour l'arrestation d'un fugitif de la justice, qui, on croyait alors être domicilié à Montréal, peut être signifié dans une province qui ne se trouve pas sous la juridiction immédiate de ce commissaire d'extradition. Plusieurs juges, avocats, députés, ont nié le droit des policiers d'aller exécuter leur mandat dans la province d'Alberta, si ce mandat a été signé dans la province de Québec. D'autres maintiennent que le mandat d'extradition, bien que signé dans une province pour exécution dans cette province, peut, par extension, être exécuté dans une autre province quelconque si la personne visée dans le mandat s'est enfuie ou absente de la province où le mandat a été signé.

Une dépêche particulière de Calgary, à la Presse, en date d'hier soir, dit : "Calgary, Alta., 28 — W. H. Latimer, arrêté ici, dimanche dernier par la police locale, sur la foi d'une dépêche envoyée par le chef de la Sûreté de Montréal, entend."

REFUSER DE SUIVRE

Le détective Jim O'Keefe, envoyé par le chef Carpenter. Il a refusé hier les services de Mtre Maitland Stewart McCarthy, député de Calgary, au fédéral, et son savant défenseur (immédiatement fait exception à la juridiction du tribunal montréalais, prétendant que le mandat ne peut être signifié dans l'Alberta. Un mandat ordinaire, émis par un juge de paix, peut être visé par un autre juge de paix dans une autre province, mais un mandat d'extradition ne peut être visé. Il n'est valable que dans la province pour laquelle il a été fait. Mtre McCarthy a reçu aujourd'hui une dépêche de son ami et voisin à la chambre des députés fédéraux, Mtre Honoré Gervais, une autorité en droit international, professeur à l'Université Laval, de Montréal. Cette dépêche lui donnait des renseignements précieux sur la rédaction de l'acte d'accusation signé par le détective Tighe, de Philadelphie, à Montréal, le 22 décembre, et lui fournissait aussi de précieux renseignements sur le mode de procédure à suivre en pareil cas."

Mtre HONORE GERVAIS.

Le populaire député de la division Saint-Jacques, et le futur solliciteur général, si Dame Rumeur dit vrai, recevait hier un de nos représentants, à ses bureaux du New York Life. Questionné sur cette dépêche de M. McCarthy, Mtre Honoré Gervais a dit qu'il avait en effet reçu des renseignements précieux sur la rédaction de l'acte d'accusation, au sujet de l'arrestation du Philadelphien, à Calgary et qu'il avait immédiatement répondu à son confrère de l'Alberta, lui expliquant la nature de la plainte déposée à Montréal contre Latimer pour prétendues fausses représentations faites à Philadelphie, le 29 mars 1905. Il lui demandait, que ces quelques renseignements sur la juridiction provinciale seulement des commissaires d'extradition.

Mtre Gervais n'a pas consenti à donner une opinion sur cette affaire.

"Latimer, dit une dépêche subséquente, prétend que son arrestation est ILLEGALE."

Les agents secrets envoyés par la police philadéphiennne auraient dû se rendre à Calgary, lorsqu'ils apprendraient la présence de leur homme là-bas, et porter plainte contre lui devant un commissaire d'extradition de cette province. Latimer, en expliquant la part qu'il avait prise aux affaires du Provident Investment Bureau, de Philadelphie, a déclaré qu'il était parfaitement autorisé à agir comme il l'avait fait et que les lois de l'Etat de Pennsylvanie le protégeaient.

D'après plusieurs autorités en matière d'extradition, il est peu probable que Latimer soit ramené à Montréal.

LES EPREUVES

CHEZ LADÉBAUCHE

"La Presse" de samedi prochain nous donnera la liste et l'image des visiteurs que Ladébauche recevra à l'occasion du Nouvel An. On pourra constater les belles relations que s'est faites notre distingué concitoyen.

LE CONSTABLE FOSTER

On annonce que le constable Foster, du district No 10, qui s'est distingué dans maintes causes célèbres, est dangereusement malade chez lui.

LA DERNIERE FORMALITE

Mtre L. J. Ethier a reçu hier un télégramme du premier ministre de la province, annonçant que le règlement concernant l'annexion de Saint-Cunégonde, vient d'être sanctionné par le lieutenant gouverneur en Conseil. L'annexion de Saint-Henri et de Saint-Cunégonde se trouve donc consommée.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

A l'occasion du nouvel an, le Consul Général de France aura l'honneur de recevoir ses compatriotes à la Chancellerie du Consulat Général, 99 rue St Jacques, le lundi 1er janvier 1906, à onze heures du matin.

LA DESTRUCTION DE NOTRE GIBIER

Ses causes les plus fréquentes et les moyens de remédier au mal.

INTERESSANTE ETUDE

D'un de nos chasseurs les plus expérimentés. Les loups et les braconniers sans vergogne,

VOILA L'ENNEMI!

L'espace dans nos colonnes ne nous a pas permis jusqu'ici de publier l'intéressante communication suivante que nous a été adressée le 9 décembre dernier, par M. Eugène R. Lafitte, d'Otawa, nous le remercions, car nous croyons que les suggestions faites par notre correspondant auraient été d'une grande utilité dans la discussion qui s'est faite dernièrement au sujet de la chasse et de la pêche, au Congrès qui a été tenu au Windsor et qui a été si brillamment présidé par M. M. Prévost, le ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries de la province de Québec.

Cependant la question de la modification des lois de chasse et de pêche revendra encore devant la Législature, au cours de la prochaine session; il n'est donc pas trop tard pour publier les remarques de la prime à \$15, qui semble être on ne peut plus au courant du mal que nous regrettons et des moyens à prendre pour le faire disparaître.

Nous croyons devoir dire cependant que quant à ce qui regarde le loup, le Congrès de chasse et de pêche, à l'unanimité, a résolu de suggérer l'augmentation de la prime à \$15, que M. Prévost s'est absolument déclaré favorable à cette mesure.

Lisons donc, l'intéressante étude qui suit :

A l'éditeur de "La Presse",

Monsieur,

On parle beaucoup actuellement d'améliorer les lois de chasse en vigueur dans la Province de Québec. Vous me permettez, j'espère, d'insérer dans votre journal quelques remarques à ce sujet. Je me propose de définir les diverses méthodes de faire la chasse, et d'établir les causes de destruction du gibier. Je dirai aussi, d'après mon humble opinion, quelles seraient les meilleures mesures à prendre pour obtenir une protection raisonnable devenue nécessaire.

Je veux bien croire à la sincérité et à l'honnêteté d'intention des membres de ces sociétés de protection qui recommandent et appuient ces changements dans les lois de chasse; mais, on ne peut le nier, plusieurs d'entre eux, n'ont eu que très peu d'expérience pratique, (quelques-uns, pas du tout), en la matière et ne peuvent naturellement donner les causes réelles de la diminution du gibier, l'étendue de ces ravages et leurs origines.

Aussi brièvement que possible, j'essaierai de faire la description des diverses méthodes en usage, concernant la chasse. Mon intention est de ne traiter aujourd'hui que la question de la chasse du gros gibier.

10 CHASSE A L'EPOQUE DU VERGLAS (CRUSTING)

On se sert de cet expédient, quand il y a beaucoup de neige et que les chiens ne peuvent pas marcher sur la neige. On se sert d'une certaine épaisseur de croute à la suite des pluies et des froids de l'hiver.

Cela arrive généralement vers la fin de février, et surtout durant le cours de mars. A cette époque, les animaux ont beaucoup de difficulté à errer d'un lieu à un autre, car la neige, étant très épaisse, leur marche est naturellement plus lente; dans de telles conditions, il est facile de les approcher et on les extermine à courte portée de fusil ou qui hâte d'une façon reprochable la destruction de notre gibier.

Rien de plus méprisable, de plus vil et de plus déshonorant que de faire la chasse en employant de tels moyens. Au lieu de donner le nom de "sportman" à un "quidam" quelconque, qui tue un animal sur sa route, de cette façon on devrait plutôt le qualifier de "brute"; il mériterait les châtiements les plus sévères.

Voilà, assurément, une des principales causes de destruction du gros gibier. Un léopard oculaire seul peut apprécier de pareilles méthodes, à leur juste valeur.

20 CHASSE A L'AFFUT (STILL HUNTING)

Il y a deux modes en usage pour faire ce genre de chasse : 10. En suivant une piste fraîche de plusieurs miles de long. On se cache, avec les plus minutieuses précautions, courant ainsi la chance d'apercevoir et d'abattre un gibier quelconque. 20. En se mettant à l'affût et en attendant la bonne fortune. Le succès ne couronne que très rarement de semblables tactiques. En outre des inconvénients qui peuvent en résulter, il faut prendre en considération les cas excessivement graves d'accidents qui en résultent et qui sont si fréquents. On croira faire feu sur un chevreuil, par exemple, et l'on tuera un ami, un compagnon. Souvent aussi, il arrive à un "sportman" qui a fait bonne chasse, de se trouver éloigné de son camp de plusieurs miles; alors il n'est pas toujours facile au chasseur d'apporter le fruit de ses exploits.

Il est évident que les difficultés qui accompagnent ces expéditions sont trop nombreuses pour les rendre populaires; mais l'objection la plus sérieuse consiste dans le danger continué au quel on est exposé, par le fait de l'expérience de certains chasseurs que l'enthousiasme emporte et qui perdent tout contrôle sur eux-mêmes, lorsqu'ils voient quelque chose se mouvoir dans un buisson quelconque.

Heureusement, au Canada, nous n'avons pas à déplorer des accidents aussi fréquents, nos territoires étant très vastes, et le nombre des chasseurs moins considérable qu'aux Etats-Unis. Que l'on prenne les "Adirondacks" pour exemple, on ne peut concevoir le nombre de personnes qui y sont tuées tous les ans. C'est tout simplement

exposer sa vie que d'aller dans ces territoires de chasse.

Le journal "Régional", de New-York, édition de janvier 1901, page 70, publie ce qui suit :

"La saison de chasse qui vient de se clore au mois de décembre dernier, a eu pour résultat, l'extermination d'un bon nombre de guides et de chasseurs; trois hommes ont été tués dans les Adirondacks, et un homme et une femme blessés. Des nouvelles de ce genre nous arrivent de l'Etat de Maine."

"Ces insensés qui font feu sur un buisson agité, et qui par hasard réussissent à abattre du gibier, sont généralement de piètres tireurs en champ découvert et ils sont devenus si nombreux qu'il faudrait, pour être en sûreté, dans les forêts du Nord, se voir une armure "Krupp" d'au moins deux pouces d'épaisseur."

J'en suis donc arrivé à la conclusion, sans crainte d'aucunement d'être contredit, que le gibier est détruit en grande partie par les (Still Hunting) et que c'est la méthode la plus cruelle de chasser le chevreuil. Car il est constaté que grand nombre d'entre eux, à la suite de leurs blessures, meurent de langueur ou deviennent facilement la proie des loups, etc.

30 SALLIERES (SALT LICKS)

Cet autre mode de chasse ne serait pas à blâmer, si tant de braconniers ne l'employaient avec succès au préjudice de l'abondance du gibier.

Serez-vous étonné, si l'on voit des salières qu'un certain nombre de ces salières sont munies d'appareils électriques pour attirer les chasseurs dans leurs "cabanes" situées à quelque cent verges, qu'un animal vient d'arriver à la salière?

Ces salières sont préparées plusieurs semaines d'avance et attirent un grand nombre de chevreuils. En peu de temps les braconniers abattent autant de gibier qu'il leur plaît. Encore une fois, ces gens-là devraient être punis très sévèrement, car ils sont la cause évidente de cet énorme massacre de notre gibier.

40 CHASSE AU CHIEN COURANT (HOUNDING)

Personne n'ignore cette méthode, et quelques explications sur elle, il s'agit simplement de diriger les chiens sur quelque piste fraîche et alors le gibier est poursuivi jusqu'à l'eau, où il ne lui reste que deux alternatives : celle d'être tué et celle de s'échapper sans la moindre blessure. Il arrive souvent que les chiens poursuivent un chevreuil jusqu'à la capture; car l'animal se dirige instinctivement vers l'autre lac, et se dérobe ainsi à la poursuite des chasseurs et des chiens. C'est la manière la plus cruelle de le tuer, que les chiens attendent dans la ténacité et qu'il est instantané.

Il est facile de constater que la chasse au chien courant qui n'est permise que pendant une très courte période de l'année (deux semaines à peine), ne peut pas être mise au nombre des causes de la destruction du chevreuil ou du gros gibier.

Les vrais destructeurs

Comme je viens de l'établir, le gibier est détruit surtout par : 10 la chasse à l'époque du verglas (crusting), 20 aux salières et par les engins de chasse dressés par les braconniers et 30 sur une grande échelle, par les cultivateurs même qui habitent les villages et les endroits de chasse; 40 le marché des armes à feu, on peut se procurer des fusils et carabines chez la plupart d'entre eux, et je pourrais certifier que chacun de ceux qui composent cette classe de la société ont des armes de respect pour l'observation des lois de chasse qu'aucun autre particulier, en général, il est des plus regrettables qu'il soit ainsi, car ils se seraient sans contredit les premiers à bénéficier des avantages qu'offre généralement l'ouverture de la chasse qui amène sur les lieux de riches "sportsmen" qui sans hésiter déboursent des milliers de piécettes pour leur simple et agé plaisir.

On peut quelquefois le cri d'alarme en annonçant que des "sportsmen" de la ville sont revenus rapportant des oiseaux de gibier.

Pensez-vous qu'il y ait raison de s'alarmer parce qu'un part de six ou huit chasseurs reviennent avec dix ou douze chevreuils? Si vous étiez possible de réunir en un seul tas tous les animaux tués illégalement et hors de saison par les braconniers et autres gens de l'époque, alors vous pourriez être convaincu de l'immense carnage qui en est fait.

Que faudrait-il faire pour arrêter les progrès de cette destruction? Je suis d'avis que

LES MESURES SUIVANTES

10. Défendre absolument la vente du gibier, fermant ainsi la porte aux braconniers ou autres, qui pour un mince et insignifiant revenu sont disposés à tout sacrifier, à tout détruire; mais la conviction est que tôt ou tard il faudra arriver là, si l'on veut mettre fin à cette dévastation.

20. Donner plus de force et de vigueur aux lois concernant la chasse, en nommant, avec des salaires raisonnables, des inspecteurs ou gardiens qui consacreraient tout leur temps à visiter et à explorer minutieusement les territoires de chasse ou tout autre lieu où l'on soupçonne que de telles déprédations, sont commises. Ils auraient à prêter serment de remplir strictement les devoirs de leur charge suivant la lettre de la loi; et quiconque les gênerait de quelque manière que ce soit dans l'exécution de leurs fonctions devrait être très sévèrement puni et condamné à une forte amende. Ces inspecteurs devraient être eux-mêmes des chasseurs expérimentés et non des gens qui, comme cela arrive très souvent, n'ont aucune expérience et n'ont même jamais pris un fusil dans leurs mains.

30. Si la vente du gibier n'est pas prohibée, — j'espère qu'elle le sera — le moins que l'on puisse faire, c'est d'imposer une taxe aux commerçants et d'en appliquer le revenu au paiement des gardiens; ces commerçants de gibier devraient sans doute être tenus de payer une licence sujette à l'enregistrement, et de plus, leurs magasins devraient être visités à des époques connues d'avance, par les inspecteurs de chasse. Il y a même des commerçants qui reçoivent constamment des caisses de gibier de toutes sortes dont l'étiquette porte les mots "œufs", "volailles", ou toute autre description fautive.

A suivre sur la page 7

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Le "Board of Trade" choisit ses candidats pour certains quartiers.

LA MUNICIPALISATION

Discussion intéressante à ce sujet entre l'Econ. Sénateur Dandurand, M. R. Wilson-Smith et autres.

COMITE DE CONSULTATION

Un certain nombre d'hommes d'affaires se sont réunis hier après-midi au "Board of Trade" sous la présidence de M. Geo. E. Drummond, pour recevoir le rapport du comité spécial qui avait été chargé de faire le classement des meilleurs candidats que le Board of Trade devrait appuyer dans les quartiers anglais de la ville, aux prochaines élections municipales.

M. John Hyde, secrétaire du comité, soumit le rapport suivant :

Montreal, 28 décembre 1905.

Aux hommes d'affaires de Montréal.

"Le comité nommé à l'Assemblée du 21 décembre 1905 pour s'entendre avec les gens dont les noms ont été suggérés à cette assemblée comme candidats aux honneurs municipaux vous soumettent respectueusement :

"Que les membres du comité ont travaillé avec ardeur et ont été très contents de suivre les instructions reçues à l'Assemblée et ont toujours nourri le désir de choisir les candidats les plus dignes de représenter les intérêts financiers de la ville.

"Le comité a cru qu'il était d'abord de son devoir de consulter les membres du conseil actuel dont les actes ont été approuvés dans le passé par les hommes d'affaires de Montréal et qui n'ont pas encore manifesté le désir de se retirer ou de brigrer de nouveaux les suffrages.

"Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'échevin C. B. Carter, du quartier Ouest; l'échevin J. B. Clearhue, du quartier Saint-Laurent; l'échevin I. H. Stearns, du quartier Saint-Georges; et l'échevin G. W. Sadler, du quartier Saint-André, ont consenti à se porter de nouveau candidats et le comité croit de son devoir de vous demander d'approuver ces candidatures.

"Les échevins H. B. Ames, F. Robertson et F. E. Nelson ont positivement refusé de se porter candidats et M. H. A. Ekers briguera les suffrages pour la mairie.

"Le comité recommande les personnes suivantes comme dignes de représenter les intérêts de la ville et de l'appui des gens d'affaires de Montréal :

"Quartier Ouest, siège No 1, C. B. Carter, C.R., avocat; siège No 2, W. J. White, C.R., avocat. Quartier Saint-Laurent, siège No 1, J. B. Clearhue, marchand; siège No 2, J. Robinson, marchand. Quartier Saint-Georges, siège No 1, Dr H. B. Yates, médecin-chirurgien; siège No 2, I. H. Stearns, bourgeois. Quartier Saint-André, siège No 1, Geo. W. Sadler, manufacturier; siège No 2, Jos. Ward, marchand."

Sur proposition de M. James Morgan, secondé par M. C. S. J. Phillips, ce rapport, après longue discussion et une foule d'amendements rejetés, a été adopté.

L'HON. M. DANDURAND

Autorisé par le président relève l'affirmation faite, dit-il, par un journal du soir que les propriétaires de la ville de Montréal ne consentiraient à voter un règlement autorisant l'emprunt d'une somme de \$4,000,000 à \$5,000,000 pour l'établissement d'une usine municipale de gaz. Il croit que cette opinion n'est pas sérieuse. "Des noms, dit-il, viennent d'être suggérés comme candidats pour les élections municipales prochaines."

"Je ne sais pas quelles sont les idées de ces messieurs sur quelques-unes de ces questions les plus importantes qui devront être résolues durant ces deux années prochaines."

"Pour ma part, je tiens à donner mon opinion sur une ou deux de ces questions qui devraient, à mon sens, intéresser les citoyens."

"D'abord, la question du gaz : nous payons, dans le moment, \$1.20 le mille pieds cubes."

"Nous sommes tous d'accord pour demander du gaz à meilleur marché. Plusieurs ont cru que nous pourrions l'avoir à 75c. L'expert Bemis dit 87c."

"Je crois que nous devrions payer le gaz moins de 90c — 87c est peut-être le prix convenable."

"Nous pourrions bien donner à nos échevins le mandat impératif de ne pas payer plus de 90c. Mais si nous nous arrêtons là, nous aurons très probablement donné un coup d'épée dans l'eau, car nous aurons laissé nos échevins s'arrêter en face d'un refus de la part de la Compagnie "Montreal Light, Heat and Power" d'établir un taux raisonnable."

"En effet, si la compagnie du Light and Heat, profitant de son monopole, insistait pour imposer un prix exorbitant, dans quelle position serions-nous, puisque nous ne pouvons nous retourner vers une autre compagnie?"

"Il faut donc autoriser nos échevins à dépenser le montant nécessaire pour établir une usine à gaz, et poser les tuyaux de par la ville, sauf à faire opérer ce service par une compagnie privée, après soumissions demandées."

"Les citoyens de Montréal se désintéressent trop des affaires municipales."

"Je ne sais pas les maîtres de leurs destinées qu'une fois tous les deux ans."

"Nous avons droit de parler d'ici le premier février; après cette date, nos mandataires deviendront nos maîtres."

"Il est donc important de les bien choisir et de savoir et de connaître leur programme."

"Je veux bien traiter libéralement toutes les compagnies qui font affaires avec la ville, y compris la "Light and Heat", mais je ne consentirai jamais à être l'esclave de qui que ce soit."

A suivre sur la page 9

FETE DE FAMILLE DOUCEUR DU RETOUR

Après 35 ans d'absence M. T. Chartrand revient au pays présider une

REUNION FAMILIALE

Le héros de la fête a failli périr par suite d'une collision de chemin de fer à South Royalton, Vt.

TOUT A LA JOIE

Encore deux jours et commenceront dans nos familles canadiennes des réunions intimes qui donneront lieu à des retours d'enfants prodiges, à des querelles apaisées.

Nous connaissons cependant une famille au milieu de laquelle se trouvera ce jour-là, une joie immense, un bonheur incomparable.

Depuis trente-cinq ans qu'elle n'a pas vu son fils, Mme Chartrand sera demain soir l'objet d'une délicieuse surprise.

Son fils, elle le verra, elle lui serrera la main, elle l'embrassera en lui disant : "Pauvre enfant que je suis content de te revoir, comme tu as vieilli."

M. T. Chartrand, de cette ville, qui vient de voir pour la première fois son frère, qui a quitté le Canada en 1871.

Cette touchante réunion de famille où l'on verra se grouper autour de la vieille mère douce enfant mariée, avec chacun leur petite famille se fera à Ottawa, à la demeure de Mme veuve Isaie Chartrand, rue Saint-André, No 78.

Le fait principal de cette fête c'est que parmi les enfants qui imploreont la bénédiction de la vénérable septuagénaire, se trouvera l'aîné de la famille qui depuis trente-cinq ans n'était pas venu au Canada.

M. Isidore Chartrand partait en 1871 de Papineauville où sa famille habitait alors et s'en allait aux Etats-Unis, chercher fortune.

Après avoir dignement et courageusement surmonté toutes sortes d'obstacles, notre compatriote réussit à se créer un chez soi et à s'établir avec sa famille, à Charlton, Connecticut. Aujourd'hui, M. Isidore Chartrand est le père de neuf enfants et le grand-père de neuf petits-enfants.

Il y a environ deux mois, le chef de la famille Chartrand décédait au Canada et exprimait avant de mourir le désir de revoir ce fils dont il avait autrefois connu la tendresse filiale.

M. Isidore Chartrand, fils, a obéi au vœu du regretté décédé en quittant sa nombreuse famille pour venir saluer et embrasser sa vieille mère au premier de l'an.

Conçoit-on la joie immense qui précède à cette réunion de famille.

Nul doute que le souvenir du père viendra ternir quelque peu ce bonheur mais à la pensée qu'il a quitté la terre pour une vie meilleure et qu'il a souffert, avant de mourir, que sa bonne et fidèle compagne, continue à s'entourer de l'affection de ses enfants, on bénira la Providence qui a permis qu'un premier de l'an 1906 une mère soit l'objet d'une si douce surprise.

Un frère de M. Chartrand, notre compatriote de Charlton, demeure en cette ville, c'est M. Jean-Baptiste Chartrand, l'associé de notre populaire champion canadien,

LA PRESSE

21 rue Saint-Jacques, angle de la Côte
Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :
EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par an, \$1.00 par trimestre.
EDITION SEMAINE \$1.00 par an, \$0.30 par trimestre.
EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par an, \$0.30 par trimestre.

La PRESSE est imprimée et publiée au
No 21 rue Saint-Jacques, angle de la Côte
Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie
de Publication de LA PRESSE (limitée).

R. GODIN,
Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée
comme suit : LA PRESSE, No 21 rue Saint-
Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE
TOTAL DE LA SEMAINE
23 DECEMBRE

LUNDI	87,451
MARDI	87,457
MERCREDI	87,363
JEUDI	87,666
VENREDI	87,279
SAMEDI	110,020
TOTAL	547,936
HEBDOMADAIRE	47,824

MOYENNE PAR JOUR DE
L'EDITION QUOTIDIENNE
91,206

NOS CANADIENS

M. COME SERAPHIN CHARRIER,
M. P. P.



M. Charrier naquit le 4 avril 1848, à
Sainte-Philomène de Chateauguay, du
marriage de Geo. Edouard Charrier et
de Sophie Robitaille. M. Charrier fit
son éducation au Collège de Sainte-Thé-
rèse de Blainville. Il est cultivateur.
En 1873, il épousa Eleonore Glesson.
Les électeurs libéraux l'ont nommé
représentant le comté de Laprairie en
1897, 1900 et 1904, à la législature pro-
vinciale.

UNE BOURSE DE \$35,000

Les amis de l'hon. G. N. Ross lui
font un joli cadeau.



BRETELLES MARQUE DE
FABRIQUE GARANTIES
R. HENRI-ROULLAUD

M. C. R. DEVLIN, M. P.

LE DEPUTE DE GALWAY AUX
COMMUNES ANGLAISES FAIT
UN VEHÉMENT DISCOURS A
LA SALLE SAINT-PATRICE.

M. C. R. Devlin, membre du Parle-
ment Anglais, et représentant le con-
té de "South Galway" a adressé la
parole, hier soir devant la "United
Irish League" de Montréal, dans la
salle "St-Patrick".

M. Devlin en termes véhéments a
dénoncé le système odieux du gouver-
nement anglais envers l'Irlande.



M. C. R. Devlin, M. P., qui a dénoncé la
politique anglaise pour l'Irlande.

nement anglais envers l'Irlande. Il
accuse les autorités de Dublin d'être
responsables pour tout le mal et le
désordre qui règne en Irlande. Il faut
qu'le Château de Dublin où régnent
ces gens envoyés par l'Angleterre dis-
paraisse complètement. L'Irlande a
besoin d'un gouvernement autonome
et responsable. En accordant à l'Ir-
lande ce gouvernement, l'Angleterre
augmentera et sa prospérité et celle
de l'Irlande.

UNE FETE JOYEUSE

A L'ASILE SAINT-PATRICE—M^{rs}
BRUCHESI PRÉSIDENTE.

Très jolie fête, hier soir, à l'occa-
sion de la semaine de Noël, à l'Asile
Saint-Patrice, rue Dorchester. Ce
joyeux événement a lieu tous les ans,
mais cette année il a revêtu un ca-
ractère plus brillant. M^{rs} l'Archevêque
de Montréal.

M. le docteur J. A. MacDonald, qui
vient de terminer sa vingt-sixième
année comme médecin de cette insti-
tution fut le héros de la fête. Une
petite orpheline, au nom de la mai-
son, lui lut une lettre. Le médecin
répondit, avec charme, et exprima
le désir qu'il aurait de pouvoir ser-
vir encore vingt-cinq ans, à l'Asile
Saint-Patrice.

M. le docteur Harrison personnifia
Santa Claus. Il distribua un grand
nombre de cadeaux, non-seulement
aux enfants, mais aussi aux religieu-
ses et à M. le directeur, ce qui amu-
sa fort l'assistance.

M. l'abbé Leclair, directeur de l'in-
stitution remercia M. le docteur Mac-
Donald, pour ses nombreux et bien-
veillants services.

M^{rs} l'Archevêque, en réponse à une
adresse lue par une orpheline, dit
qu'il portait le plus vif intérêt à l'a-
sile et que cet intérêt tout cordial
suivait le personnel dans leur nou-
vel établissement d'Outremont.

Assistèrent à la fête : M^{rs} l'Arche-
vêque, M. le chanoine Roy, M. le
abbé Leclair, Martin Callaghan, Kil-
loran, Ouellette, G. McShane, McGin-
nis, Hoffmann, et le R. P. Doyle, du
Collège Loyola, M. le Dr et Mme Mac-
Donald, M. le Dr et Mme Harrison,
M^{rs} l'Archevêque, M. et Mme Burke, M.
et Mme C. F. Smith, M. et Mme P. F.
McCaffrey, M. le professeur Nelli, M.
et Mme C. A. McDonald, M. et Mme
P. McCrory, M. et Mme B. Tansey, M.
le Dr Tansey, M. et Mme P. S. Doyle,
Mme Harrison, et autres.

DETAILS
Voyez à la colonne d'amusements,
détails du programme de Gala au
Pare Schomer, pour Dimanche pro-
chain. 48-2

Bretelles en or plaqué, 85 cents à \$4.25.
R. Henneley, 255 Saint-Jacques.



Etabli en 1859
Le Meilleur



Un demi-siècle après
1905
Encore le Meilleur



(Dessin Enregistré)

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Tonique des toniques pour les
femmes pâles et faibles
EN VENTE PARTOUT A 75c LA BOUTEILLE
216-1244

LA GOMME A LA MENTHOL

"PEPSINE" DE BODE RAFRAI-
CHIT LA GORGE.

LA FEMME DENONCE LE MARI

Sur dénonciation de sa femme, ar-
rêté, hier matin, Joseph H. Dubois, âgé
de trente-cinq ans, domicilié rue Dor-
chester, a été arrêté la nuit dernière
par les agents Samson et Loran, en ver-
tu d'un mandat qui l'accuse de vol dans
les grands magasins et de recel d'ob-
jets volés par sa femme. Les agents
ont découvert pour \$200 de marchan-
dises volées chez les époux Dubois, qui
se rejettent sur l'un et l'autre la res-
ponsabilité des vols. Enquête la semai-
ne prochaine.

AVIS SPECIAL

\$6.00 \$6.00 \$6.00 \$6.00 \$6.00
Faites usage du charbon Connell aux
prix sus-mentionnés.
21 rue Bleury—M 5103—135 rue St
Etienne, M 3018—215 rue St Laurent,
E 2761—2616 rue Ste Catherine, Up
2168—3504 rue Notre-Dame (Syndicate)
551 rue Saint-Antoine, Connell An-
thracite Ming Co. 40-12

RICHE
OU...
PAUVRE

**Tout le monde peut offrir
Une jolie bouteille de....
Parfums comme CADEAU**

Nous faisons une réduction
toute spéciale pour le... **JOUR DE L'AN**

Remèdes, Prescriptions, Lunettes

NOTRE OFFRE POUR CETTE SEMAINE :

Philes Seigel, Ayer, Chase, Rad- way, Nix Longues, Beecham's. Tous, régulier, 25 cents, Ré- duit à 15c	Killer, 7 Huiles, Huile Electrique : tous, régulier, à 25 cents. Ré- duit à 19c
Sirogs, Gray, Codere, Gaudin, Demers, Laviolette, Baume Rhumal, Sirogs des Sœurs : tous, réguliers, à 25 cents, Réduit à 15c	Petto For Jallies, \$1.50, pour Fertuna 67c
Dandier, Robson, Luby, Chevi- rue, Sirogs, pour les cheveux : tous, régulier, 50 cents, Ré- duit à 39c	Seditz Chanteau, vérita- ble, 75 cents, pour Potto For Jallies, \$1.50, pour Caroline Lefrancq, gran- de, \$1.50, pour Vin Vial, \$1.50, pour Lunettes Minard, Radway, Pain Et ainsi de suite, tous réduits dans la même proportion. Venez constater par vous-même.

NOTEZ BIEN

Que ces prix sont ceux que l'on vous fera à nos 6 Pharmacies

QUENNEVILLE & GUÉRIN
1622 St Laurent, coin Fairmount Ave. 691 Ste Catherine
1393 Ontario, coin St Hubert 397 St Antoine, coin Fulford
701 Notre-Dame Ouest, coin Versailles 1406 Ste Catherine, coin Visitation

Département d'optique à notre pharmacie,
rue Notre-Dame Ouest, coin Versailles. Nous
faisons nos Lunettes à 40 pour cent de réduction
sur les prix ordinaires. Examen de la Vue
Gratuit.

**UNE LAMPE
DIAMOND GAS**

\$10.00

\$12.00

fera plaisir à votre ami de
la campagne et en même
temps mettra la gaieté
dans son foyer le soir du
Jour de l'An et durant
toutes les autres longues
soirées d'hiver. Rien de
mieux approprié et de plus utile. Cette lampe est un
bienfait, surtout pour ceux qui ne jouissent pas d'une
vue forte. Elle donnera une belle lumière blanche de
150 chandelles si on le désire, tout en ne brûlant que
la même quantité de pétrole qu'une lampe à mèche
plate. La lumière peut être réglée à volonté.
Cette lampe ne fait aucune saleté, aucune fumée
et fonctionne avec la plus grande sûreté. On pourra
la voir fonctionner dans nos vitrines chaque soir de
semaine jusqu'à 9.30.
Nous exposons un grand assortiment de gazelliers
portatifs importés pour les ventes des fêtes. Prix
très modérés.
Aussi appareils à gaz, globes de fantaisie à gaz à
incandescence, blancs et de couleur, manchons de
qualité supérieure et accessoires en général de gaz à
incandescence.

GLORIA GAS LIGHT COMPANY

2127 rue Sainte-Catherine, Montréal. 47-2

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS

Darwin

PREFERE
DES CONNAISSEURS

**ARGENT
À PRÊTER**

\$10.00 A \$5000.00

TAUX BAS--CONTRAT POUR CONVENIR

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec nous ayant ac-
cordé une licence, comme "BANQUIERS PRIVES", nous pouvons prêter aux
maisons d'affaires, marchands, commis, ouvriers, à beaucoup meilleur mar-
ché que chez les courtiers; comme nous avons un capital plus considérable que n'importe
par tout l'univers nous avons le capital plus considérable que n'importe
laquelle institution financière du monde. Adressez-vous à l'établissement le
plus ancien et le plus digne de confiance de Montréal et où vous pourrez
ouvrir un compte à des taux jamais égalés dans n'importe quelle ligne
d'affaires.

ARGENT A PRETER SUR MEUBLES, PIANOS, GARNITURES DE
MAGASINS, MARCHANDISES EN ENTREPOTS, RECUS D'ENTREPRENEURS,
CHEVAUX, VOITURES ET AUTRES GARANTIES, SANS ENLEVER LES
EFFETS QUI RESTENT EN VOTRE POSSESSION.

Nous accordons du délai, en cas de maladie ou de malheur. Nous ne
retenons aucun intérêt ou frais sur le montant que vous obtenez. Toutes
les transactions sont strictement privées et confidentielles.

Nos conditions de paiement conviennent à l'emprunteur. Faites-nous
connaître ce que vous désirez.

SI VOUS DEVEZ A UNE COMPAGNIE DE PRETS CHARGEANT
DES TAUX ELEVES SUR VOS MEUBLES, PIANOS, OU SI
VOUS AVEZ DES DETTES PRESENTES, NOUS LES PAYERONS POUR
VOUS ET NOUS AVANCERONS UN MONTANT D'ARGENT ADDITION-
NEL SI VOUS LE DESIREZ. VAUT MIEUX NE DEVOIR QU'A UN SEUL.

LES PERSONNES MOMENTANEMENT DANS L'EMBARAS ET VOU-
LANT EVITER LA PUBLICITE SONT CELLES QUE NOUS DESIRONS
SPECIALEMENT AIDER. NOUS OCCUPONS DE SPACIEUX BUREAUX
PRIVES.

Le Paiement Hebdomadaire ou mensuel sur prêt de

\$10.00 est \$75	Nous faisons
15.00 est 1.00	ce que nous an-
20.00 est 1.10	nonçons et même
25.00 est 1.25	plus. Si des taux
30.00 est 1.35	bas, des manières
35.00 est 1.40	affables et cour-
40.00 est 1.50	toises comptent
45.00 est 1.60	pour quelque cho-
50.00 est 1.75	se, nous sommes
55.00 est 2.00	à l'aise d'avoir votre
60.00 est 2.50	clientèle.

"PRETS SUR SALAIRE"

Nous tenons les bureaux par excellence pour prêts sur salaire. Les
salariés de la meilleure classe peuvent emprunter de l'argent sur leur sa-
laire sans que les patrons ou qui que ce soit le sache. Si vous êtes forcé
d'emprunter de l'argent, soyez sage, venez aux quartiers généraux où l'on
peut vous prêter n'importe quel montant.

Si vous ne pouvez venir, téléphones Main 423, ou écrivez et notre re-
présentant confidentiel ira vous voir.

The Canadian Finance Company

103 rue Saint-François-Xavier,

PARFUMERIE D'ETRENNES

Les dernières Créations de Violet,
La Société Hygiénique de Paris,
Piver, Seely etc!
ASSORTIMENT COMPLET DEPUIS 25c
LA BOUTEILLE.

Remettez ce coupon en faisant un achat de 10c ou plus à
une de nos Pharmacies et on vous donnera en retour un échan-
tillon de Parfum de la célèbre Maison Violet de Paris.

PHARMACIE NADEAU

953 SAINT-DENIS 837 SAINT-DENIS
COIN RACHEL COIN DULUTH.

GRANDE REDUCTION

POUR LES FETES.

Instruments de Musique

Et Musique en Feuille.

AGENT POUR
BESSON & CO., de Londres, Ang.
PELISSON, GUINOT & CIE, de Lyon, France.
J. W. YORK & SONS, de Grand Rapids, Mich.

Réparations de toutes sortes Exécutées à Bref Délai.

CHAS. LAVALLÉE, IMPORTATEUR

35 COTE ST LAMBERT
Tél. Bell Main 554.

**LE ROMAN D'UN
GARÇON D'HABITANT**

Par HENRI ROULLAUD
(Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur.)

PREMIERE PARTIE

Suite

—Allons! viens-t'en! dit-elle à son
mari avec un ton d'irrésistible autorité,
en le tirant par le bras.

Celui-ci écarta à cet ordre impo-
sieux ou à la réflexion? on ne sait;
mais il suivit sa femme sans rien dire,
en hochant la tête avec un air d'ine-
branlable détermination.

Jos, demeuré seul, resta un instant,
debout, immobile, confondu par cette
scène inouïe.

Ah! oui, il s'attendait à une oppo-
sition, à une résistance opiniâtre; mais
il ne s'attendait pas à des violences, et
la perspective de ce qui allait suivre
le jeta dans une sorte de désespoir.

Il s'assit sur une chaise vide, et les
conduits sur les genoux, le front dans
les mains, le malheureux décala en san-
glots.

IV
CLARTE DANS LA NUIT

Lorsque les époux eurent regagné leur

rendre en gros, mon pauvre hom-
me!

—Lui?... ah! massacre!

—N'importe, je ne veux pas de bat-
teries dans la maison. Demain ma-
tin tu me laisseras seule avec lui, et
je tâcherai de le raisonner. Si je ne
peux rien obtenir, nous verrons
M. le curé qui lui fera peut-être en-
tendre raison.

—Ah! bien, en voilà une idée! M. le
curé qui pousse tous les jeunes au ma-
riage et qui n'est jamais si content que
quand il publie bans... Faut-il
que tu sois traquée pour avoir une in-
vention de même... Tâche plutôt que
Jos le lance pas contre nous pour nous
obliger à le laisser marier.

—Tu ne sais pas ce que tu dis, répli-
qua la femme. Je le connais aussi bien
que toi, M. le curé. Et si je l'avais
écouté quand j'ai été lui dire que tu
allais m'épouser, je t'aurais laissé là...
et je ne serais pas aussi malheureuse
que je le suis aujourd'hui. Enfin,
tout ça c'est de l'histoire ancienne...
Oui, il aime à faire des mariages. M.
le curé, mais pas entre des gueux, des
crève-la-faim. Il dit, et il a raison,
que l'homme qui se marie doit être en
état de faire vivre sa femme et d'éle-
ver les enfants qui viendront. Pour ce-
la, il faut d'abord amasser quelques
sous, car, sans épargne, on est à la
merci de tous les accidents et on tombe
dans la misère. Alors, c'est le désaccord
entre le mèneur; puis l'homme dé-
vient ivrogne, et souvent la femme aus-
si... quand ce n'est pas pire... Voilà
comment il pense, M. le curé, et il pen-
se bien.

Le père Trévous marut frappé de ce
que lui disait sa femme, et il commen-
ça à entrevoir que le concours de M.
le curé pourrait bien seconder sa pro-
pre volonté.

—Tu as peut-être raison, je ne dis
pas... mais il faut savoir avec qui il
veut se marier, cet enragé-là.

—Tu penses bien que ce n'est pas
avec une demoiselle de la ville, ni avec
une fille qui a des mille et des cents.
Il ne peut fréquenter qu'une fille de
quintaux, et comme à eux deux ils n'a-
ront pas cinq sous pour entrer en mé-
nage, tu ne peux être sûr que M. le curé
lui fera un bon mariage.

L'entretien se prolongea longtemps
sur ce sujet, et les deux époux tom-
bèrent enfin d'accord sur les chances de
pouvoir élever ce projet dans l'oubli,
grâce à l'intervention de leur vieux
curé, objet de la vénération générale,
y compris celle de Jos.

De bonne heure au matin le père
Trévous alla travailler dans le bois,
abandonnant à la diplomatie de sa fem-
me l'ouverture des négociations de ce
genre; mais la femme ne se contenta
pas d'un mariage qui les plongerait en-
core plus dans la misère, par suite du
départ de l'ami.

Dès que mon mari fut parti Mme
Trévous se rendit à l'étable, désirant
s'en occuper un peu, et elle se mit à
lever des autres enfants, et surtout
des filles, qui n'avaient pas besoin d'être
mises au courant de l'agriculture.

Elle trouva Jos dans la position où
les lecteurs l'ont laissé la nuit, c'est-à-
dire le front dans ses mains et son
gémissement sur ses malheurs et son
existence.

Le bruit que fit sa mère en entrant
ne le tira pas de sa torpeur. Il fallut
que Mme Trévous lui touchât l'épaule.
Il écarta alors ses mains, releva sa
tête et montra un visage ravagé par la
douleur.

—Pauvre femme en fut émue.

—Voyons, voyons, mon enfant, faut

pourant pas te rendre malade! lui di-
t-elle avec un accent très doux qu'elle
n'avait pas l'habitude d'employer avec
lui.

—Eh! le remue.

—Mais tu vois, maman
vous vous opposez à mon mariage?

La mère évita de se prononcer en ré-
pondant à la demande par une ques-
tion :

—Mais avec qui veux-tu te marier?

—Avec Azilda Vouziers.

—Avec Azilda Vouziers! s'exclama la
mère presque joyeusement, tant elle
crovait facile, grâce à la pauvreté de la
jeune fille, de convaincre son fils qu'il
était sur le point de faire une irrépa-
rable sottise. Puis elle était certaine
que si elle échouait auprès de son en-
têté garçon, M. le curé saurait bien lui
démontrer l'impossibilité d'une pareille
union.

Jos hochait la tête en signe de confir-
mation.

—Avec Azilda Vouziers! répéta la
bonne femme; mais, mon pauvre gar-
çon, elle n'a pas seulement une che-
mise de rechange, et tu n'es pas capa-
ble de lui offrir un simple mouchoir.

—Ce n'est pas pour sa fortune que
je l'aime.

—Sa fortune! éclata la mère avec
une ironie provoquée par l'aveuglement
de Jos, sa fortune! Elle doit être
jolie la fortune de ton espèce de...
L'épithète outragée dont elle allait
flétrir la pauvre Azilda expira sur ses
lèvres, car elle avait vu passer dans les
yeux de son fils une lueur terrible qui
présageait une épouvantable fureur.

—Elle se raviva et dit d'un ton diffi-
cile :

—Ton espèce d'enjôleur.

—Jos ne répondit pas et reprit sa po-
sition première.

Au bout d'un assez long silence, la

mère lui dit doucement :

—Ce que nous voulons, ton père et
moi, c'est ton bonheur. Tu ne peux pas
te marier, toi qui n'as rien, à une fille
qui n'a rien non plus. A vous deux, vous
n'êtes pas capables d'acheter un cha-
udron pour faire cuire la soupe! Reste
avec nous encore quelques mois; fais
du bois de corde cet hiver, et ton père
te laissera la moitié de ton travail. De
cette façon tu auras au moins un peu
d'argent pour te marier.

En faisant cette proposition, Mme
Trévous n'avait d'autre but que de ga-
gner du temps et de profiter de ce dé-
lai pour assurer, par intrigues ou au-
trement, une rupture entre les deux
jeunes gens.

Mais Jos repoussa dédaigneusement
la proposition de sa mère :

—Je n'ai pas besoin de faire du bois
de corde pour me marier. Je puis ac-
he-ter à ma future des mouchoirs, des che-
mises, un chaudron, un canard, tout
ce qu'il faudra, et lui offrir encore un
beau jonc en or solide.

La bonne femme crut que son fils
avait l'esprit égaré, mais celui-ci la dis-
troupa vite, en ajoutant :

—Azilda Vouziers a de l'argent;...
elle a plus de \$200 à la banque, et elle
m'a dit que c'était pour nous deux.

Mme Trévous n'en pouvait croire ses
oreilles.

—Mais où a-t-elle pris cet argent là?

—Quand sa mère est morte elle lui a
tout laissé, parce que les autres étaient
partis aux Etats, et qu'on ne sait pas
même où ils sont. L'oncle d'Azilda a
fait encaiser et a ramassé \$150 qu'il a
placés à la banque. Hier, Azilda m'a
montré son livret et, avec les intérêts,
la somme se monte à \$225.20. Vous
voyez bien qu'elle n'est pas si quêtée
que vous croyez.

Stupéfaite, Mme Trévous regarda son

fils sans trouver un mot à dire. Elle
comprit que le mariage se ferait en dé-
pit de toutes les résistances, et elle gê-
mit intérieurement sur le surcroît de
misère que l'inévitable départ de Jos al-
lait leur apporter.

Mais une idée soudaine illumina son
esprit, et ses angoisses se calmèrent
aussitôt. Elle entrevoyait la possibi-
lité de faire tourner l'aventure à la sa-
tisfaction générale, et cet espoir la comba-
it d'une joie immense.

—Ah! si c'est comme cela, fit-elle, il
n'y a plus rien à dire, et tu peux te
mettre en ménage comme un monsieur.
Je compte seulement que tu nous lais-
seras le temps de respirer.

—Bien sûr, répliqua Jos, riant main-
tenant, bien sûr... on ne veut pas se
sauver, allez!... on prendra son temps.

Tout à fait d'accord, la mère et le
fils se quittèrent satisfaits : l'une alla
surveiller les apprêts du déjeuner, et
l'autre, après avoir échangé ses habits
du dimanche contre ses habits de tra-
vail, alla casser une croûte sur le por-
te, puis, allégre et joyeux, se rendit à
la besogne journalière.

V
LE COMPLIT

Impatient de connaître le résultat
des démarches de sa femme, le père
Gauthier ne s'attarda pas dans le bois.

(A suivre)

Pour le sommeil, la dentition, con-
tre les coliques, la diarrhée, soyez con-
vaincu que le Sirop du Dr. Fred. De-
mers pour les enfants est le meilleur.

(3)

Bouteilles de manchettes en or massif, \$3.00
à \$25.00, R. Henneley, 255 Saint-Jacques.

LA LUTTE GOTCH-DELVUK

Maupas battu par Gotch hier soir à Québec—Le club Ottawa bat les Winnipeg par un score de 8 à 4—Courses au trot au Bout-de-l'Île la semaine prochaine.



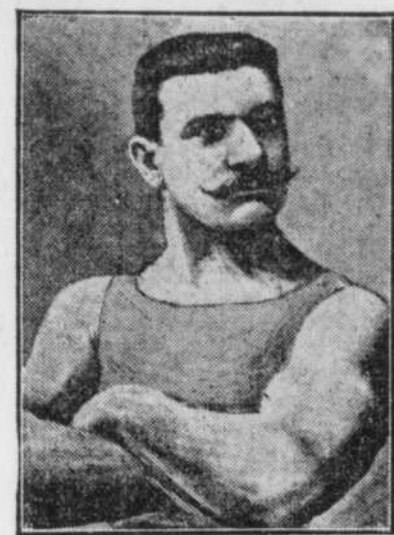
GOTCH CONTRE DELVUK
LUTTE GRECO-ROMAINE POUR LE
CHAMPIONNAT D'AMÉRIQUE

GOTCH RENCONTRE CE SOIR AU PARC
BOHMER SON PLUS FORMIDABLE
ADVERSAIRE

CONDITIONS DE LA RENCONTRE
GOTCH IRRESISTIBLE

IL DÉFAIT MAUPAS HIER SOIR À QUÉBEC, AU STYLE LIBRE ET AU
GRECO-ROMAINE

Québec, 28 décembre. — En battant Maupas par deux chutes de suite, dont l'une au gréco-romain, Gotch a prouvé ce soir qu'il est l'un des athlètes les plus extraordinaires qui aient jamais foulé le sol américain. La rencontre fut vive, violente, et Gotch se lançant toujours à l'assaut avec une fureur qui frappait la salle de stupeur, et Maupas déployant une habileté digne d'un champion. Le fait, Maupas n'a jamais fait de plus belle lutte.



Delvuk le champion canadien au gréco-romain, qui doit rencontrer Gotch ce soir au Parc Bohmer.

Sa défense contre ces attaques terribles fut vraiment merveilleuse. Au gréco-romain il fit des tours d'adresse qui mirent Gotch en danger deux fois, et qui soulevèrent des applaudissements à faire craquer la salle.

Mais Gotch lutta comme un enragé; nos amateurs ont compris en voyant son immense activité, sa force incroyable, ses assauts multiples et terribles, ses prises infernales, pourquoi on l'a surnommé le Tigre de l'Iowa. Jamais un athlète n'a plus ressemblé à un tigre déchaîné dans une arène; sa violence n'a pas de bornes. Souvent il enlevait Maupas par la jambe, le lançait avec force sur le tapis comme pour l'assommer. Aussitôt il se jetait sur lui comme le fauve, et la mêlée devenait impossible à décrire.

Dans l'engagement au gréco-romain, Maupas eut plus de chance. Deux fois même



Frank Gotch en action. Cette prise, l'une de ses favorites, qui a épuisé Maupas, hier soir, à Québec. Cette prise sera défendue ce soir.

Il eut l'avantage; on crut même qu'il allait gagner. La première fois, il lança Gotch sur le dos par un bras à la volée. Gotch revint sur une épaule et Maupas fit des efforts terribles pour compléter la chute. La salle cria, hurla d'encouragements, à Maupas, mais Gotch par un effort désespéré se sortit d'embarras.

Une autre fois, Maupas lança Gotch sur le dos par un bras roulé. Gotch fut longtemps en danger, la figure crispée, se tortillant, s'agitant dans l'anneau, mais à la fin sa force supérieure le tira encore d'embarras.

Quand il fut hors de danger, il fit une série d'attaques épouvantables qui épuisèrent le Français et lui donnèrent finalement la victoire en 25 minutes.

La lutte libre avait duré 25 minutes. Le docteur Gadbois de "La Presse" agissant comme arbitre, et Monsieur Talbot était chronométrateur.

L'immense foule qui assistait vendredi soir à la rencontre de Gotch-MacLeod, se préparait à envahir le stade encadré du parc Bohmer pour être témoin de la dernière, et en même temps la plus importante lutte de l'année. Tout le monde veut assister à ce spectacle; ceux qui ont vu Gotch en action, ceux qui ont contemplé cet ouragan déchaîné dans l'anneau, veulent le revoir contre un adversaire digne de lui; ceux qui ont manqué la superbe lutte de vendredi dernier, et qui ont appris le lendemain quel beau spectacle ils avaient perdu, se promettent bien de n'être pas absents ce soir. Car pour voir Gotch et Delvuk aux prises, tous les amateurs d'athlétisme vont se précipiter comme un seul

homme autour de l'arène où ils vont batailler.

Cette rencontre se fera au style favori de Delvuk, le gréco-romain, et comme il est maître dans ce style, on peut s'attendre à un spectacle mouvementé. La puissance musculaire de Gotch, son inconcevable activité, sa fureur, sa brutalité même, ses étonnantes capacités d'ébranler le solide Autrichien, si robuste lui-même et si sûr de son affaire.

Voilà la question intéressante pour ce soir.

Gotch se croit invincible et irrésistible. Il ne peut supposer qu'un homme en Amérique puisse lui tenir tête; si Delvuk se défend avec succès ce soir, il y aura des assauts dans l'arène du Parc Bohmer, comme il ne s'en est peut-être jamais vu.

Ceux qui connaissent le caractère de Gotch savent ce qui arrivera si Delvuk prend une chute, ou si seulement il repousse et brise toutes les attaques. Mais personne n'ose prévoir ce qui se passera si Delvuk qui ne craint pas les tactiques brutales d'un adversaire, quel qu'il soit, se met à rendre coup pour coup, brutalité pour brutalité, quand il ne pourra se servir ni des prises de jambes, ni des hampeurs, la partie sera plus égale qu'il ne le suppose. Si jamais il est entraîné en ce genre, il sera plus égal qu'il ne le suppose. Si jamais il est entraîné en ce genre, il sera plus égal qu'il ne le suppose.

Delvuk est un rude gaillard; c'est aussi un main. Il n'est pas aussi violent que Gotch, peut-être pas aussi puissant, mais il est plus solidement charpenté, plus fort d'os, plus opiniâtre à la lutte, son coup est plus solide; il porte admirablement, chose que Gotch ne peut faire, et ce qui va grandement l'aider, il connaît toutes les finesses de la gréco-romaine.

Avec tous ces avantages de son côté, Delvuk court de très grandes chances de renvoyer Gotch dans son pays avec le discredit d'une défaite rétrospective.

Delvuk fera un effort terrible, ce soir, car il emporte avec lui dans l'arène l'espoir suprême des lutteurs canadiens.

Une dernière raison, Delvuk gage son propre argent avec tous ceux qui se présentent; voilà qui lui indique une bonne chance dans ses forces.

GOTCH ORATEUR

Avant le grand match, ce soir, Frank Gotch paraîtra dans un nouveau rôle; il adressera la parole pendant 20 ou 30 minutes à la foule assemblée. Le sujet de sa conférence sera:

"Les bonheurs de l'athlétisme et les dangers de l'inconduite chez les athlètes."

Gotch ne fait usage ni de tabac, ni de liqueurs alcooliques, ses repas, ses vêtements, semblent absolument purs de toute maladie, et de toute contamination. Il mange peu, et pratique l'hygiène suivant les idées les plus rationnelles.

Cette conférence vaut la peine d'être entendue.

CONDITIONS DE LA RENCONTRE:

Le meilleur en trois reprises sera le vainqueur.

Le genre gréco-romain, sans stratégie et sans hampe-lock, gouvernera la rencontre.

Le vainqueur sera champion d'Amérique au gréco-romain.

OTTAWA BAT WINNIPEG PAR UN SCORE DE 8 À 4

Winnipeg, 29. — Le club Ottawa, champion du Canada, a défait hier soir les Winnipeg par un score de 8 à 4. On peut résumer cette lutte en disant qu'elle a été la lutte de la combinaison contre le jeu individuel, et de l'expérience contre l'enthousiasme. Ce fut une brillante exhibition du jeu de l'équipe, les joueurs ont agencé avec une remarquable pour une ouverture de saison. Les joueurs ont agencé avec une remarquable pour une ouverture de saison.

Le club local a gagné une excellente victoire, il n'a pas encore été défait, et il y a eu un ou deux arbitres. Nombre de sièges ont été retenus à l'Aréna par des gens de New-York qui accompagneront le club.

Le manque de place est cause que plusieurs de hockey qui devaient avoir lieu demain soir à Brockville, à Midland, Ont., et à Seaforth, Ont., ont été remises.

INCIDENTS A MORRISBURG

Morrisburg, 29. — La deuxième partie d'exhibition entre les clubs Cornwall et Morrisburg a eu lieu hier soir, sur une glace fort tendre. Par suite le jeu fut lent, il fut aussi rude par moment, et il ne se fit aucune combinaison. Dans le premier mi-temps le club local compte deux points; il en enregistra un troisième peu après le commencement du deuxième mi-temps.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

Le jeu n'était recommandé que depuis 10 minutes que McCourt, autrefois de Woodstock, et un joueur de l'équipe de Cornwall, se disputaient la possession de la balle.

6 janvier — 4.00 — Victoria vs Shamrock.

13 janvier — 2.30 — Montréal vs Victoria.

13 janvier — 4.00 — Wanderer vs Shamrock.

20 janvier — 2.30 — Wanderer vs Victoria.

20 janvier — 4.00 — Shamrock vs Montréal.

27 janvier — 2.30 — Shamrock vs Victoria.

27 janvier — 4.00 — Wanderer vs Montréal.

3 février — 2.30 — Victoria vs Montréal.

3 février — 4.00 — Shamrock vs Wanderer.

10 février — 2.30 — Montréal vs Shamrock.

10 février — 4.00 — Victoria vs Wanderer.

SECTION B

6 janvier — Gordon vs Outremont.

11 janvier — Outremont vs McGill.

18 janvier — Gordon vs McGill.

26 janvier — Outremont vs Gordon.

3 février — McGill vs Outremont.

6 février — McGill vs Gordon.

SECTION A

9 janvier — 10 à 11 — Athénæum vs Victoria.

15 janvier — 10 à 11 — Shamrock vs Westmount.

16 janvier — 10 à 11 — Montréal vs Victoria.

22 janvier — 10 à 11 — Athénæum vs Shamrock.

29 janvier — 10 à 11 — Montréal vs Westmount.

5 février — 10 à 11 — Montréal vs Shamrock.

6 février — 10 à 11 — Westmount vs Victoria.

13 février — 10 à 11 — Athénæum vs Montréal.

19 février — 10 à 11 — Athénæum vs Westmount.

20 février — 10 à 11 — Shamrock vs Victoria.

SECTION B

11 janvier — 9 à 10 — Gordon vs McGill.

18 janvier — 7 à 8 — Stirling vs Loyola.

18 janvier — 9 à 10 — Gordon vs Loyola.

26 janvier — 9 à 10 — Gordon vs Stirling.

26 janvier — 7 à 8 — Loyola vs Gordon.

2 février — 8 à 9 — Stirling vs Gordon.

12 février — 7 à 8 — McGill vs Stirling.

16 février — 8 à 9 — McGill vs Gordon.

19 février — 7 à 8 — McGill vs Loyola.

22 février — 9 à 10 — Loyola vs Stirling.

HAWKESBURY VAINQUEUR PAR 4 À 2

Hawkesbury, 29. — La première partie de la L. O. N. A., a été jouée hier soir, devant une assistance très nombreuse. Les deux adversaires étaient les clubs Vankleek Hill et Hawkesbury. La lutte fut très contestée et le résultat fut incertain jusqu'au dernier moment, alors que le club local compta deux points de suite, ce qui lui donna la victoire par un score de 4 à 2.

Noms des joueurs:

Vankleek Hill. Labrosse. Buts. Larivière.

Donovan. Point. Lefebvre.

Mooney. Couvert. Gervaise.

Capitaine. Chénay. Attaque. Murray.

Crooks. Attaque. Edwards.

Yenor. Attaque. Brock.

Ladouceur. Attaque. McLaughlin.

Referee. F. Patrick, Montréal.

Chronométrateur. Landraut, Hawkesbury.

et R. Jamieson, Vankleek Hill.

MONTREAL VS CRESCENT

L'équipe du club Montréal qui fera face demain soir au Crescent, de Brooklyn, a été choisie hier. Elle se composera comme suit:

Buts. Brophy; point. Melrum; cou-

vert. Les joueurs ont agencé avec une remarquable pour une ouverture de saison.

Le club a eu hier soir une excellente victoire, il n'a pas encore été défait, et il y a eu un ou deux arbitres.

Nombre de sièges ont été retenus à l'Aréna par des gens de New-York qui accompagneront le club.

Les Chapeaux de \$2.50 de JESS Applegath

Ont aujourd'hui la vogue.

Un cadeau approprié pour le temps des fêtes, c'est un chapeau de Soie ou un Derby, dans les derniers styles, avec le privilège d'échanger.



2361 rue Ste Catherine (Près de la rue Peel) Ouvert le soir Magnin de Toronto, 80 rue Yonge.

Lorsque vos amis iront vous "Souhaiter la bonne année" ne manquez pas de leur offrir de

L'India Pale Ale de Molson

Le breuvage des fêtes pour les réjouissances du nouvel An.

LA FORTUNA

2361 rue Ste Catherine (Près de la rue Peel) Ouvert le soir Magnin de Toronto, 80 rue Yonge.

Le Roi des Cigares à 10c

Retournez les bandes pour primes de valeur.

N. B. — Chaque cigare est estampé.

GOULET FRERES, Montréal.

COURSES AU TROT A L'ABORD A

Un groupe de sportsmen ont organisé des courses au trot pour les 6 et 7 janvier à l'Abord à Plouffe. Voici le programme:

6 JANVIER

Classe 2.25. Prix \$100. Free for all. Prix \$100.

7 JANVIER

Classe de 2.25. Prix de \$100. Classe de 2.20. Prix de \$100. Trois secondes allouées aux trotteurs.

Leo Sabourin, lutteur à 115 livres, accente le défi de A. Saint-Amour, pour un enjeu de \$500.

LA COUPE DE FRANCE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTE A LACHINE

Le club de raquette Lachine a préparé un très joli programme sportif pour l'après-midi du 13 janvier. Il est à organiser des courses en raquette sur la glace, et donnera de beaux prix aux vainqueurs. Ces prix sont offerts par les marchands de la ville. Il y a toute assurance que ces courses seront fort intéressantes. Elles sont ouvertes à tous les clubs bons fide.

Une innovation sera aux courses, ou plutôt deux chasses au dinde. Il y en aura une pour dames et une autre pour messieurs. Les organisateurs lachinois ont décidé sur la glace, et celui qui la saisira le premier la gardera. L'honneur d'inscription pour les courses sera de 50 centimes; cependant, dans les Nos 2, 6, 8 et 9, les participants recevront le montant qu'ils auront payé.

Les courses commenceront exactement à 2 h. 30. Voici le programme:

1. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

2. — 1 mille. Ouvert, 2 prix.

3. — 100 verges, ouverte, 2 prix.

4. — 1 mille, ouverte, course ouverte, compétition en costume de raquetteurs, 3 prix.

5. — 3 milles, course ouverte, 3 prix.

6. — 4 milles, course pour hommes mariés, ouverte aux membres du club Lachine.

7. — 4 milles, course ouverte avec obstacles, 2 prix.

8. — Chasse au dinde, hommes.

9. — Chasse au dinde, dames.

Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. F. W. Eastwood, Lachine, le ou avant le 10 janvier.

LA FORTUNA

2361 rue Ste Catherine (Près de la rue Peel) Ouvert le soir Magnin de Toronto, 80 rue Yonge.

Le Roi des Cigares à 10c

Retournez les bandes pour primes de valeur.

N. B. — Chaque cigare est estampé.

GOULET FRERES, Montréal.

COURSES AU TROT A L'ABORD A

Un groupe de sportsmen ont organisé des courses au trot pour les 6 et 7 janvier à l'Abord à Plouffe. Voici le programme:

6 JANVIER

Classe 2.25. Prix \$100. Free for all. Prix \$10

POUR LES ENFANTS ABANDONNES

LE PETIT BAS DE NOEL

Chaque année, à la veille de Noël, un joli petit bas blanc tombe dans la cheminée de l'excellente famille canadienne, venant y chercher une aumône pour les petits enfants de la Crèche de la Miséricorde.

Le petit bas est accompagné de la touchante supplique que voici :

"LA PRIERE DU TOUT PETIT !..."

"Je suis un tout petit enfant. La Crèche m'a recueilli à ma naissance; elle m'a donné un toit, elle m'a donné une famille. Je suis heureux, mais je tends vers vous, non pas tout blanc, dans une grande prière; voyez ce tout petit bas, "tout petit", l'aumône la plus légère tiendra une grosse place dans le tissu léger de ma chaussette !"

"Donnez, belles Dames et bons Messieurs, aux petits enfants comme nous; donnez aux très abandonnés qui n'ont pas de mère, pas de berceau! Ils n'ont rien, rien que votre charité !"



Madame J. L. Archambault, présidente des dames patronnesses de la Crèche. (Photo. Dupras et Coles, 1729 Sainte-Catherine.)

"Donnez-nous sans compter, parce que nous sommes les innocents dont les âmes sont bien blanches! Tous les sourires que vous amènerez sur nos lèvres enfantines, jetteront des grâces et des bonheurs sur les têtes de vos chéris, à vous, nos bienfaiteurs !"

"Petits enfants choyés et heureux, nous vous tendons aussi notre petit bas; laissez-y tomber les gros sous qui payent vos bonheurs. Accordez-nous le sacrifice de vos friandises, ô jolis anges de la terre, et le bon Jésus, dans la nuit divine que nous attendons, déposera tout au fond de vos mignonnes bottes, le merci du Petit Noël et de ses petits pauvres de la Crèche !"

"Voici le petit bas de Noël, belles Dames, bons Messieurs, jolis enfants, prêtez, prêtez généreusement aux bébés malheureux, c'est Jésus qui paie les dettes des enfants sans nom, sans mère et sans berceau !"

Si vous êtes touchés de l'appel de ces tout petits et de la prière que nous vous adressons en leur nom, vous voudrez bien, comme les années précédentes, déposer votre offrande et celle de vos amis dans le petit bas de Noël et le renvoyer à la présidente de l'œuvre.

Madame J. L. ARCHAMBAULT,

Présidente.

Et les Dames Patronnesses de la Crèche.

Un avis de réception sera adressé en retour de chaque envoi.

Adresse: Madame J. L. Archambault,

152 Berr.

Toute offrande même la plus minime sera reçue avec gratitude, et toutes les âmes charitables sont instamment priées de concourir à l'entretien des petits êtres abandonnés dès leur naissance.

L'œuvre de la Crèche est très populaire, elle compte un grand nombre de dames patronnesses, et ses présidentes ont été jusqu'à aujourd'hui, tout d'abord Madame Raymond Préfontaine dont le parfait esprit de charité est bien connu, Madame M. H. Dandurand, la créatrice de l'œuvre du petit bas, Madame Laporte, la maîtresse de Montréal, une des femmes les mieux connues par sa charité, et Madame J. L. Archambault, la dernière élue qui jouit comme ses devancières de l'estime et du respect de tous.

Nous invitons nos nombreux lecteurs à souscrire généreusement à l'œuvre du petit bas des enfants de la Crèche de la Miséricorde, touchés par la prière du "tout petit". A l'époque des épreuves, l'enfance attire tout particulièrement notre sympathie; jetons donc dans les blancs berceaux un peu de joie, et remplissons de gros sous la chaussette mignonne qui implore si gentiment notre charité.

LE NOTAIRE MAINVILLE

M. le notaire J. R. Mainville vient d'être nommé notaire de la succursale de la banque d'Hochelaga, à l'angle des rues Saint-Denis et Mont-Royal. M. Mainville est déjà le notaire de plusieurs institutions, entre autres, sa-



M. le notaire J. R. Mainville.

voir: Le journal "La Presse", la Société des Artisans Canadiens-français de Montréal, la "Eastern Township Bank", succursale de la rue Saint-Laurent, les Dames Religieuses Carmélites. Il est de plus administrateur de plusieurs grosses successions.

M. J. R. Mainville fut reçu notaire, le 21 septembre 1896; il fit sa cléricature chez M. Cushing & Mainville.

BOSTON SHOE STORE --- 2325 rue Sainte-Catherine --- BOSTON SHOE STORE

LA GRANDE VENTE D'ECOULEMENT DE TOUTES LES MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER SE FAIT MAINTENANT AVEC ARDEUR

Les prix de toutes les marchandises sont réduits sans merci. Nous sommes les premiers à réduire les prix. Il ne faut rien garder. Tout doit être vendu. Vous perdrez de l'argent demain si vous n'assistez pas à cette vente.



Bottines en veau box, chevreau vici et veau velours, pour hommes. Prix primitif, \$4. \$2.40. Prix de vente. . . . \$2.40

Bottines en veau box, pour hommes. Prix primitif, \$3.50. \$1.95. Prix de vente. . . . \$1.95

Bottines en chevreau vici et peau de poulain vernie, pour dames. Prix primitif, \$3.50 et \$4.00. Prix de vente. . . \$2.40

Bottines en chevreau vici, bou verni, semelles légères et pesantes, pour dames. Prix primitif, \$3.50. Prix de vente. . . \$1.95

Pantoufles de maison, confection anglaise, pour dames. Prix primitif 60c et 75c. Prix de vente. . . . 25c

Pantoufles en chevreau vici, tan et noir, aussi Soûle, tan, des- sines brûlés à la main, pour mes- mes. Prix primitif, \$2.50 et \$3.00. Prix de vente. . . \$1.35

Pantoufles Roméo en chevreau vici tan et noir, pour hommes. Prix primitif \$2.50 et \$3.00. Prix de vente. . . \$1.69

Bottines en veau box, pour gar- çonnets, points 1 à 5. Prix pri- mitif \$2.00. Prix de ven- \$1.49

Bottines en veau box et en che- vreau vici, pour demoiselles et enfants. Points 8 1/2 à 2. Prix pri- mitif \$2.00. Prix de ven- \$1.39

Pantoufles en chevreau vici tan et noir, forme Everet, pour gar- çonnets. Tous les points. Prix pri- mitif \$1.50. Prix de vente 89c

Jambières noires pour dames, demoiselles et enfants, depuis le point 4 pour enfants jusqu'au point 7 pour dames. Prix pri- mitif \$1.00. Prix de vente 50c

Boston Shoe Store

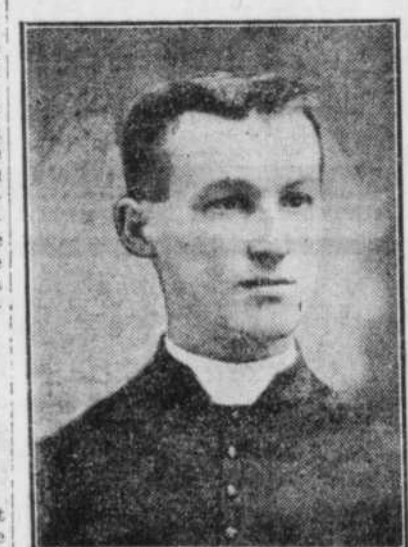
2325 Rue Sainte-Catherine, Montréal, 106 Rue Yonge, Toronto.

PREMIERE MESSE A

SAINT-PIE DE BAGOT

IMPOSANTE CEREMONIE RELIGIEUSE; UNE BELLE FETE DE PAROISSE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE.) Saint-Pie, Co. Bagot, 29 — Lundi dernier, toute la paroisse de Saint-Pie était en liesse, car s'offrait pour cette riche paroisse du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui peut se vanter d'avoir fourni plusieurs prêtres, une imposante cérémonie religieuse et civile.



M. l'abbé Omer Bousquet, fils de M. Francis Bousquet et d'Elodie Auger, di- recteur de la paroisse de Saint-Pie de Bagot.

M. l'abbé Omer Bousquet, fils de M. Francis Bousquet et d'Elodie Auger, di- recteur de la paroisse de Saint-Pie de Bagot.

Ordonné prêtre le 23 décembre à Yar- hevéché de Montréal, il se rendait à Saint-Pie pour y chanter sa première messe. Un auditoire des plus nombreux, comme dans les plus beaux jours de l'été, se pressait dans l'église paroissiale. L'église avait revêtu ses plus beaux vêtements, et tout l'autel resplendissait sous la parure des plus belles fleurs.

Le jeune lévite, tout imprégné d'une émotion qui s'élevait au cœur, y dit sa première messe, sous le regard de ses concitoyens qui l'avaient vu naître, grandir et enfin devenir ministre du Seigneur.

Au dernier évènement, M. le chanoine Duhamel, curé de la paroisse, dans un sermon des plus touchants, sut tou- cher la note juste en parlant de la su- periorité du sacerdoce et de l'honneur qui résulterait sur la paroisse de Saint- Pie en contemplant un de ses fils qui traitait dans la milice du Seigneur. L'assistance était émue.

Le soir, les amis les plus intimes du jeune prêtre eurent l'occasion propice pour lui prouver leur amitié.

Une trentaine de ses amis se ren- dirent chez le père du nouveau lévite et allèrent prendre une joyeuse récréa- tion. Une adresse fut lue par le Dr A. E. Choquette.

Le héros du jour, sous le coup d'une émotion facile à comprendre, sut y ré- pondre par des paroles justes et sincères, démontrant combien il était sensi-

LE MAGASIN CENTRAL

Pour Cadeaux du Jour de l'An

NOUS avons porté cette année une attention toute spéciale aux articles qui sont généralement les plus appréciés comme Cadeaux des Fêtes. C'est pourquoi nous avons un assortiment immense d'Objets Utiles qui vous charmeront vous-même et qui charmeront davantage ceux auxquels vous les offrirez en Cadeaux.

Venez nous voir, vous n'au- rez que l'embarras du choix.



Valises de toutes descriptions.
Sacoches de toutes grandeurs.
Sacs de Voyage Une variété immense.

Sacoches de Dames Ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic.

Porte-Monnaie en Cuir Nécessaires de Toilette et une multitude d'au- tres objets en cuir qu'il serait trop long d'énu- mérer.

Ne vous tourmentez pas davantage pour faire le choix de vos cadeaux. Ve- nez directement à nos magasins. Vous y trouverez à la fois

LA VARIÉTÉ, LA RICHESSE ET LE BON MARCHÉ

H. Lamontagne & Coie limités

BATISSE BALMORAL Montréal, Canada.

ble à ces marques d'amitié. Une jolie bourse lui fut présentée.

M. le vicar Lemoine, dans un petit discours de circonstance alla droit au cœur de son confrère et de tous les assistants, en retraçant ses compliments à son condisciple et aux organisateurs de cette fête, MM. Jos. Palardy et Emile Despars.

Puis des déclamations et des discours furent faits par MM. Omer Bousquet, le Dr Choquette, Amédée Bousquet, et le Dr Tétrault.

Bref, ce fut une vraie fête de famille, et l'on se sépara joyeux et content, emportant de cette démonstration un souvenir vivace et durable.

Étaient présents: MM. Edgar Té- treault, marchand de bois de Saint-Pie; Joseph Palardy, boulanger; le Dr Té- treault, E. Choquette, agent du C. P. R.; Louis Gauthier, ferblantier; H. Pontbriand; M. l'abbé Lemoine, vi- car; M. l'abbé Omer Bousquet, Isidore Poirier, Louis Mesnard, Fred. Quintal, Louis Auger, T. Bousquet, Albert Gobeil, Napoléon Chagnon, Alphonse

Ogilvy

RUES STE CATHERINE ET DE LA MONTAGNE

Quelques Valeurs Spéciales pour Demain.

GANTS DE DAMES DE \$1.00 POUR 49c

GANTS DE CHEVREAU FRANÇAIS A UNE OU A DEUX AGRAPES, couleurs: tan, brun, castor, gris, sang de bœuf, noir et blanc; broderie à même, blanche et noire; points 5 1/2 à 7 1/2. Prix régulier \$1.00. Prix spécial . . . 49c

Beaux gants de chevreau français le "Tainqueur", à deux agrap- les, couleurs: tan, brun, castor, gris, noir et blanc; points à même, noirs et blancs; points 5 1/2 à 7 1/2; chaque paire garantie. Prix spécial . . . \$1.00

LONGUEUR DE BLOUSE POUR \$1.50

FLANELLE DE FANTAISIE POUR BLOUSES, longueurs de 3 verges, dans une botte de fantaisie; prix régulier de \$1.50 à \$2.10 la longueur. Demain . . . \$1.50

rien tant que les réunions des jeuners; prix régulier, \$5.00; de- main . . . \$5.00

COUSSINS RECOUVERTS EN BATISTE, remplis de duvet; prix régulier 40c. Demain . . . 25c

Elégantes Blouses en Soie pour Etrennes

Notre bel étalage de jolies blouses de soie n'a pas souffert des ventes de Noël. Nous avons encore une grande variété au choix. Voici une va- leur spéciale pour demain.

BLOUSES DE SOIE TAFFETAS POUR DAMES, toutes nuan- ces populaires, joli style, insertion de Valenciennes sur le devant et aux poignets, petits remplis et bouillonnés au buste; toutes grandeurs. Prix spécial de vendredi . . . \$5.00

Mouchoirs de Dames de 40c pour 20c

MOUCHOIRS ECHANTILLONS, en toile et en lin, à point d'ourlet et brodés. Prix régulier 40c chacun. Demain . . . 20c

Prix régulier 50c. Demain . . . 25c

MOUCHOIRS BORDES DE DENTELLE, en toile et en lin. Prix régulier 40c. Demain . . . 20c

Aussi quelques mouchoirs bordés de dentelle, bord dentelé et bro- dés. Prix régulier 30c. Demain . . . 15c

Prix régulier 25c. Demain . . . 12 1/2c

ROBES D'ENFANTS POUR REUNIONS

La saison des fêtes réjouit grandement le cœur des enfants, mais rien autant que les réunions des jeunes et les danses auxquelles ils sont in- vités. Nous exposons, pour les enfants, des robes très jolies et très approp- riées à ces circonstances.

Une de ces robes est en soie de Chine, très bien garnie de dentelle Valenciennes pour enfants de 6 à 14 ans. Prix spécial de vendredi . . . \$5.00 à \$10.00.

Choisissez parmi le reste des échantillons de voyageurs de commerce, d'ARTICLES en CORNE DE CERF et en CUIR, à MOITIE PRIX. :: :: :: ::

Ogilvy

Rues Ste Catherine et de la Montagne

POUR VOS Epiceries, Vins, Liqueurs, Etc., Etc.,

POUR LE JOUR DE L'AN

Venez à la Nouvelle Epicerie

J. W. CADIEUX

1662 RUE SAINTE-CATHERINE (Ancienne Epicerie moderne)

OFFRES SPECIALES D'ICI AU JOUR DE L'AN

Beurre de choix, la livre, 26c. Fruits importés directement des centres de production, AUX PRIX DE L'ÉTÉ. Un panier de liqueurs assorties, de première marque.

POUR \$5.00

COMPRENANT: 1 bouteille de Rhum, 1 bouteille de Champagne, 1 bouteille de Scotch, 1 bouteille de Brandy, 1 bouteille de Gin 1 bouteille de Sherry ou Vin de Port, au Choix.

Bonbonnières, depuis 10c à \$3.00. Grand choix de Bonbons, à la livre. Assortiment complet et des plus variés de

Cognacs, Claires, Sauternes, Bourgognes, Vins Mousseux, Champagnes, Liqueurs Françaises

A des Prix défiant toute Concurrence.

N. B.—Une attention toute spéciale est accordée aux commandes par téléphone.

J. W. CADIEUX

1662 rue Sainte-Catherine. Tel. Bell Est 3333.

L'ENQUETE DES ASSURANCES

M. LOUIS PAYN NIE AVOIR JAMAIS RECU \$40,000 DE LA MUTUAL RESERVE POUR SE SERVIR DE SON INFLUENCE AUPRES DES AUTORITES POLITIQUES.

New-York, 29. — M. Louis F. Payn et J. Rider Cady, qui était le conseiller de M. Payn, quand ce dernier était surintendant des assurances, ont donné leur témoignage hier, devant la commission d'enquête sur les assurances.

M. Payn a nié formellement avoir reçu \$40,000 de la Mutual Reserve Life Insurance Company et avoir permis à cette compagnie de faire elle-même le rapport d'une enquête que M. Payn a ordonnée en 1899. M. Payn dit que ce rapport est absolument faux et qu'il a été le résultat d'une querelle entre James D. Wells, ancien vice-président de la Mutual et le président Burnham, de la même compagnie.

Le juge Cady a été assigné comme témoin parce qu'il a comparu devant M. Payn dans l'intérêt de la compagnie d'assurance prussienne qui demandait l'autorisation de faire des affaires dans l'Etat. Le demandeur fut rejeté par M. Payn. Plus tard, cependant, M. Payn décida d'admettre plusieurs de ces compagnies.

M. Hughes demanda si M. McCurdy avait dit que la Mutual Life paierait n'importe quelle somme pour obtenir un dossier adverse. Le juge Cady répondit que non, mais que M. McCurdy lui offrit de l'argent pour retenir ses services comme avocat de la Mutual Life, ce qui fut refusé.

Robert Hunter, du bureau de New-York au département des assurances, admit qu'il a usé de son influence pour faire destituer un médecin examinateur de l'Equitable à Poughkeepsie.

Adrian Iaelin et G. G. Haven, membres du comité des finances, et Frederick H. Cromwell, président temporaire de la Mutual Life, donnèrent des explications sur la division de 1,000 actions de la Lawyers' Mortgage Insurance Company qui, bien que détenues par la Mutual Life étaient portées au crédit de membres du comité des finances.

M. Hughes a demandé à M. Cromwell quelle attention il avait donnée à la question d'économie dans la Mutual Life. Il répondit qu'il ne pouvait donner de chiffres exacts, mais qu'il y avait peut-être, l'année prochaine, une économie d'un million et demi. Il ajouta que la partie la plus désagréable de ses fonctions a été la charge d'exécuteur des hautes œuvres, qu'il a dû exercer en destituant plusieurs employés depuis quelques semaines.

M. Hughes a aussi examiné les affaires de la United States Life Insurance Company. Le président, John P. Munn, a présenté une déclaration de la participation de la compagnie à des opérations syndicales, qui a été lue et mise en dossier, et aussi une déclaration du coût de l'assurance.

Le procureur de district Jerome a reçu aujourd'hui une copie de tous les témoignages rendus jusqu'ici devant la commission. Il y en a plusieurs volumes.

M. Nott, substitut du procureur de district, dit qu'un grand jury spécial sera probablement convoqué en février pour prendre connaissance de ces témoignages.

UN ALMANACH UTILE

Les prévisions du temps et les calendriers-éphémérides sont les caractéristiques de l'almanach du Dr Chase.

Dans les millions de demeures du Canada on reçoit toujours avec plaisir l'Almanach Calendrier du Dr Chase, dont l'édition de 1906 vient d'être expédiée par la poste. Cette année, ce populaire almanach possède une attrayante couverture nouvelle, et une des caractéristiques intéressantes qui le distingue est le Concours d'Éphémérides pour lequel il est offert des prix au montant de \$200, pour la meilleure consignment des événements dans cet almanach.

La partie la plus utile, peut-être de ce livre, spécialement pour les cultivateurs, est la prévision du temps, laquelle a été merveilleusement satisfaisante l'année dernière, comme le prouvent les lettres reçues dans le genre de celle-ci, du Grand Ouest.

McDonald Hills, Sask.
24 novembre, 1905.
Edmondson, Bates & Co.,
Toronto.

Messieurs, — J'ai été si satisfait de la justesse des prévisions du temps données dans l'Almanach du Dr Chase pour l'année 1905, que je vous serais reconnaissant si vous m'envoyiez un exemplaire de l'édition de 1906.

Votre bien dévoué,

Wm LEWIS.
Tous les almanachs faisant partie du Concours d'Éphémérides pour 1906, devront être envoyés pas plus tard que le 15 janvier, 1906. Que vous ayez tout ou partie des éphémérides durant 1905, procurez-vous un almanach et prenez part au Concours de 1906. Un exemplaire de l'Almanach Calendrier du Dr Chase sera envoyé gratis à quiconque enverra son nom et son adresse à Edmondson, Bates & Co., Toronto, et mentionnez ce journal.

BIBLIOGRAPHIE

Zoologie et hygiène

M. l'abbé Victor A. Huard vient de publier un volume in-8 de 260 pages, illustré de 202 gravures, portant le titre: "Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène."

C'est un ouvrage didactique, admirablement combiné et répondant pleinement aux besoins qu'ont les gens du monde de connaître ces matières, surtout celles, de nos jours, d'instruction d'un sujet ne saurait être complète.

C'est le premier ouvrage de ce genre qui ait été publié dans la Province de Québec, le seul traité d'histoire naturelle qui ait été fait spécialement au point de vue de notre Province.

Le livre de M. l'abbé Huard comble une lacune. En effet, si l'anatomie, la physiologie et l'hygiène sont des sciences complexes dont la connaissance profonde est indispensable aux médecins, les notions élémentaires de ces sciences ne sont pas moins indispensables à l'individu, qui peut y puiser les connaissances nécessaires à la préservation de sa santé en sachant recourir aux moyens protecteurs et préventifs.

L'ouvrage de M. l'abbé Huard sera bien accueilli, parce qu'il est appelé à rendre de très grands et de très réels services.

Bagues ornées de trois diamants, \$20 à \$30. R. Hensley, 255 Saint-Jacques.

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE (b) POUR FEMMES FAIBLES

Aucune maison ne saurait se passer

du Cacao, du Chocolat

ET DES

Glaces à Gâteaux, etc.

de COWAN

Ainsi que Chocolat au Lait,

Croquettes, Gaufres, Médallions, etc.

THE COWAN CO. Ltd, Toronto

QUE

PENSEZ-

VOUS DU

VIN MORIN

"Créso-Phates"

Pour le Rhume ?

— Je pense que c'est le meilleur remède au monde !

Il soulage à l'instant et guérit encore sans retour

TOUTES les maladies des

poumons. —

Prenez-le dès le début de la maladie. — Il est incomparable.

Se vend partout. — Ayez-en tout de suite. —

\$1.29

CA NOUS PAIE

de n'employer que le blé supérieur de Manitoba et les méthodes de moudre les plus modernes dans la fabrication de la Farine Five Roses, parce que cette marque est maintenant reconnue comme l'égalon d'après lequel toutes les autres farines sont classées.

Ca vous paiera de commander la "Five Roses" si vous voulez obtenir les meilleurs résultats, la Journée de la Pâtisserie.

Lake of the Woods Milling Co. (Limited.) 28, 27, 29

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

PUISSANTE ORGANISATION EN VUE D'OBTENIR UNE NOUVELLE VOIE FERREE-CHOIX DE DELEGUES.

Du correspondant régulier de LA PRESSE:

Sherbrooke, 29. — Les promoteurs de la compagnie dite: "Wolfe Megantic and Lotbinière Railway" dont le projet en vue est de relier par un nouveau réseau de chemin de fer, un grand nombre de villages disséminés dans nos cantons et pourvus jusqu'ici de cet important moyen de transport, reçoivent partout un accueil des plus sympathiques et à l'envie, les différentes municipalités situées sur le parcours de la voie projetée, offrent force concessions gratuites de terre et propositions toutes plus alléchantes les unes que les autres aux fins de favoriser l'exécution d'un si important projet. Après une série nombreuse d'assemblées tenues successivement dans les différents centres du circuit tracé, en vue du passage de la voie projetée, les directeurs de l'œuvre se sont assurés de la coopération d'une influente délégation chargée d'intervenir le gouvernement fédéral aux fins d'obtenir l'octroi des subsides promis. Ont été nommés membres de cette délégation: les directeurs et le secrétaire de la compagnie; les députés respectifs des comtés de Wolfe, Mégantic, Lotbinière et Lévis; MM. Oscar Lamoureux et Sylvestre, Ham Sud; Le maire et le secrétaire-trésorier de Ham Nord; MM. Girard et Pelletier, Saint-Ferdinand; M. l'abbé Bussière et John McKelvie, Wolfestown; MM. Porter et Stewart, Maple Grove; MM. Fréchette et Larochelle, Bernierville; MM. Dubois et Beaudin, Saint-Ferdinand; James A. Wallace et Dr Reed, Inverness; le maire et le secrétaire-trésorier, Nelson; M. l'abbé Turcotte, John Crozier, Clevis Brochu et Dr Bon-Larzer, Ste-Anne; le maire et le secrétaire-trésorier, Saint-Gilles; M. Fred Currier, Dursavelle; le maire et le secrétaire-trésorier, St-Etienne, Bolton.

L'OPERA CHEZ VOUS

Vous pouvez, grâce au merveilleux phonographe PATHÉ, entendre chez vous, en famille, tous les plus beaux opéras des grands maîtres. Venez l'entendre chez Hurlbut et Cie, Ltée, 1680 rue Saint-Catherine. Vous pourrez en même temps examiner nos pianos et instruments de musique, qui sont offerts à de grandes réductions d'ici à la fin de l'année.

47-3

Pour guérir les scrofules, herpès, dyspepsie, catarrhe et rhumatisme, prenez la Salsepareille de Houd.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2518.

62-2

AU BON MARCHÉ

RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES !!

Les articles compris dans ce rayon sont ce qu'il y a de plus récent et feront de très belles étreintes; la variété du choix est illimitée.

En tenant compte de la qualité et de la nouveauté des articles que nous énumérons ci-dessous, vous trouverez qu'il est très profitable de venir faire vos achats "AU BON MARCHÉ."



Bretelles de fantaisie, chaque paire dans une jolie boîte, de \$1 \$1.50 à \$2.00
Mouchoirs de soie, blancs, bords ourlés avec ou sans initiales, à 25c, 50c, 75c \$1.00
Mouchoirs de soie, à fond bleu, drab, brun, etc., jolies nuances, à 50c, 75c, \$1.00 \$1.25 \$1.50
Cravates à bouts flottants ou genre plastron, hautes nouveautés à 50c, 75c, \$1.00 \$1.25 \$1.50
Foulards en soie noire et couleurs assorties, depuis \$1 à \$4.00

75 Gilets de fumeurs et robes de chambre en tweed noir, gris, brun, garnis d'ornements en corde de soie et de barils. Prix ordinaires: \$8.00, \$9.00, \$10.00 et \$12.00. Notre prix très spécial: \$4.85
Foulards piqués en soie noire ou couleurs, de 50c à \$2.50
Gants de chevreau ou mocha, tan, gris, noir, \$1 à \$3.50
Gants Mocha tan, doublure en fourrure: \$2.25 à \$5.00
Vestes en cor-de-roi drab ou brun foncé, avec points de soie brodés, bleu, vert ou jaune, grands 34 à 42. Prix: \$3.50



Très Spécial

Foulards de soie noire et couleurs diverses, jolis dessins, qualité ordinaire de \$1.25. Notre prix spécial, chacun à \$1.00

Chemises de couleurs en Madras ou en soie, devant empiécé ou négligé, depuis \$1.50 à \$3.50

Chemises blanches, depuis 50c à \$1.75

Chemises de nuit en coton blanc, avec ou sans collier, brodées en soie de couleur, 60c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.50

Gilets en laine noire ou brune, tricotés, avec manches. Bordure en mohair à \$2.00, \$2.25, \$2.50, \$3.00 et \$3.50

Enciers. Thermomètres, \$2



VESTES DE FANTAISIE

SPÉCIAL

Robes de chambre et Gilets de fumeurs de \$8.00, \$9.00 à \$12.00. Notre prix très spécial: \$4.85

LE PERSONNEL DEJA NOMBREUX A ETE AUGMENTE AFIN D'EVITER TOUT RETARD ET DE RENDRE LE SERVICE AUSSI PARFAIT QUE POSSIBLE.

LETENDRE, FILS & CIE, 1493 rue Ste Catherine, entre Amherst et Wolfe



Il n'y a qu'un

PIANO

HEINTZMAN

& Co.

C'est le piano employé par la royauté et par les plus grands artistes, y compris Mme Albani, Friedheim, Pol Plangon et des centaines d'autres.

Le nom de l'ancienne maison s'écrit toujours

HEINTZMAN & CO.

SEULS AGENTS:

C. Vol. Lindsay Limited

Head Office, 2366 St Catherine St.

East End Branch, 1622 St Catherine St.

Montreal.

27-29

LE CANADIAN NORTHERN

Il diminue ses taux de fret pour le grain.

Winnipeg, 29. — Les fermiers résidant près de la voie du Canadian Northern, qui va vers Edmonton, ne cachent pas leur satisfaction à propos de la réduction de trois cents par cent livraisons de ce chemin d'acier dans les taux sur le grain, la farine d'avoine, etc., envoyés d'Edmonton à Port Arthur. L'ancien taux était de 25 cents par cent livraisons; le nouveau sera donc de 22 cents; une réduction fort appréciable, en vérité. Un boisseau de froment, d'Edmonton à Port Arthur, coûtera 15 cents de transport. Le prix courant du blé à Port Arthur est de 76 1/2 cents. Les fermiers attendent avec impatience une concurrence entre les chemins de fer, concurrence qui aurait pour effet de diminuer les tarifs de transport.

DEUX TRIPOTS VIDES

Le chef Charpeau, le chef Carpenter, le sergent Champertier, de la Sûreté, et les agents Viens, Richard et Lehougue, ont fait une descente dans la nuit dernière dans deux maisons soupçonnées d'être de vulgaires tripots. Aux Nos 20 et 40 de la rue de l'Université, quinze hommes furent arrêtés, au nombre desquels Andy Maloney et James Simpson, condamnés tout récemment pour avoir tenu un tripot avenue du Collège McGill. Les roulettes, tables de craps, jetons, etc., furent transportés à la Sûreté dans une voiture de patrouille. Le chef Charpeau est bien décidé à faire disparaître ces maisons interlopes où les fortunes des bourgeois et des maigres salaires des commis s'engloutissent dans les infernales girations de la roulette.

Ouvert le Soir

Notre magasin sera ouvert tard ce soir et samedi soir pour l'accommodation de nos acheteurs du Jour de l'An.

M. COCHENTHALER, BIJOUTIER, 149 rue St Jacques.

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de C. H. Fletcher

MAISON GAREAU

DEMAIN, SAMEDI

Le Dernier Jour de la

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

En sus des grandes réductions, nous donnerons, Demain, Samedi, une réduction spéciale de

10 p. cent dans tous les départements

De plus, un joli Cadeau-Souvenir sera donné à toute personne qui fera un achat d'au delà d'une Piastre.

Tout le monde invité

MAISON GAREAU

HOMMAGE A UN CITOYEN

Sorel, 29. — Samedi soir, M. Alexis Gendron, contremaître au département de la Marine, a été l'objet d'une sympathique de la part de ses nombreux amis. Plus de cent cinquante de ces derniers se sont réunis chez M. Gendron et lui ont présenté une adresse accompagnée d'un magnifique paletot en fourrure. M. Wilfrid Laforgue lut l'adresse de présentation à laquelle M. Gendron, bien que pris à l'improviste, répondit en termes très-heureux. Il remercia ses amis et les invita à passer la soirée avec lui. Les chansons et les discours se sont succédés jusqu'à une heure très avancée de la nuit, et chacun gardera un agréable souvenir de cette belle fête.

Des discours ont été prononcés par MM. Nap. Beaudin, Nap. Gendron, Capt. Louis Dauphinais, Capt. R. Matte, Ben. Ladebauche, L. S. Robitaille et autres.

Nous avons le stock de pianos et orgues le plus considérable et le plus varié au Canada. Prix raisonnables. Conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel.

L'ATTITUDE DE L'ALLEMAGNE

On la croit plutôt hostile à l'Angleterre, malgré les déclarations de Guillaume.

Londres, 29. — Après avoir étudié les différentes rumeurs qui circulent au sujet de l'attitude de l'Allemagne, on en arrive à la conclusion que l'entente avec l'Angleterre est bien loin d'être une chose faite.

Cependant, d'après les trois déclarations faites par l'empereur allemand en trois endroits différents, on serait porté à croire qu'il est très bien disposé à changer de politique, mais d'un autre côté le gouvernement semble immuable dans la position qu'il a prise contre l'Angleterre. Il est très probable que le gouvernement et le Kaiser soient en accord parfait et que les déclarations de Guillaume ne soient qu'un stratagème pour embrouiller les choses. Tout de même, il existe, paraît-il, une certaine froideur entre le Kaiser et Von Bismarck, cela s'expliquerait par le peu de succès de la politique du chancelier qui n'a pas su prévenir l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Sa tentative de retour aux méthodes de Bismarck, bien loin de détruire cette entente, n'a fait que la fortifier.

HENRI DUBORD

le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine.

FOURNAISE SURCHAUFFÉE

Entre huit et neuf heures hier soir, une fournaise surchauffée a été cause d'un incendie dans la maison en construction de M. Poliquin, avocat, coin des rues St-Viateur et Waverley, à St-Louis du Mile-End. Les pompiers, avec le capitaine Gravel en tête, ont travaillé pendant plus d'une heure. Les dommages sont de plusieurs centaines de dollars.

LE THEATRE A LA MAISON

Vous l'aurez, grâce à l'incomparable phonographe PATHÉ, dont le répertoire comprend les noms de tous les grands artistes dramatiques et lyriques, de Paris. Seuls agents: Hurlbut et Cie, Ltée, 1680 rue Saint-Catherine. D'ici au 1er de l'an, nous accorderons de grandes réductions sur tous nos pianos et instruments de musique. Profitez-en.

47-3

Bagues avec pierres de fantaisie pour dames, \$2 à \$20. R. Hensley, 255 St-Jacques.

\$25,000 EN FUMÉE

LE FEU DETRUIT UN ÉTABLISSEMENT IMPORTANT, A QUÉBEC.

Blessés par un cheval—En banquet—Cher le coroner.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 29 — Un incendie qui s'est déclaré ce matin vers 4 heures, a détruit l'établissement de l'échevin J. A. Bélanger, marbrier et tailleur de pierre, situé aux Nos 274 et 276 rue Saint-Joseph. Trois alarmes ont été sonnées et toute la brigade du feu a travaillé sans relâche, pendant plus de cinq heures à combattre l'incendie. Tout ce que les pompiers ont pu faire a été de circonscire l'incendie et de préserver les édifices voisins. L'établissement de M. Bélanger était une manufacture à vapeur où l'on fabriquait les monuments en marbre et en granit. L'édifice a été détruit de fond en comble. Les pertes se chiffrent dans les \$25,000.

—Deux personnes ont été blessées, hier soir, par un cheval emballé, dans la rue Saint-Louis. Le cheval, qui appartenait à M. Delage, s'est élevé, a blessé M. A. C. Joseph, consul de Belgique, et Mlle Baptiste. Il s'est arrêté à la rue d'Autou, où la voiture a été mise en pièces contre une borne-fontaine.

—Le banquet annuel des commis-voyageurs, qui a eu lieu hier soir au Victoria, a été un grand succès. Il y avait plusieurs convives éminents. On remarquait entre autres les honn. MM. Gouin, Robitaille, Choquette, Roy, McCorkill, MM. Art. Lachance, C. F. Delage, Dr. Jobin, Dr. Côté, J. C. Kaine, M. J. E. Lavergne. Le futur président agissait comme secrétaire. Des discours ont été prononcés par ce dernier et par autres.

—Le coroner Jolicoeur tiendra aujourd'hui une enquête sur le corps de Mme. veuve Dufresne, morte subitement ce matin chez sa voisine, rue Colombe.

LA CHAUSSURE SLATER SUBIT UNE ÉPREUVE PRATIQUE

Des milliers de personnes ont admiré les qualités incomparables d'une chaussure Slater, sans caoutchouc, telles qu'établies indéniablement par la démonstration pratique que la Compagnie en fait dans les vitrines de son magasin de la rue St Jacques.

Au moyen d'un arbre de couche de petite dimension, deux chaussures sont mues dans un mouvement rotatoire et à chaque révolution, elles pénètrent dans un bassin rempli d'eau. Du dehors, quiconque peut aisément se rendre compte que les mérites vantés de cette chaussure sont des plus justes. Nous ne doutons pas que les qualités imperméables de cette chaussure devraient en faire une favorite chez ceux qui doivent constamment avoir recours à d'autres moyens pour garder leurs pieds étanches et confortables durant l'hiver.

Les vitrines de la "Cie Slater", en dehors de cet arrangement ingénieux sont décorées avec beaucoup de goût et avec la réputation de premiers classés dont cet établissement jouit, nous aimons à croire qu'il recevra du public, particulièrement à cette saison, un plus vaste patronage que jamais.

DES REFORMES A AHUNTSIC

Dans la salle de l'Hôtel de Ville de Ahuntsic une assemblée des contribuables de ce village a eu lieu hier soir le maire du Sault au Recollet, M. A. Potras présidait l'assemblée. Le but de cette réunion était de considérer la question de l'eau et de la lumière et de décider du choix d'un candidat de langue anglaise et de l'élection de deux autres représentants pour le conseil.

On veut avoir la meilleure eau et la meilleure lumière possible et pour ce, on demandera des réformes. Il était juste également que les anglais qui paient des taxes sur \$180,000 de propriétés sur un total de \$400,000 aient un représentant au conseil. M. Ferguson Falhoush a été choisi à l'unanimité. MM. Peiré et A. Latendresse ont été aussi choisis comme candidats.

Plusieurs discours ont été faits par MM. A. Baker, Nelson et Corbeil. L'assemblée s'est terminée vers 11 heures.

EN ROUTE POUR MEXICO

Un certain nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs membres du clergé, ont manifesté le désir d'aller visiter la capitale mexicaine, à l'occasion de l'excursion spéciale, organisée par la compagnie du Grand-Trou, qui partira de Montréal le 29 janvier prochain.

Les paysages nombreux qui sont offerts en spectacle au voyageur, ne peuvent être vus ailleurs, et la certitude que c'est le seul voyage qui comprend tous les points des plus belles contrées d'Amérique, semblent en avoir appelé aux personnes de bon goût. Pour information, en général, et pour les ouvrages littéraires concernant ce voyage, s'adresser à M. J. Quinlan, agent des passagers, à la gare Bonaventure.

SAINT-POLYCARPE

Le 14 du courant était le cinquantième anniversaire de la naissance de M. Abbé Zéphirin Auchin, curé de la paroisse de Saint-Polycarpe. A cette occasion, les élèves de l'école modèle du village, sous la direction de leur professeur, D. C. Gendreau, ont invité M. le curé à l'école pour recevoir leurs vœux et leurs souhaits. Il y eut chant, compliments et démonstrations. Monsieur le curé a donné de sages et utiles conseils aux élèves et à leur a accordé un cadeau.

M. David Cléophas Gendreau, instituteur à l'école modèle du village de Saint-Polycarpe, a reçu, il y a quelques jours, du conseil de l'instruction publique, une prime de trente piastres pour ses succès dans l'enseignement.

Chamberlain's



Cough Remedy
 (Remède de Chamberlain contre la toux)

Le Favori des Enfants
 Toux, Rhumes, Grippes et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses succès dans une grande partie du monde. On peut toujours s'en procurer sans dépense ni d'aucun autre danger. En on peut le donner en toute confiance à un enfant. Un adulte.

Pris, 25 cts; grande bouteille, 50 cts

Pas de Secrets à Cacher

Nous n'avons rien à celer. Nous publions les formules de tous nos remèdes. Vous les trouverez dans l'Almanach d'Apres 1906, ou écrivez-nous et nous vous les enverrons. Écrivez-nous les formules à votre médecin et demandez-lui ce qu'il en pense.

J. C. AYER Co., Lowell, Mass.



LOUIS ROEDERER, REIMS.
L. CHAPUT FILS & CIE, Agents Distributeurs, MONTREAL.

R. J. LATIMER & CO.



21 rue Saint-Antoine

C'est le Temps de Préparer le VIN MORIN "Créso-Phates"

Il guérit le Rhume, la Bronchite, la Grippe, la Pneumonie et la Consommation.

Il est le meilleur Tonic dans toutes les saisons de l'année. Pris avec ponctualité, il fortifie grandement le poulmon, refait le sang, donne vigueur et santé générale. Rappelez-vous que le VIN MORIN "Créso-Phates" a obtenu la médaille d'or des expositions de Québec, qu'il se vend dans tout le pays et pareillement aux États-Unis.

Succès garantis si vous le prenez d'après les directions des circulaires.

\$10.25

LES CHEVEUX DE LA REINE VICTORIA

Leur Grande Abondance était toujours une Cause d'Émerveillement.

Même à l'âge de 80 ans, les cheveux de la reine Victoria étaient une merveille de jeunesse. Le médecin de la cour se servait sans doute de la découverte du Prof. Unna, traitant le cuir chevelu de Sa Majesté avec une préparation destructrice des germes, qui n'étaient pas rendus publics. Il est tout-à-fait admis maintenant que le remède contre les pellicules est incorporé dans l'Héridé de Newbro, la seule préparation pour les cheveux sur le marché qui détruit la chute en supprimant les germes. Sans les pellicules, les cheveux pousseront abondamment et la chevelure en sera plus épaisse. "Détruisez la cause, vous enlevez l'effet." Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon à The Heridé Co., Détroit, Mich. John Lewis, 22-8 rue Saint-Catherine, Québec et Québec, 1438 rue Saint-Catherine, 801 rue Saint-Catherine, 1333 rue Ontario, et 337 rue Saint-Antoine, et succursales à Hull, Québec, agents spéciaux.

LA GOMME A LA MENTHOL "PEPSINE" DE BODE PERLE LES DENTS ET LES CONSERVE.

LE POPE GAPONE

IL SE LIVRE AU PLAISIR DE LA ROULETTE PENDANT SON SEJOUR A MONTE-CARLO.

Londres, 29. — Le correspondant à Monte-Carlo de la "Pall Mall Gazette" rapporte un interview avec le père Gapone, ce célèbre chef révolutionnaire russe. Il paraît que le factonnaire russe, il paraît que le factonnaire russe, il paraît que le factonnaire russe.



Le pope Gapone.

meux agitateur s'est livré au jeu avec beaucoup d'entrain et a même gagné de fortes sommes, mais il déclare qu'il n'a joué qu'avec son propre argent et non avec les fonds de la révolution; et avec un rare bonheur, parce qu'il a toujours gagné. Il n'a d'abord visité les tables que par curiosité. Enfin le chef des émeutiers de Saint-Petersbourg assura au correspondant londonien que tous les gains que lui rapporte sa plume vont au soulagement du prolétariat russe.

PIANOS ET ORGUES

Nos conditions de paiement permettent à tous de devenir possesseurs d'un bon instrument. Layton Bros, 144 rue Peel.

Broyeurs en un instant, \$1.50 à \$32.00, R. Hénault, 250 Saint-Jacques.

Vous Maigrissez?

Quelle que soit la cause de cet amaigrissement, il s'agit de l'enrayer au plus vite. Le

Vin St-Michel

un petit verre avant chaque repas, vous referra du sang, des muscles et des nerfs. A ce régime bienfaisant vous regagnerez en peu de temps, l'embonpoint perdu.

ROVIN, WILSON & CIE, 520 Rue St-Paul, Montréal, Agents Généraux.

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston, Mass., Dépositaires pour les États-Unis.

De Bonnes Choses à Donner en Etrennes aux Dames et aux Messieurs

Les marchandises "JAEGER PURE WOOL" sont les plus confortables et les plus hygiéniques qu'il y ait et constituent, en conséquence, les étrennes les plus convenables.

Gants tricotés pure laine, pour dames, de 40 cents à	\$2.00
Gants tricotés pure laine, pour messieurs, de 50 cents à	\$2.50
Gants de sport, depuis	\$2.25
Pantoufles en fourrure Jaeger, de 75 cents à	\$5.00
Pantoufles Jaeger, intérieur linéaire, de \$1.20 à	\$2.25
Caquets du Nord-Ouest, avec parties rabattues recouvrant la figure et le cou, pour messieurs, depuis	\$1.00
Jeux de chambre, pour messieurs, depuis	\$1.00
Gilets tricotés, pour dames, depuis	\$3.75
Tricotés — sweaters, — collet droit, pour messieurs, depuis	\$1.75
Gilets tricotés de fantaisie, depuis	\$3.00
Robes de chambre, pour dames, depuis	\$1.00
Robes de chambre, pour messieurs, depuis	\$1.00
Gilets de robes, pour messieurs, depuis	\$7.00

Venez ou écrivez et demandez le catalogue No 7.

Dr JAEGER'S Sanitary Woollen System Co., Ltd
 2206 rue St-Catherine, Montréal 27.29

CIE CUDDY-BRODEUR

CADEAUX DU JOUR DE L'AN

Imitation de Verre Coupé AVEC OR

Services de 4 pièces à boire, en cristal doré, \$2.00 et \$2.50.
 Services de 7 pièces, à fruits en cristal doré, \$1.50, \$2.00 et \$2.50.
 Services de 5 pièces à l'eau, en cristal doré, \$2.50.
 Puits à salade, cristal doré, \$1.25 et \$1.50.
 Pots et plats à céleri, cristal doré, 75c et \$1.00.
 Bols à punch, cristal, \$2.40 et \$3.00.

Verre Complet en Cristal Un, Guilloché, ou Tallié, pour convenir à toutes les bourses.

Porcelaines, Potiches, VERRE COUPÉ

Services à fruits, 7 pièces, \$1.00, \$1.25, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00, \$6.00 et \$7.50.
 Services Tête à Tête, \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00.
 Services à chocolat, \$5.00, \$6.00, \$7.50, \$9.00.
 Plateaux à gâteau, avec anses, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.00, \$5.00.

Services de Toilette \$1.50 à \$15.00

Services de Vaisselle (à Diner) \$4.25 à \$75.00

Lampes de cuisine, 15c à 50c.
 Lampes de salle à dîner, \$1.75 à \$3.50.
 Lampes de passage, \$1.50 à \$6.00.
 Lampes de salon, \$4.00 à \$10.00.
 Brûleurs Domestique, 10c, 15c et 25c, sont garantis contre l'explosion et donnent plus de lumière que les brûleurs communs.

En Gros et en Détail
 1513 Sainte-Catherine,
 233 Saint-Laurent.

CHEZ... POUR LE

STROUD Jour de l'An

DELICIEUX

Servis durant la saison des fêtes ils feront passer des instants agréables. Les Thés et Cafés de Stroud sont délicieux et rafraichissants.

ET CAFES

THES

CADEAUX DU JOUR DE L'AN

Services à Diner et à Thé, Services à Chocolat, Services de Toilette, Services à Dessert, Services à Limonade, Services de Chambre, Lampes, Porcelaine et verrerie, Théières, Jars à Biscuits, Plateaux à Fromage, Tasses et Soucoupes de Fantaisie, etc.

ESSAYEZ-LES.

Notre Vente Annuelle de Coupons de Broderie et de Lingerie Blanche commencera MARDI PROCHAIN, le 2 JANVIER 1906.

De plus amples détails dans "La Presse" de demain. Soyez sûr d'être ici présent à l'ouverture.

Notre magasin sera ouvert tard ce soir et demain soir, afin d'accommoder les personnes qui n'ont pas pu faire leurs emplettes durant le jour.

HAMILTON

Demain Dernier Jour pour l'Achat des Cadeaux

Notre commerce pour les fêtes ayant été très considérable dans chaque rayon, nous avons décidé de vendre à tout prix toutes les lignes déstockées, ainsi que les articles pour cadeaux du Jour de l'An qui nous restent en stock à des immenses réductions.

Demain sera la Liquidation Finale de tous nos JOUETS, POUPEES, JEUX et ARTICLES DE FANTAISIE

Nous voulons qu'à la fermeture des portes demain soir, il ne nous reste plus un seul jouet, une seule poupée, ni aucun jeu et autres articles de fantaisie. Il faut que tout se vende parce que nous avons fait de grandes réductions.



Voyez nos Tables Spéciales Demain, à 5c, 10c, 15c, 25c, 50c et 75c.

Nouveautés Convenables Pour CADEAUX DE FETES

A des Réductions dans les Lignes suivantes:

Gants, mouchoirs, parfums, bijouterie, articles de toilette, en argent sterling, articles en Ebonoid, livres, livres-jouets, cravates de soie pour hommes, foulards, vestons de fumoir et robes de chambre, articles en cuir, longueurs de robes, longueurs de blouses, draperies en soie, manteaux, kimonos et wrapperettes, etc., etc.

LA CIE HAMILTON, ANGLE DES RUES PEE ET STE CATHERINE.

STORE

THE CROWN STORE

O. LEMIRE & CIE, 1163 ST JACQUES

(Ou tous les Tramways correspondant)

ARGENT COMPTANT -- UN SEUL PRIX

VENTE SPECIALE DU JOUR DE L'AN

SANTA CLAUS

Avant de repartir pour aller à la recherche d'autres jouets

pour une autre année se rendra de nouveau samedi soir [demain soir] au magasin **O. LEMIRE & CIE**, 1163 rue St Jacques, coin Fulford, pour faire ses adieux à tous ses amis. Il aura avec lui son fameux canon qui a tant été applaudi, samedi dernier; aussi Santa Claus distribuera la balance de ce qu'il lui reste de ces délicieux BONBONS [gratits].

SPECIAL

pour notre Vente du Jour de l'An, nous avons fait des réductions énormes dans tous nos rayons, vous trouverez certainement quelque chose qui vous intéressera, surtout dans les Rayons de **Jouets, Poupées et Jeux, etc.**

THE CROWN STORE

O. Lemire & Cie,

1163 RUE SAINT-JACQUES,

COIN FORD.

AVIS est par le présent donné que l'acte de la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte d'incorporation de la FINANCIAL CORPORATION, à l'Édouard VII, chapitre 102, tel qu'amendé par l'Édouard VII, chapitre 11, aux fins d'augmenter les pouvoirs de la dite corporation et de l'autoriser à émettre des obligations et de l'autoriser à changer le nom corporatif de la compagnie.

Montréal, 5 décembre 1905.

WHITE ET BUCHANAN, Procureurs de la requérante.

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONHAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du Bureau Canadien des Brevets, Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.

NOUVELLES OUVRIERES

Le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto et les élections municipales—Les moutons protestent contre le coût trop élevé de la taxe de l'eau—Les bienfaits apportés par les grèves en Angleterre—Convocations pour ce soir—La municipalisation des services publics au congrès de la American Economic and Political Association de Baltimore—La prochaine convention des maçons—Faits divers.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto a décidé de prendre une part active aux prochaines élections municipales.

Cinq candidats recevront l'appui et l'influence du vote ouvrier, de cette grande ville. Ce sont MM. James Wilson, quartier No 1, Frank Moore, quartier No 3, Frank Woods, quartier No 5; J. J. Stewart, quartier No 6, et John Tweed, candidat au poste de syndic des écoles.

A la dernière réunion de l'union des moutons qui a eu lieu avant-hier soir à son siège social, 5 carré de la Place d'Armes, on a vivement discuté la question de la taxe de l'eau et sévèrement critiqué son coût beaucoup trop élevé.

Un des orateurs a exprimé l'opinion que l'eau que nous buvons ne devrait pas coûter plus cher que l'air que nous respirons, et que les ouvriers devraient refuser de voter pour ceux des échelons actuels qui ont trompé le peuple sous ce rapport.

D'après des statistiques qui viennent d'être publiées, il appert que, sur les 700 grèves, qui ont éclaté en Angleterre durant l'année qui vient de s'écouler plus de 68 pour cent ont été fructueuses. Ces grèves ont coûté d'ailleurs plus de \$5,000,000 et ont valu près de \$120,000,000 en augmentation de salaires aux ouvriers organisés ainsi qu'une diminution d'heures de travail représentant le joli chiffre de 11,000,000 d'heures.

Il y aura ce soir, à la salle Saint-Joseph, 1796 rue Saint-Catherine, assemblée régulière de l'union locale des bricoteurs pour affaires très importantes. Prière à tous les membres d'être présents sans faute.

Les pléniers de l'union de cette ville ont pris de ce soir à la salle Saint-Joseph, 187 rue Saint-Elisabeth pour s'occuper de plusieurs questions du plus haut intérêt pour tous.

Chaque sera donc à son poste à 8 heures précises.

L'union No 249 des tailleurs de cuir de la B. S. W. U., tiendra ce soir à la salle Dionne, une assemblée régulière d'une extrême importance. La présence de tous les membres est absolument requise.

Dans un discours qu'il prononcera récemment à Omaha, Nebraska, William J. Bryan, l'éloquent tribun américain, a dit devant une assemblée de 15,000 personnes: "L'ouvrier qui refuse obstinément de faire partie d'une union est généralement celui qui jouit le plus indirectement du fruit de ces organisations. L'ouvrier a le droit aujourd'hui de demander à la société des heures raisonnables de travail et le crois sincèrement que la journée de huit heures peut être classée parmi les demandes raisonnables".

On a créé récemment, dit-on, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, à Paris, un musée où l'on exhibera toutes les inventions pour la prévention des accidents du travail et de l'hygiène industrielle.

L'inauguration officielle a été faite dernièrement par le président Loubet et MM. Trouillot, ministre du commerce, Millierand, président du conseil d'administration, et une foule d'autres citoyens éminents.

Le congrès de la American Economic and Political Association qui se tenait à Baltimore et qui a pris fin hier, a surtout consacré ses séances à l'étude de la question de la municipalisation des services publics. M. Frederick C. Howe, a parlé en faveur de la municipalisation en général, exposant en principe qu'elle éliminerait la corruption. M. Howe en a exposé aussi les grandes difficultés de réalisation.

La prochaine grande convention de l'Union Internationale des maçons se tiendra à Saint-Paul, Minn., le 8 janvier 1906. On s'attend à ce que cette convention soit l'une des plus importantes dont il sera fait mention dans les annales de cette puissante organisation.

On dit que Mme Emma Goldman, de New-York, bien connue dans le monde ouvrier des Etats-Unis, pour ses idées avancées donnera, une conférence de dimanche après-midi, à Montréal, à la salle Karm, 2362 rue Saint-Catherine. Sujet: les unions ouvrières dans la révolution russe.

Les délégués des unions affiliées à l'Association des travailleurs industriels du globe, à la "trade assembly", tenu à Schenectady, N. Y., ont été expulsés par les adhérents de la Fédération Américaine du Travail pour la raison que leur élection était tout à fait inconstitutionnelle. Parmi les expulsés se trouvent le président et le secrétaire de la "trade assembly". On s'attend à ce que d'autres difficultés surgissent bientôt.

M. Bains, de Boston, secrétaire financier général, de la B. S. W. U., est de passage en cette ville et assistera ce soir à l'assemblée du local No 249 des tailleurs de cuir, à la salle Dionne.

M. Bains adressera la parole à l'assistance, puis retournera demain à Boston.

Le Chien de Garde dans votre Poche de Veste

Vous pouvez acheter l'assurance de santé maintenant.

Plusieurs bonnes compagnies offrent les "accidents" la vie.

Soixante piastres par année vous rapporteront \$25.00 par semaine, pour chaque semaine que vous êtes malade.

Mais votre temps seul peut valoir beaucoup plus que cela.

Et \$200 par semaine pourraient ne pas payer pour vos souffrances.

Voilà pourquoi l'assurance "Cascaret" qui prévient la maladie, vaut dix fois autant d'argent qu'une autre assurance de "santé".

Cependant, l'assurance "Cascaret" vous coûtera moins de dix cents par semaine.

Cela vous donne une boîte de "Poche de Veste" pour la porter constamment sur vous.

"L'indigestion" veut dire nourriture mangée mais partiellement digérée.

"Constipation" veut dire nourriture trop longtemps retenue dans le corps, sans être digérée, jusqu'à ce qu'elle se corrompe.

Elle tourne alors les poisons de rebut au système, à la place de la nourriture qu'elle devrait lui fournir.

N'est-ce pas là une terrible entrave contre laquelle il vaut la peine de s'assurer?

Que voulez-vous pour guérir la constipation ou l'indigestion avec leur corège de maux, grands et petits, et pour s'assurer contre leur retour?

Pas tant que ça.

Une boîte de Cascarets de 10 cents par semaine, au plus, peut-être la moitié de cela.

Une tablette de bonbon le soir et le matin, prise régulièrement, pendant peu de temps, est garantie guérir le plus mauvais cas de Constipation ou d'indigestion qui circule sur terre.

Une tablette prise quand vous souffrez, en avoir besoin, vous prouvera "Cascaret" 50 pour cent de tous les autres maux qui peuvent fondre sur vous.

Parce que 90 pour cent de ces maux commencent dans les intestins ou existent par suite d'une mauvaise nutrition.

Les Cascarets ne purgent, n'affaiblissent, n'irritent ni se bouleversent l'estomac.

Nun, au lieu de cela, ils agissent comme l'exercice sur les intestins.

Ils stimulent les muscles intestinaux à se contracter et à pousser la nourriture naturellement par les petites valves qui mélangent les sucs digestifs aux aliments.

Ils renforcent ces muscles intestinaux en les exerçant.

Les muscles intestinaux peuvent ainsi, en peu de temps, se débarrasser du surplus d'une drogue quelconque.

Le temps de prendre Cascaret est à la minute même où vous soupçonnez que vous en avez besoin.

—Quand votre langue est un peu chargée.

—Quand votre haleine n'est pas à l'abri de tout soupçon.

—Quand votre tête est alourdie, que vous avez des étourdissements ou des maux de tête.

—Quand vous avez mangé trop copieusement, ou trop rapidement.

—Quand vous avez eu plus que ne l'exigeait votre bonne digestion.

—Quand vous avez une attaque de cardialgie, de hémorrhagies, des rapports acides dans la gorge, ou un commencement de rhume.

Portez la boîte de "Poche de Veste" où elle a sa place, comme vous portez votre montre, votre couteau ou votre crayon.

Car ne coûte que 10 CENTS chez n'importe quel pharmacien.

Assurez-vous que ce sont les véritables Cascarets seulement par le Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Course de Constipation" gratis sur demande. Adressez: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (700) 77

Venez en prendre Une chez Nous !

Nous ne vous demandons pas de prendre une consommation, nous avons mieux que cela dans nos nouveautés qui comprennent des

Vêtements pour Hommes Chapeaux, Casques et Articles pour Messieurs

Et nous voulons que tous nos clients se procurent Une cravate nouvelle pour la nouvelle année.

A tous les clients achetant pour un dollar de marchandises samedi, nous donnerons sur demande [c'est indispensable] n'importe quelle cravate vendue à 25c, ou s'ils achètent pour deux dollars ou plus ils pourront choisir n'importe quelle cravate à 50c, mais n'oubliez pas que vous devez en faire la demande, car nous avons un grand nombre de commis supplémentaires et nous voulons aussi savoir combien de personnes liront cette annonce.

Nos Magasins seront ouverts jusqu'à 10 hrs ce soir, et samedi soir jusqu'à 11 hrs

Articles de fantaisie à bon marché pour cadeaux du Jour de l'An pour Dames ou Messieurs, Garçons ou Fillettes.

Angle des rues Craig et Bleury et 2299 rue Ste Catherine.

Allan

Demandez-les !

Quand vous entrez dans un magasin pour acheter des Claques, demandez toujours les

GRANBY RUBBERS

Claques Granby ou le marchand pourrait, par erreur, vous en donner d'autres moins bonnes.

Si vous aimez l'élégance, le confort

et la durabilité, ayez les

GRANBY

AGREABLES A PORTER, DIFFICILES A USER

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 29 Décembre 1905.

Economie Notable dans l'Achat des Etrences.

Samedi, nous offrirons de nombreuses chances d'épargner de l'argent, dans l'achat des etrennes.

Pour la commodité des personnes qui ne peuvent venir le jour, le magasin restera ouvert jusqu'à dix heures, demain soir.

Mouchoirs pour le Jour de l'An

Vous pouvez compter que n'importe laquelle de vos amies s'estimera heureuse de recevoir un mouchoir comme etrenne. Que vous payiez votre cadeau-souvenir 10c à \$25, ou n'importe quel montant entre ces prix, nous pouvons vous garantir pleine valeur pour le prix.



Mouchoirs en broderie suisse de fantaisie pour dames, dessins assortis, dans une boîte. La boîte..... **50c**

Autres prix: **65c, 75c, \$1, \$1.25 et \$1.50** la boîte.

Mouchoirs à bord de fantaisie pour hommes, 6 dans une boîte. Prix régulier, \$1.50 la boîte. Prix spécial..... **\$1**

Mouchoirs à bord de couleur, 8 dans une boîte de fantaisie. Prix spécial, **15c** la boîte.

Articles pour les Fêtes

Il nous reste encore une grande variété d'articles pour cadeaux, dans l'annexe, dont nous avons réduit les prix de plus de la moitié, sans égard à ce qu'ils coûtent.

Le dernier Jour des Offres Spéciales de Jouets.

Il n'y a plus qu'une journée pour acheter des Jouets.

On remarquera, samedi, dans le reste des jouets, des réductions de prix variant de 25 à 75 p.c. Le prix que nous demandons aujourd'hui est marqué en chiffres bien visibles.

Poupées de \$5.00, articulées, corps en chevreau, chevelure naturelle, de vraies beautés..... **\$3.98**
Poupées en chevreau de \$4.25, avec hanches garnies de dentelle et de broderie, incassables, articulées, chevelure naturelle, toupets faits à la main, avec sourcils..... **\$2.98**
Poupées de \$3.00, incassables, articulées, corps en chevreau, pour..... **\$2.19**
Poupées de \$2.00, corps en chevreau, articulées, incassables, pour..... **\$1.69**
Poupées de \$1.00, \$1.25 et \$1.50, de tous genres, pour **89c**
Poupées en chevreau de 50c pour..... **39c**
Poupées en chevreau de 35c pour..... **19c**

Poupées habillées de 35c, dans une boîte, pour..... **25c**
Couchettes de poupées émailées blanc, avec sommier en fil métallique. Prix régulier 50c pour..... **39c**
Jouets en fer: Poêles, poêles à gaz, banques, tombereaux à charbon et autres voitures. Prix réguliers \$1.00, \$1.25 et \$1.50 pour..... **89c**

JEUX
"Go-bang", "Game of Life", champs de bataille modernes, "rex", "A ship game" jeu d'exposition universelle, "London game", jeu des Etats-Unis; il y a des jeux dont les boîtes sont avariées. Prix réguliers de 65c à \$2.00. Pour..... **59c**
Hommes à tête mobile. Prix régulier 25c. Samedi..... **19c**

Articles de Fantaisie pour le Cou.

Songez à ce que vous pouvez faire avec un bout de marchandise de cou de fantaisie. Croyez-vous qu'on ne voudrait pas l'accepter? Quel est le goût que vous ne puissiez satisfaire, avec un assortiment tel que le nôtre, qui comprend des articles depuis **5c** jusqu'à **\$110.00**?

Voici quelques-unes des valeurs que nous offrons samedi:

Dentelle de cou, imitation de collet droit étroit en point d'Irlande, effet jabot. Valeur régulière 25c. Prix spécial pour SAMEDI..... **10c**
Collet et Poignets en grosse guipure. Prix régulier 50c SAMEDI, le tout..... **25c**
Boucles en chiffon de fantaisie, faites de plissé de chiffon et de dentelle valenciennes. Valeur régulière 25c. SAMEDI **19c**
Jabots en chiffon de fantaisie, bouts en plissé accordéon, garnis de dentelle valenciennes. Prix régulier 75c. SAMEDI **50c**
Chemisettes en dentelle, imitation de dentelle irlandaise étroite. Prix régulier 75c. SAMEDI..... **50c**
Cravates en chiffon, en crêpe de Chine et en dentelle. Prix spécial pour Samedi..... **50c**
Foulards de fantaisie pour dames. Prix spécial..... **50c**

Calendriers à moitié prix

Les calendriers qu'il nous reste sont pareils à ceux que nous avons vendus deux fois plus cher. Demain, on pourra les acheter pour la moitié moins que nous les avons payés.

Argenterie-Etrennes à Prix Réduits

Nous avons encore réduit, pour samedi, les prix déjà raisonnables de nos articles en argent pur ou en plaqué.
Services de manucure de \$3.00. Samedi..... **\$2.00**
Services de manucure de 10 articles, marqués à \$5.00. Samedi..... **\$3.50**
Brosses à cheveux militaires, dans une boîte, marquées à \$8.00. Samedi..... **\$6.50**
Services de manucure en argent pur, marqués à \$10.00. Samedi..... **\$7.50**
Nécessaires de toilette en argent pur, marqués à \$27.50. Samedi..... **\$21.00**
Services de manucure en argent pur, marqués à \$25.00. Samedi..... **\$21.00**

Boucles de Ruban, dans une boîte, 40c
Plusieurs centaines de boucles de ruban dans de jolies boîtes, pour le Jour de l'An. Il y en a depuis 50c jusqu'à 75c. Samedi **40c**

The John Murphy Company Limited

Vêtements de Dames

Costumes, MANTEAUX D'HIVER, Manteaux de Printemps, IMPERMEABLES, KIMONAS, ETC.

Très bien Finis et de toute Dernière Mode A Crédit !

Votre Crédit est bon si vous êtes de Bonne Foi.

Paiements Hebdomadaires de 25c à \$1.00.

\$10,000 DE Marchandises

A ECOULER D'ICI AU PREMIER FEVRIER.

Il nous faut livrer le Magasin pour cette Date.

Costumes de Dames, de tous les plus nouveaux styles et superbement finis, de **\$12.50 à \$30.00**

Manteaux en drap vénitien, en serge et en mélange de tweed, pour Dames, de **\$7.00 à \$18.00**

Manteaux fauves de Printemps pour Dames..... **\$10.00**

Chapeaux garnis, prêts à porter, pour Dames, de **60c à \$1.50**

Ligne complète de Blouses en soie et en satin pour Dames, Kimonas, Bérêts d'enfants, Etc.

H. A. WILDER & CO.,
258 Rue Saint-Jacques.

OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Dividende — A travers la glace — Deux tourtereaux — Projet civique — Commissaires d'écoles — Le congrès des géologues — Mort d'un octogénaire — Au Club Préfontaine de Hull — Un désastre maritime.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 29. — La Cie Electric Ottawa paie un dividende de 2 p.c. pour le trimestre finissant le 31 décembre outre d'un bonus de 2 p.c., ce qui portera à 10 p.c. le dividende payé cette année.

M. Russell Blackburn, cultivateur, de Perkin's Mills, a perdu deux chevaux et une voiture chargée de provisions, à travers la glace, entre la Pointe Gatineau et Ottawa. C'est une perte de \$800 pour M. Blackburn.

Les officiers de la Société de Protection des femmes et des enfants ont été informés de la fuite d'une jeune fille de la rue Catherine, avec un jeune homme de la rue Dalhousie. Les amoureux se sont, paraît-il, réfugiés à Montréal, chez une ancienne citoyenne de la capitale qui habite la métropole depuis quelque temps en compagnie d'un homme marié qui a abandonné sa famille ici, au carré Anglesse.

Lundi prochain, les contribuables qui vont voter pour les élections municipales, seront en même temps invités d'enregistrer leur vote pour ou contre l'emprunt sur débetures, d'une somme de \$15,000, pour prolonger la promenade "Drive Way" jusqu'au cinquième boulevard et \$14,000 pour payer la place du marché By. Des scrutateurs particuliers seront distribués dans les divers bureaux de vote.

M. J. A. Patry s'est retiré de la lutte comme commissaire d'écoles dans le quartier Centre, laissant ainsi le champ libre au commissaire Bourcier et M. John Franklin. Ce dernier ainsi que M. W. G. Teaffe qui fait la lutte au commissaire Rioux dans le quartier Wellington ont fait connaître qu'ils restaient candidats.

Le Congrès annuel de l'Association des Géologues de l'Amérique touche à sa fin. Hier soir, M. le professeur Black a donné une intéressante conférence sur la question du pouvoir hydraulique des chutes Niagara. S. E. Lord Grey était présent. Les délégués au congrès sont en faveur du congrès international des géologues à Ottawa, pour l'an 1909. Le gouvernement fédéral doit voter un bonus de \$25,000, pour cet objet. L'an prochain, le congrès international sera tenu au Mexique.

Un des plus vieux, en même temps qu'un des plus estimés citoyens de la capitale en la personne de M. Gédson Perrier, est décédé à l'âge de 83 ans.

Depuis nombre d'années M. Perrier était employé au département des Travaux Publics. Il était âgé de 83 ans. Le défunt laisse deux fils et trois filles, MM. Albert, Léon et Léontine, Lise et Solenne.

À une assemblée spéciale du club libéral Préfontaine, de Hull, tenue à l'occasion du décès de l'hon. R. Préfontaine, patron du club, il a été proposé par R. De Salaberry, vice-président d'honneur, secondé par Chs Hébert, président, que l'expression de la douleur profonde des membres de ce club soit transmise, ainsi que celle de leur sympathie dans son immense malheur. Il a aussi été adopté que copie de la présente résolution soit envoyée à madame Préfontaine.

Le département de la Marine et des Pêcheries a été informé par M. le capitaine Gaudin, agent du département à Victoria, C. A. du naufrage du voilier "Pass of Welford", sur la côte ouest de l'île Vancouver. L'équipage qui était composé de vingt-cinq personnes s'est noyé. La barque jaugeait 2,196 tonnes; c'était un solide vaisseau à quatre mâts, construit en acier. Le colonel Anderson, ingénieur du département de la Marine, déclare que l'endroit où ce vaisseau a fait naufrage est très dangereux pour la navigation. Nombre de vaisseaux qui ont manqué le passage du détroit de Juan du Fuca ont été jetés par les courants sur les récifs Berkeley dont la présence n'est signalée que par une bouée à gasoline.

Elles ont Sauvé la Vie de Son Mari

Qui Souffrait Terriblement des Reins

LES PILULES DU DR. CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE.

Vous trouverez dans cette lettre les symptômes les plus marqués de la maladie des reins. Peu de maladies sont accompagnées d'autant de douleurs et de souffrances et sont aussi fatales dans leurs terribles résultats.

Le cas suivant vous donnera une idée des grandes propriétés médicinales des Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie.

Mme R. Corlette, 500 rue Fullum, Montréal, Qué., écrit : — "Ce sont les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie qui ont sauvé la vie de mon mari. Il en a pris pendant trois ans et les a recommandées à plusieurs, car elles lui ont fait un bien infini. Il avait la maladie des reins et souffrait du gonflement hydropique des pieds. Cela avait affecté sa vie et il commençait à devenir aveugle, lorsqu'il commença ce traitement. Il avait de terribles maux de dos et de tête. Il était pris tout à coup de vomissements et urinait jusqu'à deux fois sans dix minutes. Il est presque impossible de vous dire tout le bien qu'il a fait à mon mari les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie."

Les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Dose d'une pilule, 25 par boîte, chez tous les vendeurs, ou Edinaston, Baes and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, sont sur chaque boîte.



Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

est un remède radical pour tous les maux douloureux de la femme. Il guérit complètement toutes les maladies féminines, sous leurs formes les plus graves; toute maladie des organes internes, l'inflammation et l'ulcération. Affaiblissement et déplacement, et conséquemment faiblesse de l'épine dorsale, et il est particulièrement efficace lors du "Changement de Vie". Il guérit toujours le

Mal de Reins
Il a guéri plus de pertes anormales que tout autre remède au monde. Il est presque infailible dans tel cas. Il dissout et expulse les Tumeurs internes à leur début. Ces

Sensations de Pesanteur
douloureuses, migraines, sont immédiatement soulagées et guéries radicalement par son usage. Il agit toujours en harmonie avec le système féminin. Il fait cesser les

Irrégularités
Périodes douloureuses ou interrompues, Faiblesse, d'estomac, indigestion, Flatuosité, Hémorragie interne, Prostration nerveuse, maux de tête, Débilité générale. Aussi

Étourdissements, Faiblesse
Extrême lassitude, Insouciance, Irritabilité, Nervosité, Insomnie, Flatuosité, ou les "Idées", et le mal de reins. Ces symptômes sont de sûres indications de Faiblesse Féminine, ou de quelque dérangement interne. Pour la

Maladie des Reins
et Mal de Reins "des deux sexes" Le Composé Végétal est sans égal. Vous pouvez écrire à Mme Pinkham au sujet de votre cas, en stricte confidentialité.

LYDIA E. PINKHAM MED. CO., Lynn, Mass.

LA GOMME A LA MENTHOL
"PEPSINE" DE BODE FACILITE LA DIGESTION.

EAU DE
Contrexville
Eau Minérale Naturelle

LE RHUMATISME-LA SCIATIQUE
Le seul remède naturel et efficace contre Le Diabète et la Maladie de Bright

Quantité d'eau fraîche reçue régulièrement de France.
Prix \$3.00 la douzaine de bouteilles.

The Leeming-Miles Co., Limited
MONTREAL
Edifice Leeming-Miles, angle Notre-Dame et Saint-Lambert.

UN DELAI REGRETTABLE
LE BUDGET CIVIQUE POUR 1906 N'A PU ETRE PRESENTE AU CONSEIL HIER APRES-MIDI, PARCE QUE LES MEMBRES DES FINANCES NE S'ENTENDENT PAS.

La démission d'un certain nombre d'inspecteurs est la cause de ce manque d'entente.

Les crédits civiques pour 1906 n'ont pas été présentés à l'approbation du conseil, hier après-midi, comme tout le monde s'y attendait. Au dernier moment, les membres de la Commission des Finances n'ont pu s'entendre à propos de la démission de 12 inspecteurs des services de l'Hygiène, de l'Aqueduc et de l'Inscription; le rapport des Finances a été reconstruit et laissé sur la table. C'est un événement qui sort de l'ordinaire, puisque le budget doit être voté avant le 1er janvier, et qu'il ne reste plus que deux jours. Il ne reste plus au conseil qu'à voter les crédits en bloc, c'est-à-dire la dernière, sans quoi la ville pourrait bien se trouver dans une position embarrassante, surtout à la veille des élections.

L'échevin L. A. Lapointe a soulevé le point que les assemblées de la Commission tenues samedi dernier et mardi ont été considérées irrégulières, et conséquemment tout ce qui s'y est fait est entaché d'illégalité.

Une motion à l'effet de ratifier tout ce qui a été fait à ces deux assemblées a été adoptée par le vote suivant :

Pour.—Payette, Desroses et Sadler. Contre.—Vallières et L. A. Lapointe.

Le président a expliqué qu'il s'oppose à l'adoption du rapport, à cause de la démission des inspecteurs. Il se déclare cependant, prêt à signer le rapport sous réserve.

L'échevin Sadler déclare aussitôt qu'il ne signera le rapport, si le président refuse de le faire.

Les échevins Desroses et Payette reprochent au président de manquer à sa parole. L'échevin Vallières dit qu'il était opposé à la démission des inspecteurs, et il est prêt à signer sous réserve.

Alors l'échevin Payette propose de reconsidérer le vote qui vient d'être pris et de l'annuler.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, et l'affaire en est restée là. Une assemblée des finances est convoquée pour cet après-midi, afin de régler la difficulté.

VOL D'UN CHEVAL
A ROUGEMONT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Rougemont, 29. — Mardi soir des voleurs de grands chemins se sont introduits dans l'écurie de M. Edgar Mesier, cultivateur, et ont enlevé le meilleur de ses chevaux, d'une valeur de \$200. Aucune trace des voleurs n'a encore été trouvée. Des détectives sont à leur poursuite.

HENRI DUBORD
le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine.

Montres en argent, pour garçons, \$1.00 à \$12.00. R. Hensley, 255 Saint-Jacques.

Une Assurance du Gouvernement.

PAR un timbre spécial sur chaque flacon, le gouvernement d'Ottawa donne l'assurance que le

Gin Croix Rouge

a l'âge et la pureté nécessaires pour en faire une boisson hygiénique et réconfortante.

Les qualités du Gin Croix Rouge le rendent particulièrement propre à communiquer la vertu nécessaire pour résister aux rigueurs de l'hiver canadien.

BOIVIN WILSON, & Co, MONTREAL

Dépôtaires.



Nouveautés Electriques Pour faire des Cadeaux du Jour de l'An aux Jeunes et aux Vieux

Lampe à poche, de gilet, complète, \$1.00 et \$2.00. Par la poste, 12c de plus.

Toupie électrique, avec disques de couleur, complète, avec pile, \$2.00. Par la poste, 20c de plus.

Moteur électrique, quelque chose de convenable pour votre garnement. Complet, moins la pile, \$1.00; 2 piles, 50c. Par la poste, 30c de plus.

Deux téléphones, complets, piles nécessaires, cloches et 50 pieds de fil, pour \$7.50.

Chemin de fer électrique complet, avec voie de 9 pieds, moins les piles. Complet, \$4.00. Quatre piles, \$1.00 de plus.

Moteur Hustler, complet, \$1.50. Par la poste, 20c de plus. Dynamo ou moteur, complet, \$5.50. Par la poste, 25c de plus.

Chandeliers électriques, avec rose, fini argent, \$5.50; Fini fer noir, sans rose, \$3.85. Autres sortes.

Electric Magic Lantern and Pocket Searchlight. Patented.

Cette lanterne magique électrique, et "flash light", complète, avec 6 obturateurs, \$3.00. Par la poste, 20c de plus. Obturateurs supplémentaires, 50c la douzaine.

1,000 autres objets. Si vous ne pouvez venir, procurez-vous, gratuitement, notre Catalogue de Nouveautés No. 20. N'oubliez pas

SAYER ELECTRIC

Téléphone, Main 4546. 10-14 Cote du Beaver Hall, Montréal

UN FEU DE \$140,000
L'hôtel Imperial est détruit par les flammes, aux Chutes Niagara. Tous les pensionnaires se sauvent.

Chutes Niagara, 29. — Un incendie a éclaté hier, dans une partie de l'hôtel Imperial. L'incendie a commencé dans les magasins de MM. Faxon, Williams et Faxon, épiciers. Toutes les personnes qui étaient dans cette partie de l'hôtel ont été évacuées par une explosion qui s'est produite dans le sous-sol de l'édifice. Elles ont pu se sauver, mais leurs vêtements ont été détruits par les flammes qui se sont répandues par tout l'édifice avec une rapidité extraordinaire. Les deux magasins de MM. J. et G. M. Rae et Faxon, Williams et Faxon, sont détruits de fond en comble.

Une annexe, sur la deuxième rue, a aussi été considérablement endommagée. Plusieurs barils de whiskey dans le magasin de MM. Faxon et Williams, ont fait explosion, de même que nombre de cartouches dans le magasin de M. Rae. Ces explosions étaient des plus dangereuses et rendaient plus difficile le travail des pompiers, tout en activant considérablement l'incendie.

On a demandé à la brigade de Buffalo de venir prêter main forte à la brigade locale, mais quand les appareils et les pompiers de cette ville sont arrivés, l'incendie était sous contrôle. Les pertes s'élèvent à \$140,000.

ACCUSE DE DETOURNEMENT
Le comte René de Chalus

Manchester, N.-H., 29. — Le comte René de Chalus, accusé de détournement de fonds, a été arrêté, en cette ville. Il s'agit d'une somme de mille dollars. De Chalus a fait, comme journaliste, des stages dans presque tous les journaux français de la Nouvelle-Angleterre, de Montréal et Québec.

J. H. HYDE
Il s'en va à Paris oublier ses soucis financiers.

New-York, 29. — James Hazen Hyde, ancien premier vice-président de l'Imperial, a été parti hier pour la France, à bord de "La Lorraine". Il a nié catégoriquement avoir l'intention de s'établir en France.

Il veut seulement prendre un repos de quelques semaines. Il dit qu'il est fatigué de toute cette histoire d'assurances et qu'il a résolu de ne plus s'en occuper.

LA BANQUE D'HOCHELAGA
ouvrira une succursale, coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue Saint-Denis, mardi matin, le 2 janvier 1906, à dix heures.

Si vous toussiez encore, ceci vous intéressera :
BAUME RHUMAL guérit : toux, rhumes sans déranger l'estomac. Fortifie les poumons et vous rend la santé. **PRIX 25c.**

BAUME RHUMAL guérit : toux, rhumes sans déranger l'estomac. Fortifie les poumons et vous rend la santé. **PRIX 25c.**

COLONIAL HOUSE

Square Phillips

Un stock complet de Jouets, Jeux, Poupées, Cartes, Calendriers, Verrerie, Coutellerie, Argenterie, Etc., Etc.

Calendriers Calendriers

A Moitié Prix de 5c à \$5.00

ARTICLES DE COU

Collets droits en chiffon. Collets en soie de fantaisie. Collets droits en vraie dentelle Duchesse et Point de Rose. Collets et poignets en broderie. Collets rabattus en broderie. Collets en vraie dentelle Duchesse et Point de dentelle. Echarpes en dentelle. Echarpes en crêpe de Chine. Mouchoirs en broderie. Mouchoirs en vraie dentelle Duchesse. Mouchoirs en dentelle Honiton. Mouchoirs en soie de Malte. Mouchoirs en soie de Malte. Mouchoirs en Point de Gènes. Grande variété de frisons. Ruban taffetas de couleur, valeur spéciale, toutes nuances, à 27c la verge.

RAYON DES ARTICLES DE FANTAISIE

Pièces de centre Hardanger, carrées ou rondes. Sacs à chapeaux de fantaisie, couleurs assorties. Sacs au linge de fantaisie. Dessus de coussins de fantaisie. Pelotes à épingles, longues et carrées. Dessus et tapis en dentelle Cluny. Doylies et centres en dentelle Cluny. Doylies et centres ouvragés. Broderie de fantaisie pour le cou.

RAYON de L'ARGENTERIE -- VENTE SPECIALE

Chaque Article est Garanti en Quadruple Placage.

35 Pots à fourger. Prix régulier \$4.50 pour \$3.25. 25 Pots à fourger. Prix régulier \$6.00 pour \$4.00. 30 Tourtières. Prix régulier \$7.00 pour \$4.75. 12 Tourtières. Prix régulier \$9.00 pour \$6.50. 12 Services à thé, 4 articles. Prix régulier \$16.50, pour \$10.00. 25 Services à dessert, 2 articles, en boîte. Prix régulier \$6.00, pour \$4. 12 Corbeilles à gâteaux. Prix régulier \$8.00 pour \$4.00. 30 Jars à biscuits Boulton montées en argent, à \$7.50, \$8.00, \$10.00 pour \$5.00. Lignes spéciales de bois à salade et plateaux, moins 20 p. c.

RAYON DU CRISTAL TAILLÉ

25 bols en cristal taillé canadien, 8". Régulier \$6.50 pour \$4.00. Plats à cèleri en cristal taillé canadien. Régulier \$6.50 pour \$4.00. 7 bols en cristal taillé canadien, 9 pcs. Régulier \$10.00 pour \$6.55. 5 Plats à crème à la glace en cristal taillé canadien. Régulier \$12 pour \$7.00. 2,000 pots, bouteilles à l'huile, plateaux, couteaux, porte-couteaux, chandeliers, poivrières et salières, pots à marmelade, vases plats en oval et ronds, porte-fleurs, etc., en cristal taillé autrichien, moins 33 1/3 p. c. 200 douzaines de grands verres de fantaisie et unis, moins 20 p. c.

GILETS de FUMEURS \$5.00

Drap bronze uni, collet et poignets, bords garnis de code de soie. Bleu marine uni, collet et poignets à carreaux sans envers, bord garni de code de soie. Brun uni, collet et poignets, bord garni de code de soie. Cardinal et noir, bord découpé, code de soie noire et rouge. Carreaux verts et bruns, bordure de code de soie assortie.

\$6.00

Drap Fleur rouge et noir, bordé de feutre, garni de code de soie. Brun uni, collet et poignets sans envers, bordé de code de soie. Bronze uni, collet et poignets, garni d'un bord en code de soie.

\$6.50 à \$7.50

A carreaux bleu marine, garni de feutre, bordé de code de soie. Mélange de bleu, rouge et blanc, garni de feutre bord en code de soie. Bleu marine uni, collet et poignets garnis, doublure en flanelle cramoisie.

\$8.00 à \$10.00

Cheviote bronze non fini, plaid tartan, collet et poignets, bordé de code de soie. Aussi les mêmes en brun, bleu marine, noir et gris.

Rayon des Chaussures de Dames

Convenables pour Cadeaux du Nouvel An

Pantoufles cavalière, pour dames, la dernière nouveauté en chevreau, noir et suède vert.

Pantoufles de fantaisie pour soirée, en chevreau et cuirs vernis, pour dames. Prix \$1.75 à \$3.50.

Pantoufles de boudoir de fantaisie, pour dames.

Pantoufles en feutre de fantaisie, pour demoiselles et enfants.

Véritables pantoufles turques pour boudoir, différentes couleurs, pour dames, 75c la paire.

Boxers en chevreau et en cuir verni, pour dames.

Robinettes de dames qui patinent.

Rayon des Chaussures d'Hommes

Pantoufles pour hommes, un splendide assortiment au choix, comprenant les nouveautés les plus récentes.

Robinettes en cuir verni, pour hommes, une très grande variété, prix \$3.50 à \$7.50.

PARDESSUS POUR HOMMES

Mocassins pour hommes, garçonnets, adolescents, dames, demoiselles et enfants.

Pantoufles, pardessus et beaux souliers pour garçonnets et adolescents.

5 p.c. pour Argent Comptant

Attention Spéciale donnée aux Commandes par la poste.

HENRY MORGAN & Co.
MONTREAL

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être adressés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES
DELORE — A Saint-Henri, le 14 du courant, épouse de M. H. Delore, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

MARIAGES
VENABLES — CONTANT — Le 21 décembre, M. George Venables à Mlle Annie Contant, tous deux de Montréal.

DECES
BARSALOU — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
CASAVANT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
DAILY — A Edmonton, Alberta, le 27 décembre, est décédé subitement Jos. L. Daily, fils de Wm Daily, de cette ville.
Avis des funérailles plus tard.

DECES
HOULE — En cette ville, au No 347 rue Montcalm, le 27 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
MASSON — A Saint-Laurent, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
SABOURIN — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 30 ans, le docteur J. A. Sabourin, praticien à la Pointe St Charles depuis 3 ans.
Les funérailles auront lieu samedi, le 30 du courant, le convoi funéraire partira de sa demeure, No 153 rue Island, à 4 h 30 heures, pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

DECES
THIBAUT — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 62 ans, 7 mois, 23 jours, François Barsalou, de la compagnie Laporte, Martin, 1000, 1000, une fille: Marie-Déa-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Luder Paquette.

Un Bas de Noël est Offert en Cadeau
Avec chaque achat de bonbons pour un montant de 50c ou plus.
Crèmes de chocolat à la vanille, la livre. 25c
Crackerjack. 10c
Bûches de sucre d'érable. 10c

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10 HEURES CE SOIR ET SAMEDI.
La S. CARSLLEY, Limitée
29 DECEMBRE 1905.

LONGUEUR DE BLOUSES EN SOIE, 97c.
Une Offre Spéciale du Jour de l'An
4 verges de magnifique soie.
Valeur \$1.40, pour.....97c.

LES OCCASIONS DU VENDREDI SERONT TOUTES REPETÉES DEMAIN - SAMEDI

Les occasions du vendredi seront répétées dans tous les rayons du magasin, demain. En plus il y aura des centaines d'offres spéciales pour samedi, du sous-sol au cinquième étage, afin de faire du dernier jour de l'année un événement mémorable.

DOUBLE SERVICE DE LIVRAISON POUR MONTREAL EST

Vu l'augmentation phénoménale du commerce des fêtes du Grand Magasin dans la partie Est de la ville, la Direction se voit dans la nécessité de doubler son service de livraison pour Montréal Est. Cette augmentation extraordinaire démontre hors de tout doute que les stocks du Grand Magasin sont plus considérables, l'assortiment plus grand, et les prix, de 15 à 20 p.c. plus bas que ceux des magasins ordinaires. Tout est prêt pour le grand mouvement final, samedi.

JOUEUX — GRAND MOUVEMENT FINAL AU GRAND MAGASIN
REDUCTION DE 20 A 25 POUR CENT

Demain, dernier grand mouvement pour ce qui est des jouets: nous allons les écoulés sans égard au prix toutant. Ce sera la plus grosse journée de toute l'année dans le monde des jouets, et nous avons pris des mesures pour vous assurer un prompt service et un choix facile.

ECURIES	Maisons de Poupée	Poupées de Cheveau	POUPÉES HABILÉES	CHEVAUX DEXTER
				
Jolies écuries peinturées, avec deux chevaux 49c	Jolies maisons de poupée, peinturées. Spécial 49c	Grosses poupées en cheveau avec tête en biscuit 26c	Poupées habillées, très jolies. Spécial 19c	Chevaux Dexter, solides. Spécial à... 73c

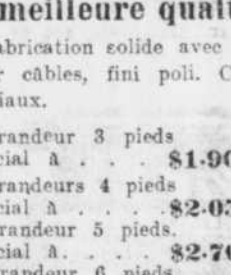
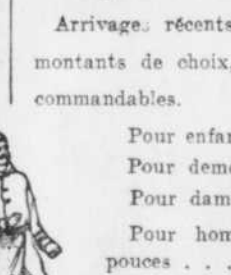
SAMEDI, DERNIER JOUR DE LA VENTE DE GANTS DE CHEVEAU
Nous ne saurions dire exactement combien de milliers de paires de gants de cheveau pour dames nous avons vendues au cours de cette saison festive: le nombre en est phénoménal. C'est demain le dernier jour de la vente — non le moindre — et nous avons encore de belles bouteilles de parfum à donner à chaque acheteuse de gants à 59c.

3000 BOUTEILLES DE PARFUM EN CADEAUX AVEC GANTS DE CHEVEAU	DEMAIN, SAMEDI
Bouteilles de Parfum à 25c	GRATIS
avec gants de cheveau à 60c et plus	Bouteilles de Parfum à 25c
	avec gants de cheveau à 60c et plus

Articles d'Hommes pour le Jour de l'An
Le rayon des articles d'hommes est envahi par des foules immenses, du matin au soir tous les jours. Aussi y a-t-il tout ce qu'il faut pour hommes à des prix inférieurs à ceux des magasins vendant que de ces marchandises.

Mouchoirs de Soie pour Hommes	Cravates d'Hommes
	
75 douzaines de mouchoirs initialement en soie, pour hommes, bonnets, grandeur, superbe qualité, toutes les initiales. Rég. 30c à 35c. Prix spécial, 22c.	Importations spéciales de Londres, Angleterre, de cravates à boutons, cravates à boutons, cravates à boutons, cravates à boutons. Club House si dignes, et ascots si élégantes. Prix spécial, cha. 46c.

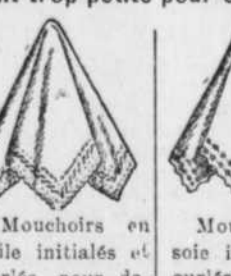
GRANDE VENTE D'ARTICLES DE SPORT
Le rayon d'articles de sport du Grand Magasin est des mieux assortis de la ville. Tout y est offert aux prix spéciaux des fêtes. Arrivage récent de raquettes, skis et trains sauvages.

Trainees sauvages de la meilleure qualité	Raquettes Nouvelles
	
Fabrication solide avec support pour câbles, fini poli. Ces prix spéciaux.	Arrivage, récents de raquettes, montants de choix, fortes et recommandables.
Grandeur 3 pieds Spécial à... \$1.90	Pour enfants... \$1.50
Grandeur 4 pieds Spécial à... \$2.05	Pour demoiselles... \$1.70
Grandeur 5 pieds Spécial à... \$2.20	Pour dames... \$2.25
Grandeur 6 pieds Spécial à... \$2.70	Pour hommes, 12 pouces... \$2.65
Grandeur 8 pieds Spécial à... \$3.00	Pour hommes, 14 pouces... \$2.75
Grandeur 10 pieds Spécial à... \$3.40	Pour hommes, 16 pouces... \$3.00
Trainees sauvages de \$1.90 à... \$15	

Dessins de Coussins de Fantaisie
Dessins lithographiés de fantaisie, 24 pouces car. 24c
Rayures romaines, 22 pouces car. 31c
Tapestry, 22 pouces car. 43c
Velours, grandeur 22 po. car. 88c
Soie japonaise, grandeur 22 po. \$1.25

Samedi, Vente de Vêtements pour Hommes et Garçonnettes
\$9.50 — Habillements pour Hommes, \$5.95
Habillements pour hommes et jeunes gens, en tweeds de couleur foncée ou moyen, style sac à quatre boutons, bien doublés de satin, fermés de la meilleure qualité. Egalement confectionnés, seyant à la perfection. Grandeur 34 à 44. Régulièrement \$9.50. Prix spécial pour samedi, \$5.95.
Pardessus pour Hommes et Jeunes Gens.
En tweeds rayés, à carreaux clairs et foncés, bien doublés de drap italien, collets en velours de soie, bien confectionnés, seyant à la perfection. Grandeur 34 à 44. Valeurs régulières de \$10, \$12 et \$15. Prix de vente... \$6.75, \$8.50 et... \$9.50.
\$4.75, Reefers de Garçonnettes, \$2.45
Reefers de garçonnettes en drap castor bleu, haut collet-temple, bien doublés et satin fermier à carreaux. Excellent fini. Seyant à la perfection. Grandeur pour convenir à des garçonnettes de 10 à 16 ans. Régulièrement \$4.75. Samedi, \$2.45.
\$6.00, Pardessus Russes, \$4.70
Pardessus russes en molleton bleu, noir et gris, garnis de boutons de cuivre et collet de velours. Excellent fini. Doublés de satin fermier. Seyant à la perfection, pour garçonnettes. Samedi, vente spéciale de 50 de ces jolis petits pardessus. Régulièrement \$6.00. Samedi, \$4.70.

Une Avalanche de Mouchoirs
Des milliers de nouveaux et jolis dessins sont maintenant offerts à des bas prix jamais demandés pour d'aussi jolies marchandises. Il y a plusieurs lots spéciaux pour Samedi, ils sont trop petits pour être annoncés.

Mouchoirs en soie initiales et ourlés, pour dames. Spé. 12 1/2c	Mouchoirs en soie initiales et ourlés, pour dames. Spé. 19c	Beaux mouchoirs brodés, pour dames. Spé. 20c	Beaux mouchoirs brodés, pour dames. Spé. 30c
			
21c — JOLIS MOUCHOIRS EN BRODERIE SUISSE, le bord en dentelle.	25c — MOUCHOIRS EN BRODERIE SUISSE BLANCHE, avec joli bord dentelle.	29c — Beaux mouchoirs en soie blanche, bord de 1 pouce, initiales, avec points d'ourlets.	

Grande Vente de VERRERIE
POUR ETRENNES DU JOUR DE L'AN.
Enorme débit de Verreries de toutes sortes pour cadeaux du Jour de l'An. Immenses stocks magnifiquement assortis, prix réduits à leur minimum, voilà qui fait de ce magasin de verrerie le plus animé de Montréal. Lisez ces superbes offres:

Verres à spiritueux en cristal	Verres à whisky
	
Verres à vin en cristal. 5c	Verres à bière. 5c
Verres à claret en cristal. 6c	Bouteilles à l'eau. 20c
Verres à porto en cristal. 8c	Carafes en cristal. 20c
Beaux verres à vin, gravés à l'eau-forte. 6c	Carafes à vin, avec anse. 25c
Carafes très fortes. 25c	Pots en cristal, deux chopes. 19c
Bois à fruits en cristal. 15c	Pots à l'eau, 2 pintes. 50c

Belles Fourrures comme Cadeaux
Maintenant au Premier Etage.
Pélérines en beau vison, bouts en point, 58 pouces de long, doublées de satin de fantaisie rose et blanc. \$29
Prix spécial pour Samedi.
Une étoile semblable, avec bouts larges, finie avec six queues. \$32.70
Offre spéciale à...
Une magnifique étoile en vison, 72 pouces de long, finie avec six splendides queues. Offre spéciale \$38.00

DANS LA PLUS GRANDE EPICERIE DE MONTREAL
Cacao de Co-wan, 1/2 lb. 25c 22c
Figues cristallisées, 2 livres 40c 30c
Sirops assortis de Gurd 30c 23c
Fruits Good-willies, en verres 30c 25c
Figues naturelles étirées 1 livre 12 1/2c 10c
Dattes en boîte 35c 30c
Café Club 1 lb 45c 38c



Le docteur J. A. Sabourin, décédé à l'Hôtel-Dieu, hier, à la suite d'une attaque de fièvre typhoïde.

ambitions d'ardent et chrétien luttant, pour accepter avec une résignation touchante la suprême épreuve que le ciel lui envoyait.
Né à Rigaud, il y a trente ans, le docteur Sabourin fut son élève au collège de l'endroit et fut ensuite admis à la profession, il y a trois ans, après un stage brillant à l'Université Laval.
Depuis, le docteur J. A. Sabourin demeurait au No 153 rue Island, Pointe St-Charles.
Le défunt avait dans ce court laps de temps fait non-seulement une clientèle, mais il prospérait au milieu d'un cercle d'amis qui lui témoignaient en maintes occasions leur confiance.
Le défunt était le frère de M. l'abbé Sabourin, supérieur du collège de Valleyfield.
Samedi matin, un service funéraire sera chanté à l'église de la Pointe St-Charles, par M. l'abbé Sabourin.
Le corps sera transporté à Rigaud, où il sera inhumé par le train de 130 heures. Au nom des nombreux amis du défunt, nous offrons à la famille Sabourin l'expression de nos sincères regrets.

JUBILE DE JOURNALISTE
Halifax, N. E., 29. — Le Dr Robert Murray est depuis 50 ans le directeur du "Presbyterian Witness" de cette ville. Hier soir, la presse de la Nouvelle-Ecosse avait le Synode de Presbyterian qui ont présenté un chèque de \$500 et une montre avec une chaîne en or.
Plusieurs discours ont été faits et le Dr Murray répondit en termes émus et élogieux.

PERSONNEL
M. T. Coffin est en voyage d'affaires à Toronto.
Poissons montés en argent, 50 cts à \$1.05. R. Hamel, 205 Saint-Jacques.

POUR UN COGNAC
Doux-Moelleux
et possédant avec un arôme délicat, toutes les propriétés reconstituantes d'un grand tonique
PRENEZ LE BRANDY
B. Léon Croizet
Le Brandy préféré du dégustateur qui vise non seulement à flatter son palais, mais qui veut le bien de son estomac.
On le trouve dans toutes les cours européennes et invariablement sur la table du président de la République Française.
En Vente par tous les Epiciers, Hôtelliers et Restaurateurs, etc.
F. X. ST-CHARLES & CIE
Sole Agents pour le Canada.
39, 41, 43 ST GABRIEL, MONTREAL.

L'EX-MAIRE GELINAS A COUPS DE HACHE

IL DECLARE QUE DANS L'ANNEXION SE TROUVE LE SALUT DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS DU MILE-END — CANDIDATURES.

LE SYRIEN SAAD RACONTE LES CIRCONSTANCES DE L'AGRESSION DONT IL A ETE VICTIME.

Des citoyens des quatre quartiers de la ville Saint-Louis du Mile-End ont tenu une assemblée publique, hier soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence des échevins. M. Jabinville, John T. Gladstone et M. Adlard Alarie. M. Froux remplissait les fonctions de secrétaire.
La salle était remplie. Le but de l'assemblée était de choisir des candidats pour les prochaines élections municipales.
M. F. Hurteau présenta à M. C. Gélinas, ex-maire, la requête suivante: "Nous vous remercions de tous les services que vous avez rendus à la ville de Saint-Louis, mais nous vous prions de vouloir bien accepter un nouveau terme comme premier magistrat de notre ville."
"Nous sentons, plus que jamais le besoin de vous avoir à la tête des finances de notre ville, comptant que, sous votre direction, nous verrons de nouveau une ère de prospérité et d'économie."
"Et, nous vous promettons de faire tout en notre pouvoir pour élire et faire élire, au mois de janvier prochain (1906) des échevins sur lesquels vous pourrez compter pour la bonne administration des affaires de la Ville."
Après avoir remercié ses amis de cette nouvelle marque de confiance, M. Gélinas dit qu'il ne croit pas pouvoir de nouveau faire du bien à la Ville Saint-Louis. "Il est inutile", dit-il, "de ne donner pas à la Ville Saint-Louis plus d'une année d'existence. Il est trop tard, nous n'avons qu'à consulter les livres pour s'en convaincre. Il n'y aurait plus qu'un remède, ce serait de nous jeter dans les bras de la grande cité de Montréal. Je crois que le maire que vous avez à présent peut faire aussi bien que moi. Et je ne dois maintenant à ma famille, il me faut du repos."
M. Gélinas dit que les influences qui existaient lors de sa démission existent encore plus que jamais et que seul un esprit de miracle pourrait les faire disparaître, et il ajoute en terminant: "Je ne puis certainement pas donner de réponse définitive ce soir. Après avoir pris conseil, et si vous entourez le maire d'hommes dévoués aux intérêts de la ville, je ne sais ce que je ferai. Dans une huitaine de jours je vous ferai connaître ma décision définitive."
Les candidatures suivantes ont été proposées sur requête et acceptées par les candidats:
Quartier Ouest No 2, siège No 1, J. P. L. Bérubé.
Quartier Ouest No 1, siège No 1: M. M. Napoléon Turcotte, maître-piombier, François Villeneuve et Albert Gauthier.
Quartier Est, siège No 1, M. Anthime Desjardins.
Ces candidats ont promis d'exposer leur programme à des assemblées futures.

TERREBONNE EN DEUIL

Le correspondant régulier de "La Presse"
Terrebonne, 29. — A une séance spéciale du conseil de la ville de Terrebonne, tenue à l'hôtel-de-ville, le vingt-septième jour du mois de décembre courant, sur motion de M. le conseiller Duguay, secondé par M. le conseiller Louis Henri Desjardins, il est unanimement résolu:
"Que le conseil de la ville de Terrebonne a appris, avec beaucoup de douleur, la mort du Révérend Wm. Louis Jules Piché, recteur, ancien curé de cette paroisse;
Qu'à la nouvelle de son décès, les regrettés occasionnés par le départ du Révérend M. Piché, de la cure de Saint-Louis de Terrebonne, se sont changés en un vif chagrin et que les citoyens de la ville de Terrebonne, par leur conseil municipal entendent exprimer leurs sympathies à la famille du vénéré et regretté défunt."
Puis le conseil est ajourné, par respect, pour la mémoire du vénérable curé.

UN CHALOUPIER SE NOYE HIER

Eboulements, Qué., 29. — Un déplorable accident est arrivé hier à cinq chaloupiers de l'île aux Coudres.
Ces braves gens étaient traversés aux Eboulements depuis le matin et étaient partis pour retourner dans leur famille, lorsque, à quelques milles de l'île, ils furent emportés par les glaces jusqu'au cap aux Oies.
L'un d'eux, nommé Aldéric Bergeron, éprouvé de fatigue, se noya. Les autres furent recueillis par le S. S. "Champlain", qui fut envoyé à leur secours par M. Chas. Angers, ex-M. P. On n'a aucun espoir de retrouver le cadavre. Le défunt laisse une femme et cinq enfants en bas âge.

LA NOMINATION DANS COMPTON

M. A. B. Hunt, libéral, et R. H. Pope, conservateur, sont sur les rangs.

LES BILLETTS DE LOTERIE CHINOISE

L'EXPOSITION PUBLIQUE DES CHIFFONS DE HASARD.
La récompense offerte par l'association de réforme chinoise, pour la dénonciation des agresseurs de Han Nang a fait découvrir incidemment un commerce illicite qui fait l'objet d'une étroite surveillance de la part du secrétaire de la Société. Il s'agit de l'importation de billets de loterie chinoise dont la vente est non seulement prohibée au Canada, mais, strictement défendue en Chine, car ces loteries privées font concurrence aux loteries impériales. Les bons exportateurs chinois envoient les billets clandestins en guise de chiffons d'emballage pour leurs magnifiques articles de porcelaine. Comme les douaniers canadiens ne comprennent pas ce qui se trouve sur ces papiers chiffonnés, ils les laissent passer à la douane, en plusieurs "gabelous" du Céleste Empire retirent ainsi de jolies rentes en laissant passer ces chiffons d'emballage qui se paient, une fois ici, à prix d'or. D'après un Mongol de la rue La Gauchetière, plusieurs de ces billets seraient publiquement exposés dans les vitrines des marchands chinois.
Ce genre de jeu exerce des ravages funestes dans la colonie, plus encore, nous assure-t-on, que le fan-tan-tan, le jeu de la chèvre ou l'opium.

L'INAUGURATION D'UN MONUMENT NATIONAL

Le correspondant régulier de "La Presse"
Sherbrooke, 29. — Les travaux de parachèvement à l'intérieur du Monument National avancent rapidement, et les directeurs de l'œuvre ont fixé l'inauguration au dimanche soir, le 4 février prochain. Mgr LaRocque a bien voulu accepter de présider l'importante cérémonie de la bénédiction du nouvel édifice, qui aura lieu à l'issue des vêpres, événement qui sera suivi d'un discours d'inauguration par M. le juge Lamoureux.
Dans la soirée de lundi, il y aura partie de "Enchère" suivie pour le reste de la semaine, d'une brillante Kermesse au profit de l'œuvre du Monument National.

PARC SOMMER
Grand programme dimanche prochain, veille du Jour de l'An, au Parc Sommer.
48-2

TEMPERATURE
Vent du sud et pluie aujourd'hui. Samedi: grand vent de l'ouest, clair et plus froid.

Montréal, 29 décembre 1905.
Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hean et Harrison, rue Notre-Dame.
R. de Noël, géant.
Aujourd'hui maximum... 38
Minimum... 28
Même date l'an dernier... 28
Baromètre — 8 a.m., 29.53; 11 a.m., 29.51; 1 p.m., 29.55.

LES RAVAGES DES FLAMMES

LE FEU CAUSE POUR PLUSIEURS MILLIERS DE DOLLARS DE DOMMAGES A BUCKINGHAM.

Buckingham, Qué., 29. — Un incendie désastreux a détruit ce matin l'édifice connu sous le nom de "Crystal Hall", ainsi que le magasin de M. Abraham Assad et l'atelier de ferblanterie de M. Ferdinand Philibert.
A trois heures, l'alarme a été sonnée. Mais avant que les pompiers fussent sur les lieux l'incendie avait pris des proportions alarmantes; le feu atteignait bientôt l'atelier de M. Rodolphe Léger, photographe, et en moins d'une heure ces édifices étaient détruits de fond en comble. N'est été la prompte intervention des pompiers, et la somme de travail déployée, le bureau de télégraphe et de téléphone aurait été la proie des flammes.
Les débris de M. E. Maréchal ont aussi été en partie détruits. M. F. M. Gorman, le propriétaire du "Crystal Hall" évalué ses pertes à \$2,000 avec \$500 d'assurance. M. Abraham Assad, dont le stock de marchandises était évalué à \$3,000 à une assurance de \$1,500.

COLLISION

UNE SLEIGH ET UN TRAMWAY SE HEURTENT VIOLEMMENT.

Ce n'est pas toujours la faute du motomoteur et des collisions se produisent entre tramways et voitures. Ceux qui conduisent ces dernières sont parfois coupables d'imprudence. En voici un exemple.
Aujourd'hui, quelques minutes, avant midi, un tramway de la ligne Saint-Jules, No 637, descendant la rue Amherst, se heurtait à l'arrière d'une sledge conduite par un homme se jeta sur le tramway, qui avait soudainement arrêté son passage par la sonnerie d'usage.
Le travail de la sledge fut brisé et le cheval blessé au pied. Par bonheur l'imprudent conducteur n'eut aucun mal.
Si les cochers faisaient un peu plus attention à la traversée des rues parcourues par les tramways, les accidents de cette nature, si fréquents, diminuerait dans de grandes proportions.

SOCIETE DES VETERANS FRANCAIS DE TERRE ET DE MER, 1870-1871

Lundi, 1er janvier 1906, rendez-vous au Consulat de France, à 11 heures a.m. Dimanche, 7 janvier, à 2 heures p.m. Réunion Statutaire, 65 rue Dubord.

SUICIDE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)
Sherbrooke, Qué., 29. — Un triste suicide a été découvert, ce matin, à Coaticook. La victime est une jeune fille du nom de Lévesque, qui demeure rue Sainte-Anne.

SIR WILFRID LAURIER

Du correspondant particulier de "La Presse"
Ottawa, 29. — Le premier ministre est parti pour Compton, et demain il fera un discours au Lac Mégantic. Dans l'après-midi, il parera aux élections de Cookshire.

L'ETAT FINANCIER DE WESTMOUNT

Les auditeurs de la municipalité de Westmount ont terminé cette semaine leurs travaux pour la dernière année fiscale et leur rapport sera rendu public samedi prochain. Cependant, on sait qu'en outre d'une valeur de \$350,000 en dettes non vendues, la ville a une somme de \$205,921.32 en banque. Ceci indique déjà l'excellent état financier de Westmount.

LA COMMISSION DU TARIF

La Commission du Tarif sera à Saint-Hyacinthe demain. Elle s'ouvrira à 10 heures a.m., dans la salle de l'Hôtel de Ville.

PRIS PAR MEGARDE

Un monsieur a dû prendre par megarde, hier soir, au Club de Dames et d'Écheques, rue Montcalm, No 181, un capot en "beaver", qui ne lui appartenait pas.
L'un des rédacteurs de "La Presse" qui en est le propriétaire, prie le monsieur de le lui retourner le plus tôt possible.

UN RETARD EMBETANT

M. Nap. Sénécal secrétaire-trésorier de Saint-Henri a déclaré ce matin au maire Guay n'avoir encore reçu aucun avis officiel de la sanction du règlement d'annexion.
Conséquemment le secrétaire a reçu ordre de donner avis que le choix de nouveaux conseillers pour la ville de Saint-Henri se fera au commencement de janvier comme d'habitude. A moins d'avis contraire, reçu d'ici à 4 heures demain après-midi, le secrétaire affichera.

L'ENQUETE DE SAINT-EUSTACHE

Elle continue d'exciter un vif intérêt dans la localité.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Témoignages de MM. Champagne, Paquin, Massy, Beauchamp, Bellale, Fautoux, Paquin, etc.

L'AFFAIRE BOUVRETTE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)
Saint-Eustache, 29. — Le premier témoin à la séance d'hier après-midi fut M. le secrétaire Champagne, de Saint-Eustache, qui démontre par ses livres que la première licence accordée à M. Laurin est en date du 30 avril 1900. En 1901, 1902 et 1903, elle a été renouvelée. La première année, le maire de Saint-Eustache était M. F. Paquin, un des signataires de la requête.
En 1901, M. le maire et les conseillers Duquette, Grignon et Jubinville étaient présents à l'assemblée.
En 1902, étaient présents: le maire Laurin et MM. Grignon, Delefeuillade, et le conseil municipal.
Toutes les décisions de ces assemblées ont été adoptées à l'unanimité.
Le témoin suivant, requérant et percepteur des revenus, M. Felix Paquin, est ensuite interrogé par M. Lafamme.
Il produit tous les certificats de la commune pour les années écoulées, mais sans la licence de M. Laurin. M. Paquin dit qu'il n'a pas de la licence de M. Laurin, mais qu'il a vu la licence de M. Laurin comme un honnête homme et un bon citoyen.
Lecture est faite de plusieurs citoyens portant les noms d'une foule de pétitionnaires.
M. JOS. MASSY, un autre requérant, est ensuite appelé comme témoin. Il a signé pour avoir si les conseillers ont payé pour eux-mêmes les frais du procès. Ils lui ont demandé d'être avec eux pour faire une enquête.
Vient ensuite M. François Beauchamp, 80 ans. Il n'a pas signé la requête. Le véritable pétitionnaire F. Beauchamp, est mort il y a à peu près quatre semaines. Il a signé la requête huit jours avant de mourir.
Le témoin suivant est M. Octave Bellale. Il n'a pas signé la requête pour faire une enquête sur les affaires municipales. Il a signé, dit-il, en réponse à M. Cousineau pour une requête et pour une enquête, mais pour que les frais soient supportés par les conseillers.
M. Fautoux, avocat de la poursuite, est interrogé par M. Lafamme.
Le témoin déclare qu'il a fait un dépôt à la banque Provinciale en septembre 1903. Le témoin ne se souvient pas du montant qui lui a été livré par son frère, le notaire Fautoux, et qui provenait de M. Laurin. M. Fautoux dit qu'il ne se souvient ni de la nature ni de la totalité du montant d'argent déposé. Il n'en peut même préciser l'heure.
Transquestionné par M. Cousineau, le témoin déclare qu'à cette époque son impression fut que le maire devait retenir une certaine somme sur l'argent qu'il avait à déposer, et ce pour les besoins de la corporation.

M. LE NOTAIRE FAUTEUX

est rappelé et déclare qu'il a compris par la lettre de M. Bruchési qu'il y aurait une commission. En un mot, il a expliqué ce que veut dire le mot "net", qui contient la lettre et qui avait été déjà avoué ne pas comprendre.
M. J. A. Paquin est interrogé par M. Lafamme sur le règlement des licences relatives à leur diminution. Le témoin lui-même une licence lorsque les hôteliers étaient au nombre de quatre. Il fut convenu à cette époque que les licences des marchands seraient supprimées.
M. Lafamme pose une question au témoin qui amène l'intervention d'un tribunal qui ne croit pas que l'on puisse demander au témoin s'il a reçu certaines considérations pour se prononcer en faveur du règlement des licences.
Le juge déclare alors qu'il est décidé à interroger M. Laurin, si les avocats ne le font pas.
Le juge demande au témoin pour quoi le contrat Grignon a été continué à la journée.
M. Laurin répond qu'il était parfaitement entendu que le père donnerait son cautionnement pour son fils. Mais il n'y en eut pas de fait, le secrétaire ne disant que M. Grignon était conseiller ne pouvait cautionner pour son fils. Il a jugé alors avec ses collègues que mieux valait pour la Corporation C. prendre l'argent et faire exécuter l'ouvrage à la journée plutôt que de le confier à un homme insolvable.
Il est ensuite pris d'expliquer l'affaire Bouvrette.

L'AFFAIRE BOUVRETTE.

Celui-ci lui a fait un reçu de \$484, et n'a jamais voulu dans la suite refaire le calcul exact de son compte des matériaux utilisés.
Dans ses transactions avec la "Canning Company", le maire Laurin déclare au tribunal que l'incendie a détruit les papiers et les livres qui concernent ses dépenses d'argent. Ses chèques mêmes paré ont été brûlés.
M. Cousineau. — Vous rappelez-vous que M. Primeau vous fit remarquer un jour, M. Laurin, qu'en vertu de cette erreur de \$60, vous ne pouviez plus aller au Conseil.
Le témoin. — Personne ne m'a jamais parlé de cela. J'ajoute que personne ne m'a jamais demandé de comptes détaillés. Presque tous les comptes que j'ai payés par chèques, je les ai examinés et contrôlés. Quant aux comptes et aux chèques de la Canning Company je n'ai jamais fait de rapport général mais les transactions étaient toujours soumises et discutées au Conseil. Je déclare avoir ignoré que la somme de \$1800, devait aller à l'amortissement de la dette flottante. Le renouvellement du bail Aubé s'est fait comme il se fait tous les ans, comme d'habitude, et l'intérêt de \$40, a été payé.
M. Laurin donne lecture d'une par-

IL SERA RENDU CETTE APRES-MIDI

Le verdict dans l'affaire Lamothe - North American Insurance Co.

EST ATTENDU

Les avocats de la poursuite ont fait leurs plaidoyers durant la séance de ce matin.

MOTIONS REFUSEES

La cause Lamothe-North American Life Insurance Co. y sera terminée cet après-midi.
Cette cause a attiré à un haut point l'intérêt dans les cercles légaux.
A l'ouverture de la cour, ce matin, la chambre 33, l'une des plus vastes du palais de justice, était remplie de spectateurs qui venaient entendre l'adresse aux jurés.
Avant les plaidoyers, les avocats de la Compagnie ont fait deux motions: l'une demandant d'amener certaine partie de leurs déclarations, et l'autre, de retrancher une question posée aux jurés.
Ces deux motions ont été rejetées par la Cour, après une longue et savante dissertation des procureurs de M. Lamothe.
M. Elliott, l'un des avocats de M. Lamothe, a exposé tous les faits de la cause aux jurés anglais.
Il a qualifié d'odieuse la conduite de la compagnie, qui a fait exhumier un cadavre, pour ne pas remplir une obligation bien et dûment contractée.
L'honorable T. C. Casgrain a ensuite adressé la parole aux jurés, en français.
Le verdict sera rendu probablement ce soir.

LA COMMISSION DU TARIF A QUEBEC

La classe agricole s'oppose aux demandes des manufacturiers.
IMPORTANTS TRAVAUX
Mémoires intéressants fournis à la Commission par diverses industries.

LA CHAUSSURE

Du correspondant régulier de LA PRESSE
Québec, 29. — La Commission du tarif a continué ses travaux hier après-midi. On peut dire que le plus important de la séance a été la vive opposition faite par MM. Lavergne et Lafard, au nom de la classe agricole, contre les demandes des manufacturiers.
M. AUGUSTE FAFARD, cultivateur de l'île de la Pointe, défend la Commission du Tarif, défend les intérêts de la classe agricole. Il demande d'abaisser le tarif sur les machines agricoles, de 30 à 20 pour cent, ce qui aura pour résultat de permettre aux cultivateurs, en payant les machines agricoles moins cher, de vivre mieux.
Il demande la même chose pour les machines à coude qui coûtent de \$10 à \$15 à Chicago, tandis que, dans notre pays, on paie \$35 les mêmes machines.
Quant à lui, il possède une ferme évaluée à \$4,000, qui lui rapporte, bon an mal an, \$350. Et il fait son possible, employant les moyens de culture les plus modernes. Il s'occupe d'industrie laitière et de l'élevage des animaux.
Il prétend que le sol s'appauvrit. Les conditions de culture ne sont pas aussi bonnes qu'autrefois.
Les familles canadiennes-françaises sont nombreuses, et lorsqu'un père de famille a élevé ses enfants, il ne peut en établir qu'un seul sur sa ferme. Les autres s'en vont aux Etats-Unis. Bien peu vont dans les villes. Cette émigration est condamnable.
En réponse à l'hon. M. Brodeur, M. Fafard dit qu'il n'importe de garder les nôtres chez nous. On devrait les pousser vers l'ouest, ou vers les régions de la Métropole ou du lac St. Jean. Mais, dans nos campagnes, il n'y a pas d'agent de colonisation pour encourager nos colons à rester au pays.
M. Brodeur. — On nous demande d'augmenter les droits sur les céréales et les séparateurs. Qu'en dites-vous?
M. Fafard. — Je suis opposé absolument à une augmentation de droits qui aurait pour effet d'augmenter le prix de ces articles.

M. LOUIS LAVERGNE

N. P., député d'Arthabaska, se présente devant la Commission, au nom de la classe agricole. Il représente un comté presque exclusivement agricole. Il a causé du tarif avec plusieurs cultivateurs, et tous sont unanimes à s'opposer à l'augmentation du tarif actuel. Ce serait un désastre pour les cultivateurs qui paient déjà assez cher les produits manufacturés.
Parlant de la demande faite par M. G. E. Amyot, à l'effet d'imposer un droit d'exportation sur notre bois de pulpe, M. Lavergne s'y oppose énergiquement. Un grand nombre de colons, dans leurs débuts difficiles, sont obligés de faire du bois de pulpe, afin de pouvoir vivre. L'établissement de ce droit d'exportation aurait pour effet de réduire le prix du bois de pulpe, et cela serait un grand désastre pour le colons.
Quant aux instruments agricoles, M. Lavergne s'oppose à ce qu'on augmente les droits; et même, s'il y a moyen, on devrait les baisser.
Il croit que ce qui fait au pays, c'est l'exportation de nos produits de communication, ce qui diminuera le coût du transport.
Encore une fois, M. Lavergne s'oppose à l'augmentation des droits sur les produits manufacturés. C'est le vœu des cultivateurs, qui sont satisfaits du tarif actuel.
M. Brodeur. — N'avez-vous pas de manufactures dans votre comté?
M. Lavergne. — Oui, nous en avons quelques-unes, mais nos manufacturiers ne sont pas satisfaits. Ils font de l'argent. Il n'y en a qu'un seul qui ait quelque chose à demander, et c'est sur une question de détail.
M. Fielding. — Existe-t-il des associations de cultivateurs dans vos comtés, et ces associations ont-elles l'intention de venir devant nous?
M. Lavergne. — Elles viendraient devant la Commission.

M. KEROUAC

directeur de la compagnie de Tablette Française, de Warwick, se plaint de payer 50 pour cent de droit sur un acide dit "comb laker", employé pour donner le poli aux peignes et qui se fabrique pas au Canada.
M. F. X. Kirouac, qui en outre de la fabrication des peignes, s'occupe aussi de celle des hardes, se déclare satisfait du tarif, quant à cette dernière industrie.

M. G. A. VAUDRY

soumet ensuite un mémoire à la Commission.
M. Vaudry expose les vœux exprimés devant la Commission par M. G. E. Amyot. Puis il soumet plusieurs demandes:
— Quant à l'industrie de fourrures, selon lui, nous sommes suffisamment protégés par le tarif actuel sur les peaux.
— A moins de l'abolition de ce tarif, par le bailleur pour non conformité aux clauses ci-haut mentionnées, le présent bail devra rester en force pendant vingt ans de la date y mentionnée.
— Le locataire devra et s'oblige à admettre la validité de toutes les lettres patentes, d'après les ordres des machines sont louées à titre de royalties, et il lui est défendu directement ou indirectement de les contester sous peine d'être poursuivi sans relâche.
— M. Geo. E. Amyot a fait certaines remarques en réponse aux paroles dites à la Commission, à Montréal par M. Simard, au sujet de la fabrication des corsets, puis la commission a adjourné.

M. JOSEPH NICARD

de la "Rock City Tobacco Co." demande, l'adoption d'un timbre uniforme pour tous les produits des manufactures de tabac, et le réarrangement des droits; 2o, l'abolition de la vente libre du tabac en feuille; 3o, la franchise sur la licorice, la glycérine et le rhum, trois articles qui entrent dans la fabrication du tabac et qui ne sont pas manufacturés au pays.

M. F. H. ANDREWS

a ensuite demandé à la Commission de ne pas accorder la requête qui a été faite récemment, à l'effet d'imposer un droit sur le "cotton waste", qui entre en franchise.

LA COMMISSION DU TARIF A QUEBEC

La classe agricole s'oppose aux demandes des manufacturiers.

IMPORTANTS TRAVAUX

Mémoires intéressants fournis à la Commission par diverses industries.

LA CHAUSSURE

Du correspondant régulier de LA PRESSE
Québec, 29. — La Commission du tarif a continué ses travaux hier après-midi. On peut dire que le plus important de la séance a été la vive opposition faite par MM. Lavergne et Lafard, au nom de la classe agricole, contre les demandes des manufacturiers.
M. AUGUSTE FAFARD, cultivateur de l'île de la Pointe, défend la Commission du Tarif, défend les intérêts de la classe agricole. Il demande d'abaisser le tarif sur les machines agricoles, de 30 à 20 pour cent, ce qui aura pour résultat de permettre aux cultivateurs, en payant les machines agricoles moins cher, de vivre mieux.
Il demande la même chose pour les machines à coude qui coûtent de \$10 à \$15 à Chicago, tandis que, dans notre pays, on paie \$35 les mêmes machines.
Quant à lui, il possède une ferme évaluée à \$4,000, qui lui rapporte, bon an mal an, \$350. Et il fait son possible, employant les moyens de culture les plus modernes. Il s'occupe d'industrie laitière et de l'élevage des animaux.
Il prétend que le sol s'appauvrit. Les conditions de culture ne sont pas aussi bonnes qu'autrefois.
Les familles canadiennes-françaises sont nombreuses, et lorsqu'un père de famille a élevé ses enfants, il ne peut en établir qu'un seul sur sa ferme. Les autres s'en vont aux Etats-Unis. Bien peu vont dans les villes. Cette émigration est condamnable.
En réponse à l'hon. M. Brodeur, M. Fafard dit qu'il n'importe de garder les nôtres chez nous. On devrait les pousser vers l'ouest, ou vers les régions de la Métropole ou du lac St. Jean. Mais, dans nos campagnes, il n'y a pas d'agent de colonisation pour encourager nos colons à rester au pays.
M. Brodeur. — On nous demande d'augmenter les droits sur les céréales et les séparateurs. Qu'en dites-vous?
M. Fafard. — Je suis opposé absolument à une augmentation de droits qui aurait pour effet d'augmenter le prix de ces articles.

M. LOUIS LAVERGNE

N. P., député d'Arthabaska, se présente devant la Commission, au nom de la classe agricole. Il représente un comté presque exclusivement agricole. Il a causé du tarif avec plusieurs cultivateurs, et tous sont unanimes à s'opposer à l'augmentation du tarif actuel. Ce serait un désastre pour les cultivateurs qui paient déjà assez cher les produits manufacturés.
Parlant de la demande faite par M. G. E. Amyot, à l'effet d'imposer un droit d'exportation sur notre bois de pulpe, M. Lavergne s'y oppose énergiquement. Un grand nombre de colons, dans leurs débuts difficiles, sont obligés de faire du bois de pulpe, afin de pouvoir vivre. L'établissement de ce droit d'exportation aurait pour effet de réduire le prix du bois de pulpe, et cela serait un grand désastre pour le colons.
Quant aux instruments agricoles, M. Lavergne s'oppose à ce qu'on augmente les droits; et même, s'il y a moyen, on devrait les baisser.
Il croit que ce qui fait au pays, c'est l'exportation de nos produits de communication, ce qui diminuera le coût du transport.
Encore une fois, M. Lavergne s'oppose à l'augmentation des droits sur les produits manufacturés. C'est le vœu des cultivateurs, qui sont satisfaits du tarif actuel.
M. Brodeur. — N'avez-vous pas de manufactures dans votre comté?
M. Lavergne. — Oui, nous en avons quelques-unes, mais nos manufacturiers ne sont pas satisfaits. Ils font de l'argent. Il n'y en a qu'un seul qui ait quelque chose à demander, et c'est sur une question de détail.
M. Fielding. — Existe-t-il des associations de cultivateurs dans vos comtés, et ces associations ont-elles l'intention de venir devant nous?
M. Lavergne. — Elles viendraient devant la Commission.

M. KEROUAC

directeur de la compagnie de Tablette Française, de Warwick, se plaint de payer 50 pour cent de droit sur un acide dit "comb laker", employé pour donner le poli aux peignes et qui se fabrique pas au Canada.
M. F. X. Kirouac, qui en outre de la fabrication des peignes, s'occupe aussi de celle des hardes, se déclare satisfait du tarif, quant à cette dernière industrie.

M. G. A. VAUDRY

soumet ensuite un mémoire à la Commission.
M. Vaudry expose les vœux exprimés devant la Commission par M. G. E. Amyot. Puis il soumet plusieurs demandes:
— Quant à l'industrie de fourrures, selon lui, nous sommes suffisamment protégés par le tarif actuel sur les peaux.
— A moins de l'abolition de ce tarif, par le bailleur pour non conformité aux clauses ci-haut mentionnées, le présent bail devra rester en force pendant vingt ans de la date y mentionnée.
— Le locataire devra et s'oblige à admettre la validité de toutes les lettres patentes, d'après les ordres des machines sont louées à titre de royalties, et il lui est défendu directement ou indirectement de les contester sous peine d'être poursuivi sans relâche.
— M. Geo. E. Amyot a fait certaines remarques en réponse aux paroles dites à la Commission, à Montréal par M. Simard, au sujet de la fabrication des corsets, puis la commission a adjourné.

M. JOSEPH NICARD

de la "Rock City Tobacco Co." demande, l'adoption d'un timbre uniforme pour tous les produits des manufactures de tabac, et le réarrangement des droits; 2o, l'abolition de la vente libre du tabac en feuille; 3o, la franchise sur la licorice, la glycérine et le rhum, trois articles qui entrent dans la fabrication du tabac et qui ne sont pas manufacturés au pays.

M. F. H. ANDREWS

a ensuite demandé à la Commission de ne pas accorder la requête qui a été faite récemment, à l'effet d'imposer un droit sur le "cotton waste", qui entre en franchise.

LA COMMISSION DU TARIF A QUEBEC

La classe agricole s'oppose aux demandes des manufacturiers.

IMPORTANTS TRAVAUX

Mémoires intéressants fournis à la Commission par diverses industries.

LA CHAUSSURE

Du correspondant régulier de LA PRESSE
Québec, 29. — La Commission du tarif a continué ses travaux hier après-midi. On peut dire que le plus important de la séance a été la vive opposition faite par MM. Lavergne et Lafard, au nom de la classe agricole, contre les demandes des manufacturiers.
M. AUGUSTE FAFARD, cultivateur de l'île de la Pointe, défend la Commission du Tarif, défend les intérêts de la classe agricole. Il demande d'abaisser le tarif sur les machines agricoles, de 30 à 20 pour cent, ce qui aura pour résultat de permettre aux cultivateurs, en payant les machines agricoles moins cher, de vivre mieux.
Il demande la même chose pour les machines à coude qui coûtent de \$10 à \$15 à Chicago, tandis que, dans notre pays, on paie \$35 les mêmes machines.
Quant à lui, il possède une ferme évaluée à \$4,000, qui lui rapporte, bon an mal an, \$350. Et il fait son possible, employant les moyens de culture les plus modernes. Il s'occupe d'industrie laitière et de l'élevage des animaux.
Il prétend que le sol s'appauvrit. Les conditions de culture ne sont pas aussi bonnes qu'autrefois.
Les familles canadiennes-françaises sont nombreuses, et lorsqu'un père de famille a élevé ses enfants, il ne peut en établir qu'un seul sur sa ferme. Les autres s'en vont aux Etats-Unis. Bien peu vont dans les villes. Cette émigration est condamnable.
En réponse à l'hon. M. Brodeur, M. Fafard dit qu'il n'importe de garder les nôtres chez nous. On devrait les pousser vers l'ouest, ou vers les régions de la Métropole ou du lac St. Jean. Mais, dans nos campagnes, il n'y a pas d'agent de colonisation pour encourager nos colons à rester au pays.
M. Brodeur. — On nous demande d'augmenter les droits sur les céréales et les séparateurs. Qu'en dites-vous?
M. Fafard. — Je suis opposé absolument à une augmentation de droits qui aurait pour effet d'augmenter le prix de ces articles.

M. LOUIS LAVERGNE

N. P., député d'Arthabaska, se présente devant la Commission, au nom de la classe agricole. Il représente un comté presque exclusivement agricole. Il a causé du tarif avec plusieurs cultivateurs, et tous sont unanimes à s'opposer à l'augmentation du tarif actuel. Ce serait un désastre pour les cultivateurs qui paient déjà assez cher les produits manufacturés.
Parlant de la demande faite par M. G. E. Amyot, à l'effet d'imposer un droit d'exportation sur notre bois de pulpe, M. Lavergne s'y oppose énergiquement. Un grand nombre de colons, dans leurs débuts difficiles, sont obligés de faire du bois de pulpe, afin de pouvoir vivre. L'établissement de ce droit d'exportation aurait pour effet de réduire le prix du bois de pulpe, et cela serait un grand désastre pour le colons.
Quant aux instruments agricoles, M. Lavergne s'oppose à ce qu'on augmente les droits; et même, s'il y a moyen, on devrait les baisser.
Il croit que ce qui fait au pays, c'est l'exportation de nos produits de communication, ce qui diminuera le coût du transport.
Encore une fois, M. Lavergne s'oppose à l'augmentation des droits sur les produits manufacturés. C'est le vœu des cultivateurs, qui sont satisfaits du tarif actuel.
M. Brodeur. — N'avez-vous pas de manufactures dans votre comté?
M. Lavergne. — Oui, nous en avons quelques-unes, mais nos manufacturiers ne sont pas satisfaits. Ils font de l'argent. Il n'y en a qu'un seul qui ait quelque chose à demander, et c'est sur une question de détail.
M. Fielding. — Existe-t-il des associations de cultivateurs dans vos comtés, et ces associations ont-elles l'intention de venir devant nous?
M. Lavergne. — Elles viendraient devant la Commission.

M. KEROUAC

directeur de la compagnie de Tablette Française, de Warwick, se plaint de payer 50 pour cent de droit sur un acide dit "comb laker", employé pour donner le poli aux peignes et qui se fabrique pas au Canada.
M. F. X. Kirouac, qui en outre de la fabrication des peignes, s'occupe aussi de celle des hardes, se déclare satisfait du tarif, quant à cette dernière industrie.

M. G. A. VAUDRY

soumet ensuite un mémoire à la Commission.
M. Vaudry expose les vœux exprimés devant la Commission par M. G. E. Amyot. Puis il soumet plusieurs demandes:
— Quant à l'industrie de fourrures, selon lui, nous sommes suffisamment protégés par le tarif actuel sur les peaux.
— A moins de l'abolition de ce tarif, par le bailleur pour non conformité aux clauses ci-haut mentionnées, le présent bail devra rester en force pendant vingt ans de la date y mentionnée.
— Le locataire devra et s'oblige à admettre la validité de toutes les lettres patentes, d'après les ordres des machines sont louées à titre de royalties, et il lui est défendu directement ou indirectement de les contester sous peine d'être poursuivi sans relâche.
— M. Geo. E. Amyot a fait certaines remarques en réponse aux paroles dites à la Commission, à Montréal par M. Simard, au sujet de la fabrication des corsets, puis la commission a adjourné.

M. JOSEPH NICARD

de la "Rock City Tobacco Co." demande, l'adoption d'un timbre uniforme pour tous les produits des manufactures de tabac, et le réarrangement des droits; 2o, l'abolition de la vente libre du tabac en feuille; 3o, la franchise sur la licorice, la glycérine et le rhum, trois articles qui entrent dans la fabrication du tabac et qui ne sont pas manufacturés au pays.

M. F. H. ANDREWS

a ensuite demandé à la Commission de ne pas accorder la requête qui a été faite récemment, à l'effet d'imposer un droit sur le "cotton waste", qui entre en franchise.

UNE RECEPTION A L'ARCHEVEQUE

Les membres du clergé diocésain viennent offrir leurs hommages

A MONSIEUR.

Sa Grandeur les remercie et leur conseille d'entrer en campagne contre l'alcoolisme.

LES PRETRES PRESENTS

Ce matin, les membres du clergé diocésain venaient offrir leurs vœux de nouvel an à Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. La réception eut lieu dans le grand salon.
Plus nombreux que les années passées, sont les ecclésiastiques, qui se sont rendus à cette cordiale démonstration.
Monsieur remercia l'assistance distinguée, qui venait lui offrir ses hommages. Il donna de sages conseils, et traita particulièrement de la croisade à faire contre l'alcoolisme.
Mgr l'évêque de Foglia était auprès de Mgr l'Archevêque, ainsi que les chanoines du palais archiepiscopal.
Remarqués parmi les prêtres qui sont venus offrir leurs souhaits au chef du diocèse: M. les chanoines Le Pailleur, curé de Saint-Étienne-Jésus; Savaria, curé de Lachine; Lacombe, curé de Saint-Henri; M. les abbés Lévesque, supérieur de Saint-Sulpice; Troie, P. S. S., curé de Notre-Dame; Charrier, P. S. S., curé de Saint-Jacques; Lepouton, P. S. S., directeur de la Philosophie; Chevrier, Tranchomme; Lajoie, Duhamel, P. S. S., vicaires de Saint-Jacques; Magloire Ancelet, curé de Saint-Jean-Baptiste; Elie Auclair, chapelain du Pâleur; Bélanger, curé de Saint-Louis de France; Morin, curé de Saint-Edouard; Victor Geoffroy, vicaire de Saint-Edouard; Curto, sec. de l'université Laval; Desrosiers, de l'Ecole Normale; Provost, Melancon, vicaire; Robitaille, curé de Saint-Eusèbe; H. le vicaire de Saint-Denis; Saint-Jean, curé de Sainte-Hélène; Kierman, curé de Sainte-Elisabeth; Casey, curé de Sainte-Agathe; Brisset, curé de Saint-Paul; McCrory, vicaire de Saint-Paul; E. Eremont, curé de Sainte-Cunegonde; V. Décarie, vicaire de Sainte-Cunegonde; M. l'abbé Dugas, curé de Maisonneuve; Laplante, vicaire; Lacasse, curé de Sainte-Elizabeth; Morin de Villars; Dubuc, curé de Visseville; Richard, curé de Verdun; Préfontaine, curé de Saint-Jean de la Croix; Perrault, curé de Notre-Dame des Neiges; Gauthier, curé de Saint-Léon; R. P. Faucher, C.S.V., curé de Saint-Viateur; les Révérends Pères Colomban, Amé, franciscains; Duchaussey, supérieur des Dominicains de Notre-Dame de Grâce; Dion, O.S.D., curé de Notre-Dame de Grâce; Lalonde, du collège Sainte-Marie; M. les abbés Martin Callaghan, curé de Saint-Patrice; O'Meara, curé de Saint-Gabriel; R. P. Rioux, C.S.S., curé de Sainte-Anne; M. les abbés Demers, curé de Sainte-Brigitte; Choquet, Charles Lusier, vicaires; de Sainte-Brigitte; Lafleur, curé de Saint-Vincent de Paul; Langvin, curé d' Hochelaga; Bonin, curé de Saint-Charles; Saint-Jean, T.S.S., chapelain de l'Hôtel-Dieu; Callahan, vicaire; Couvrette, vicaire de Saint-Henri; Alex. Vaillant, du collège de l'Assomption; de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; Dufort, Chausse, Contant, curé de Sainte-Adèle; Cloutier, curé de Saint-Blaise; Forbes, curé de Sainte-Anne de Bellevue; Lesage, chanoine de Chambry; Donnelly, curé de Saint-Antoine; Uffner, vicaire de Saint-Antoine; Majeau, chapelain des Sœurs de la Providence (maison-mère); Desnoyers, Jolicoeur, Père Grégoire, E.M., de Dorval; Deschamps, chapelain; Nantel, de l'Asile Saint-Jean de Dieu; Payette, curé de Longueuil; Rabeau, curé de Saint-Lambert; Chagnon, curé de Champlain; X. Y.; Perron, de Saint-Basile; et nombre d'autres.
Après cette réception des prêtres, Monseigneur reçut les Frères supérieurs de nos différentes maisons d'éducation. Cet après-midi, à 3 heures, il recevra les religieuses.

LA REFORME DE NOTRE TARIF

LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT ONT CONTINUE LEURS SEANCES, CE MATIN, A QUEBEC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Québec, 29. — La commission du tarif a repris ses séances ce matin. L'hon. M. Fielding est absent. Il est parti hier soir pour travailler à l'élection dans Compton. La séance de ce matin a été présidée par l'hon. M. Pater-

M. GASPARD LEMOINE

au nom des marchands de grain de Québec, a demandé une diminution des droits sur les grains de qualité supérieure, et une augmentation des droits sur les grains de qualité inférieure.
M. Chs. Belletier, manufacturier de chaussures, a suggéré que le gouvernement place dans les bureaux de douane des experts pour le cuir, afin d'éviter les fraudes. Il demande la stricte application de la loi Fielding sur le cuir.
Il suggère le système de la perception des droits à la pesée.

M. HENRI BAZIN